Neuchâtel — N° 254 (20 pages) Un numéro 20 centimes Vendredi 31 octobre 1958

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

220me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.. Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « *ASSA* » agence de publicité, Genève. Lausanne et succur a es dans toute la Suisse.

L'économie suisse devant l'intégration européenne (II)

DANS la conférence qu'il prononça vendredi dernier à la journée romande de publicité de Bienne (1), M. Reymond Racine insista sur le fait que la Suisse n'était déjà plus « libre », face aux deux grands courants d'« intégration économique » qui se manifestent à l'Ouest, le courant libéral avec l'O.E.C.E., le courant autarcique et même dirigiste que représente l'apparition chez les Six du Marché commun. L'engrenage nous a déjà happés. Nous avons déjà souscrit à des accords qui ont limité notre liberté de mouvement. La Suisse n'est plus spectatrice du monde comme à la belle époque ; elle va devenir actrice. C'est ce dont nos industriels doivent se convaincre aujourd'hui.

Peut-être que certains de ses auditeurs ont estimé qu'ici M. Racine s'avançait trop et n'établissait pas les distinctions que doit faire un pays qui entend rester neutre. Car politique et même défense nationale sont mêlées à l'économique par plus d'un aspect. Et l'adversaire — on voit lequel ! — aura tôt fait de prétendre que nous nous intégrons dans un « bloc » en portant ainsi atteinte à notre neutralité, condition de notre indépendance qui reste indispensable sur le plan politique et militaire.

Mais il faut comprendre la pensée de l'orateur. Si la Suisse doit devenir actrice, dans l'Europe qui se forge, cela signifie qu'elle doit y apporter sa personnalité propre et la faire respecter par les autres. Le contraire d'un acteur est un figurant. Et c'est en figurant que nous ne saurions plus nous présenter sous peine désormais de ne plus compter pour personne.

Il convient plus particulièrement de nous affirmer tels que nous sommes, et mieux encore tels que nous voulons et devons être, en face des perspectives du Marché commun. Celui-ci groupera 165 millions d'habitants, autant que les Etats-Unis. Il provoquera à l'intérieur d'un aussi vaste ensemble des bouleversements considérables. Dès 1970, en principe, les marchandises circuleront librement. Il y aura redistribution géographique et industrielle, rationalisation et nouvelle répartition du travail, coût plus bas de la production, amélioration des conditions sociales... Telles sont du moins les perspectives. Et il convient de les envisager froidement, même si elles ne devaient pas toutes se réaliser, ou se réaliser au rythme que les Six ont fixé.

Les conséquences de cette évolution, il s'agit de les considérer aussi : ce seront une concurrence stimulée, une production accrue, des investissements plus rentables, l'accent mis sur la spécialisation dans les entreprises, mais leur concentration aussi, la faculté d'augmenter les dépenses en vue de la vente et de la publicité, un effort accru dans le domaine de la recherche industrielle et scientifique. Le moins qu'on puisse dire, est qu'il en résultera pour la Suisse une concurrence renforcée et que nos produits deviendront moins « compétitifs » ainsi que certains indices déjà le laissent prévoir dans diverses branches de la production (dont l'une, est-il besoin de le dire, est vitale pour le pays de Neuchâtel ?)

Les perspectives d'un Marché commun, sans une « zone libre », sont en conséquence assez sombres, d'après M. Racine. Mais, précisément avec la création parallèle d'une zone de libre échange (et il ne faut pas s'achopper aux difficultés qu'on signale, ces jours-ci, à Paris et qui sont inévitables dans la phase de discussion), ces perspectives s'améliorent pour nous. Mais elles s'amélioreront surtout lorsque les industriels suisses auront pleine conscience des transformations qui s'opèrent et qu'unissant leurs efforts, ils seront résolus à y faire face et armés pour les affronter. L'ère de l'anticonformisme a commencé.

Il est une illusion, dans tous les cas, dont il convient de se garder. Parce que la presse — qui, ce faisant, précisons-le, n'accomplit que son devoir d'information — insiste sur les obstacles qui hérissent la voie qui mène à l'« intégration européenne », trop de chefs d'entreprises ont tendance à penser que cette intégration demeure une chimère. Les freins assurément sont nombreux. Mais, n'en doutons pas non plus, le moteur est puissant. Il fonctionne bel et bien. La machine est lancée de par la volonté des Six ou des Onze de poursuivre leur chemin, un chemin qui lui-même est tracé par une impérieuse nécessité : face aux « colosses », l'Europe n'a qu'une option, s'unir ou périr !

Comment nos jeunes industriels ont répondu à cet éloquent appel, on le verra dans un troisième article.

René BRAICHET.

(1) Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 29 octobre.

LIRE AUJOURD'HUI :

PAGE 4 :
TOUS LES SPORTS
PLAISIR DE LIRE
PAGE 8 :
ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
PAGE 12 :
DES STUDIOS A L'ÉCRAN

Ensevelis depuis sept jours dans une des galeries de la mine

Douze survivants de Springhill ont été ramenés à la surface

« Nous sommes douze ici, venez à notre secours, ça presse. » Tel est le cri d'angoisse mêlé d'espoir que les sauveteurs ont entendu mercredi soir. Jeudi, à l'aube, le « miracle » s'était réalisé.

SPRINGHILL (Nouvelle-Ecosse), 30 (Reuter et A.F.P.). — Jeudi matin, les douze survivants de la catastrophe minière de Springhill ont pu être ramenés à la surface. Ils étaient enfermés dans une des galeries depuis que l'éboulement de terrain s'était produit à l'intérieur de la mine.

Alors que l'on avait perdu tout espoir de retrouver vivants les mineurs ensevelis à la suite d'une explosion dans la mine de charbon « Cumberland Railways and Coal », à Springhill, le « miracle » s'est produit. Douze hommes, emmurés depuis sept jours, reposent maintenant à l'hôpital, le visage recouvert d'une cagoule afin que leurs yeux ne souffrent pas de cette lumière qu'ils ont cru ne plus revoir.

Les sauveteurs, qui, depuis dimanche, ne comptaient plus découvrir que les cadavres de leurs septante camarades isolés dans des galeries par suite des éboulements, ont repris avec fièvre leurs explorations dans les galeries dévastées, tendant l'oreille afin de percevoir les bruits qui leur permettraient de déceler que d'autres mineurs sont encore vivants et attendent dans l'obscurité.

« VENEZ A NOTRE SECOURS »

C'est mercredi soir, alors qu'ils tentaient de faire passer un tuyau de plomb à travers un éboulis, qu'un faible cri leur parvint. Ils commencèrent à creuser aussitôt en direction de la voix et perçurent finalement un appel très distinct :

« Nous sommes douze ici, venez à notre secours, ça presse. »

Toute la nuit, les sauveteurs se relayèrent pour ouvrir un tunnel dans les vingt mètres de rocs qui les séparaient de leurs camarades et, jeudi matin, à l'aube, ils avaient la joie de découvrir vivants les douze mineurs qui, jusqu'au bout, avaient espéré contre toute espérance.

TROIS D'ENTRE EUX AVAIENT DÉJA PASSÉ PAR LA...

Le premier mineur qui a été remonté, Gorly Kempt, père de deux enfants, est celui-là même qui perçut la présence des sauveteurs et leur lança un pathétique appel.

Trois d'entre les douze rescapés avaient déjà connu la tragique attente dans l'obscurité d'une galerie éboulée lors de la précédente catastrophe en 1956.

Un pas en avant vers la sécurité sociale

Le projet de loi sur l'assurance-invalidité

De notre correspondant de Berne :

La chancellerie fédérale a publié, jeudi après-midi, le projet de loi sur l'assurance invalidité avec le message destiné aux Chambres. La mise en vigueur des nouvelles dispositions — encore éventuelle puisque, après les discussions parlementaires qui pourraient bien remplir l'année 1959, il faudra, si une demande de référendum survient, s'en remettre au peuple pour la décision définitive — aura certaines conséquences pour l'assurance-vieillesse et survivants.

Les différents textes ont été présentés à la presse au cours d'une conférence que présidait M. Saxer, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales.

Il est naturellement impossible, en une seule fois, d'épuiser un aussi vaste sujet. La loi elle-même compte quatre-vingt-six articles, le message cent cinquante-huit pages et le commentaire de M. Saxer vingt-sept. Aujourd'hui, je me bornerai donc à esquisser l'économie générale du projet, pour reprendre et développer plus tard certains chapitres importants.

Le but de la loi

Les auteurs du projet entendent « protéger les assurances contre les conséquences économiques de l'invalidité, et cela d'une façon complète ». L'assurance s'étendra donc à l'infirmité mentale comme à l'infirmité physique, qu'elles soient congénitales ou qu'elles résultent d'une maladie ou d'un accident. En revanche, les déficiences qui constituent de simples atteintes à l'intégrité physique ou mentale, sans causer de préjudice économique, ne donnent pas droit aux prestations de l'assurance.

Comme pour l'A.V.S., il s'agit d'une assurance obligatoire, à laquelle seront soumises aussi les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative. Les Suisses de l'étranger auront la faculté d'y adhérer. Ceux-là, toutefois, seront obligés de le faire qui ont volontairement réclamé le bénéfice de l'A.V.S.

L'assurance invalidité ne se bornera pas à verser des rentes. Au contraire, elle doit permettre, dans toute la mesure du possible, de réadapter les invalides à la vie professionnelle.

Les mesures de réadaptation

Les mesures prévues à cette fin sont de deux ordres : médical et professionnel. Cela signifie que l'assurance couvrira tous les frais médicaux et pharmaceutiques, les frais de traitement et d'entretien dans les hôpitaux et les établissements de cure, les frais de voyage et de transport qui sont en relation directe avec la réadaptation professionnelle.

De plus, elle se chargera des dépenses supplémentaires qu'exige la formation professionnelle d'un invalide qui n'a encore exercé aucune activité lucrative. En d'autres termes, lorsqu'un adolescent est invalide mais désire apprendre un métier, son apprentissage coûte plus cher que s'il était en santé. L'assurance paiera cette différence. Elle assumera l'ensemble des frais lorsqu'il faudra « reclasser » un invalide, c'est-à-dire le mettre en mesure de faire un autre métier que celui auquel il s'était préparé, mais qu'il ne peut pas exercer en raison de son infirmité.

G. P.

(Lire la suite en 19me page)

Au Crêt près de Châtel-Saint-Denis

UN VIEILLARD ATTAQUÉ ET DÉVALISÉ par deux inconnus

CHATEL-SAINT-DENIS, 30. — **Dans la soirée de jeudi, vers 18 h. 30, une agression a été commise au village du Crêt, en Haute-Veveyse. Deux individus, à la tombée de la nuit, se sont introduits sous prétexte de colportage, dans une maison habitée par un vieillard, M. Alphonse Vial, âgé de 74 ans, agriculteur, infirme, qui y vit seul. M. Vial a été frappé au visage et blessé à plusieurs endroits. Son état n'inspire pas d'inquiétude.**

Les agresseurs ont trouvé sur lui en billets et en monnaie près d'un millier de francs qu'ils ont emportés. Le juge d'instruction de Châtel, la sûreté de Fribourg et la gendarmerie ont immédiatement ouvert une enquête. Ils ont établi que deux jeunes gens qui voyageaient sur une moto portant plaques neuchâteloises ont été vus dans la région et au village du Crêt. Les investigations se poursuivent.

DES FUSÉES ATOMIQUES A FORMOSE

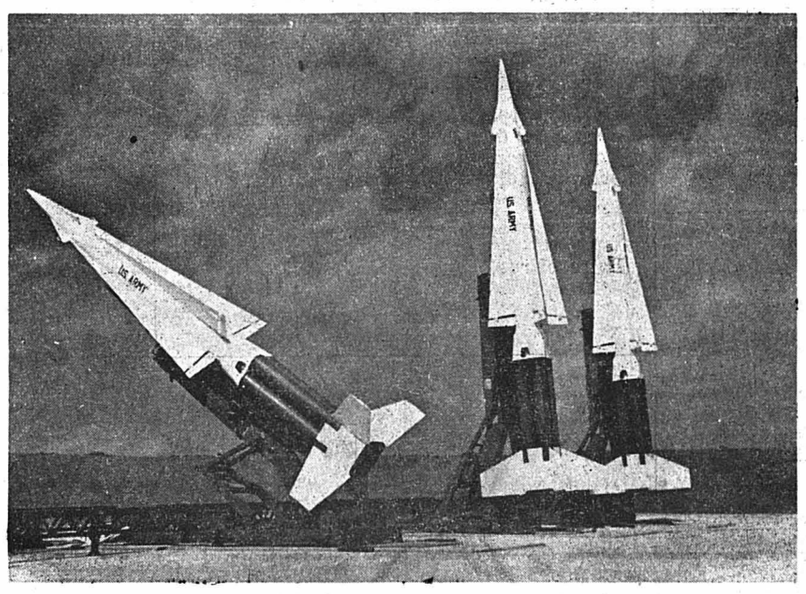

Ces flèches d'acier se dressent depuis peu sur l'île de Formose. Ce sont des fusées du type « Nike-Hercules » qui peuvent propulser une charge atomique.

La première édition épuisée en une journée

« Le docteur Jivago » s'arrache en Suède

— *ROMAN DE PASTERNAK* —

Les écrivains suédois demandent à leurs collègues russes de permettre au lauréat de revenir sur sa décision

STOCKHOLM, 30 (A.F.P.). — Sortie mercredi à Stockholm, la première édition en suédois du roman de Pasternak « Le docteur Jivago » a été épuisée dans la journée d'hier par d'innombrables amateurs qui ont été jusqu'à faire la queue devant les librairies pour être servis.

A Kiruna, la grande cité industrielle au nord du cercle polaire, considérée comme l'un des bastions du communisme en Suède et l'une des villes « les moins littéraires du pays », les exemplaires du « Docteur Jivago » ont également été enlevés en quelques heures. La majorité des acheteurs étaient des mineurs et les associations de travailleurs ont décidé à cette occasion — fait exceptionnel — d'ouvrir un débat sur la teneur du livre.

Les commandes des clients couvrent à l'heure actuelle la presque totalité de la deuxième édition qui doit sortir dans une dizaine de jours.

(Lire la suite en 19me page)

L'humour de « Monty »

La postière préposée au petit bureau de Farnham, dans le Surrey, n'en est pas encore revenue, relate l'« Aurore ». Lundi, elle a vu descendre d'une luxueuse voiture un vieillard petit et sec.

— Je viens, dit celui-ci, percevoir la retraite des vieux.

—Vous y tenez vraiment, demanda la postière ?

— Mais oui, je l'ai méritée en travaillant dur pendant cinquante ans.

Alors le « vieux retraité » empocha les 50 shillings (30 fr.) auxquels il avait droit pour la semaine en cours. Et il promit de revenir lundi prochain avant de disparaître sous les yeux éberlués de la préposée. Car celle-ci avait immédiatement reconnu le maréchal Montgomery. Sans savoir que le héros d'El Alamein revevait une pension militaire de 2600 livres, soit 30.000, et environ 1.200.000 francs de droits d'auteurs, elle imaginait qu'il ne se dérangerait point pour toucher sa modeste retraite des vieux. Elle sous-estimait, sans doute, la puissance de l'humour britannique.

Confirmant les déclarations faites par M. Zorine le 28 octobre à l'O.N.U.

L'U.R.S.S. maintient son rejet des propositions anglo-américaines

relatives à la suspension pour un an des essais nucléaires

MOSCOU, 30 (A.F.P.). — L'agence Tass annonce que le gouvernement soviétique rejette les propositions des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne tendant à suspendre pour un an les essais d'armes atomiques.

Premières arrivées à Genève pour la conférence atomique qui commence aujourd'hui. Quittant l'aéroport de Cointrin, voici la délégation russe, précédée par un membre du bureau des affaires étrangères de Moscou.

Dans sa déclaration confirmant le rejet des propositions anglo-américaines, le gouvernement soviétique précise que ses représentants à la conférence s'ouvrant le 31 octobre à Genève mettront tout en œuvre pour aboutir à la cessation « immédiate, générale et définitive » des expériences nucléaires.

Le gouvernement soviétique a ainsi confirmé le rejet, formulé le 28 octobre à l'ONU par M. Zorine.

Le gouvernement russe accuse

Le gouvernement soviétique accuse d'autre part les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'avoir proposé cette suspension après avoir procédé eux-mêmes à la « plus intensive série d'essais d'armes atomiques réalisée jusqu'à présent ».

En cas d'accord

Toutefois, si les puissances occidentales se montrent prêtes à conclure un accord approprié à ce sujet, l'URSS, après avoir signé cet accord, cessera immédiatement et en même temps que ces puissances ses propres expériences atomiques, et ceci bien qu'elle ait procédé à beaucoup moins d'expériences nucléaires que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Arrivée à Genève d'un délégué britannique

GENÈVE, 30. — Le ministre d'Etat au Foreign Office, M. Ormsby-Gore, membre de la délégation britannique à la conférence pour la suspension des essais nucléaires, est arrivé. Sir Ormsby-Gore a fait à son arrivée, une déclaration :

« Nous sommes prêts, a-t-il dit, à faire preuve d'une grande patience et à continuer les négociations pendant très longtemps. »

Le « X-15 » américain emmènera un homme dans l'espace

Il atteindra l'altitude de 160 km. à la vitesse de 6000 km. à l'heure

(Exclusivité « Feuille d'avis de Neuchâtel »)

Le « X-15 » a fait sa première sortie, au sol, en présence de M. Nixon. Bientôt cet appareil hybride, mi-avion, mi-fusée, muni de moignons d'ailes et d'un empennage arrière extravagant, partira à la conquête de l'espace. Bien sûr, il ne rejoindra pas les spoutniks... mais il laissera loin derrière lui les avions les plus « hauts » en atteignant au moins 160 kilomètres d'altitude, à 6000 kilomètres à l'heure.

Le « X-15 » (« X » désigne, aux Etats-Unis, tous les appareils expérimentaux) est né il y a six ans dans l'esprit d'un groupe d'ingénieurs militaires et civils. Sa construction et sa mise au point semblent avoir été hâtées par le lancement de « Bébé lune » et des autres satellites russes. Grâce au « X-15 » et aux engins qui en dériveront, les Américains espèrent ouvrir à l'homme la route de l'espace.

Certes, le « X-15 » sera loin de rivaliser avec les satellites artificiels, car il ne possède pas la vitesse nécessaire pour se maintenir en orbite ; certes il n'échappera pas à l'attraction terrestre, mais il aura un immense mérite : il emportera un homme à des altitudes jamais atteintes. Le major Simons était monté en ballon à quelque 30.000 mètres d'altitude, le « pilote de l'espace » le dépassera d'au moins 130.000 mètres !

Un avion-fusée

Si le « X-15 » ressemble encore un peu, extérieurement, à un avion classique, il en est, en réalité, profondément différent.

● L'appareil ne sera pas porté par l'air comme un avion normal. Il atteindra en effet une altitude où l'extrême raréfaction de l'air (on peut pratiquement parler de vide) ne permettra plus à l'engin de « voler ». Le « X-15 » se comportera alors comme une fusée, mais redeviendra avion, et même planeur, en rentrant dans l'atmosphère. Les gouvernes classiques n'ayant plus aucune efficacité lorsqu'elles ne prennent plus appui sur l'air, l'appareil sera dirigé, à haute altitude, par des jets de gaz (paroxyde d'hydrogène) orientés de façon à le faire piquer ou obliquer.

● Pour obtenir une vitesse jamais atteinte par un avion, le « X-15 » sera équipé d'un moteur (une double fusée) dont la puissance est évaluée à 500.000 chevaux. Alimenté par un mélange d'oxygène liquide et d'anhydride d'ammoniac, ce moteur développera une poussée égale à celle des moteurs des fusées « Atlas » ou « Jupiter » — c'est-à-dire de près de trente tonnes.

● Le « X-15 » devra résister à de très fortes températures quand il rentrera dans l'atmosphère à grande vitesse : certaines parties de l'appareil seront portées à plus de 600 degrés. Il a donc fallu utiliser un revêtement isolant très résistant : l'avion-fusée est enrobé d'un acier contenant une forte proportion de nickel.

Il grimpera à la verticale

Le « X-15 » — dont le pilote est déjà choisi — ne décollera pas du sol : il sera emporté jusqu'à 12.000 mètres d'altitude par un « B 52 ». L'avion-fusée alors se détachera de l'avion porteur. Le pilote mettra immédiatement en marche son moteur et grimpera dans le ciel à la verticale, dépassant très rapidement le mur du son.

J. A.

(Lire la suite en 16me page)

IMMEUBLES

Domaine à vendre

Les héritiers de M. Albert Henchoz offrent à vendre de gré à gré leur domaine sis Vers-chez-Bordon, territoire de Boveresse, d'une superficie totale de 161,361 m2, en champs, prés, pâturage et bois. La maison est pourvue de force électrique et du téléphone ; elle est à proximité de l'école du Mont-de-Boveresse. L'écurie est spacieuse ; elle suffit à la garde de 15 à 17 têtes de bétail. Le bail du fermier échoit le 23 avril 1962.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude des notaires Vaucher et Sutter, à Fleurier.

A proximité de la gare C.F.F. de Boudry

MAISON

à vendre ou éventuellement à louer, de 5 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central, garages, ainsi que 2000 m² de terrain. S'adresser à André Locatelli, café du Pont, Boudry. Tél. 6 44 20.

A vendre à Corcelles

immeuble de 3 logements

Adresser offres écrites à V. C. 4365 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

FRIBOURG

A louer :

locaux pour magasins (surface 305 m²) ; bureaux et laboratoires, dans grand bâtiment locatif neuf.

Faire offres sous chiffres F 17,835 F Publicitas, Fribourg.

BÔLE

A louer logement de 4 pièces, dépendances, 82 fr. par mois. Candide Monnet, villa Fleurie, Bôle.

A louer pour le début de décembre ou date à convenir un pignon de 2 chambres, cuisine, dépendances. Adresser offres écrites à P. E. 4459 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 décembre

logement de 4 pièces

salle de bains, balcon, loyer modeste. S'adresser à F. Bréa, 3, rue de la Société, Colombier.

CHAMBRES

Jolie chambre à louer dès le 7 novembre, au soleil, avec vue, chauffée, part à la salle de bains. Pour visiter : Parcs 50, 2me étage, de 12 h. à 13 h. ou le soir dès 18 h. 30.

A louer

belle chambre

à employé ou fonctionnaire très sérieux et ordonné. Tél. 5 63 85.

Jolie chambre à demoiselle, confort. Bas-du-Mail, tél. 5 91 37.

Chambre meublée à louer à personne sérieuse. Tél. 5 18 37.

Jolie chambre à jeune homme sérieux, confort. Tél. 5 58 90.

A louer belle

chambre

indépendante, à Bel-Air. Prix : 85 fr. Tél. 5 75 81.

A louer chambre meublée, eau courante, près de l'université, de préférence à étudiant. Demander l'adresse du No 4463 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre

indépendante

chauffée, eau courante. Tél. 5 41 52.

A louer en ville deux

chambres indépendantes

non meublées, avec réduit, service de concierge compris. S'adresser à l'Etude Jeanneret & Soguel, rue du Môle 10, à Neuchâtel.

A louer jolie chambre à deux lits, tout confort, part à la salle de bains. Mme H. Jost-Moser, Pierre-à-Mazel 56.

Chambre à louer à monsieur sérieux. Etranger exclu. Mme Fluckiger, Vieux-Châtel 29.

PENSIONS

2 chambres indépendantes avec bonne pension. On prend des pensionnaires. Rue Fleury 14.

Chambre et très bonne pension. Libre immédiatement. On prendrait 2 pensionnaires pour la table. Balance 4, 1er étage.

Pension famille à la Béroche reçoit personnes âgées. Bons soins assurés pour court et long séjour. Prix modérés. Sérieuses références.

Adresser offres écrites à V. W. 3549 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche

STUDIO

avec cuisinette et salle de bains, Côté ouest. — Faire offres sous chiffres F. R. 4469 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

GARAGE

pour auto, quartier rue de la Côte ou Promenade-Noire. Ecrire à case postale 968, Neuchâtel.

On cherche pour date à convenir

personne de confiance

sachant cuire, pour tenir un ménage de commerçant. Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres D. P. 4468 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

sommelière

connaissant les deux services. S'adresser au restaurant de la Place-d'Armes, Fleurier, tél. 9 10 36.

On cherche

cuisinière

propre et active. Bon salaire à personne capable. Congés réguliers. Boucherie Rohrer, Hôpital 15, Neuchâtel.

Jeune vendeuse

intelligente et débrouillarde, parlant le français et l'allemand, serait engagée par commerce d'alimentation. — Adresser offres écrites à C. O. 4466 au bureau de la Feuille d'avis.

Imprimerie cherche

SECRÉTAIRE

bonne sténodactylo, ayant de l'initiative. Entrée 1er décembre ou date à convenir. Place stable. Semaine de 5 jours. — Faire offres sous chiffres P 6404 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune collaborateur

trouverait à Neuchâtel activité intéressante au service de publicité d'un groupe de journaux, comme propagandiste. Bonne culture générale nécessaire. Connaissance de l'allemand et si possible des arts graphiques désirée. Entrée immédiate ou pour date à convenir. — Offres manuscrites détaillées avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffres P 6457 N à Publicitas, Neuchâtel.

APPARTEMENT

de 4 à 5 chambres, tout confort, est demandé à louer pour le début de

janvier 1959

pour un de nos employés.

S'adresser à MIGROS - NEUCHATEL, case postale 2, gare, tél. 5 72 21.

OFFRES D'EMPLOIS

Collaborateur (trice)

est cherché(e) par monsieur pour tenir les champs de foire, avec apport de 5000 à 8000 fr. ; article laissant bon bénéfice. Ecrire sous chiffres T. D. 4435 au bureau de la Feuille d'avis.

Machiniste

est demandé pour centrale hydro-électrique située sur le Doubs. Préférence sera donnée à mécanicien, électricien ou serrurier sur machines, ayant travaillé dans l'industrie lourde.

Place stable et droit à la caisse de pensions. — Offres manuscrites avec copies de certificats sous chiffres P. 10,148 J. à Publicitas, Bienne, jusqu'au 22 novembre 1958.

La Neuchâteloise ASSURANCES

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir, pour différents départements, des

sténodactylographes

de langue française et de langue allemande.

Les candidates sont priées d'adresser leur offre manuscrite, avec copies de certificats et photographie, au service du personnel de LA NEUCHATELOISE, Compagnie suisse d'Assurances générales, rue du Bassin 16, Neuchâtel.

On cherche une

vendeuse auxiliaire

S'adresser à l'Armailli S. A., rue de l'Hôpital 10.

Aide de ménage

est demandée pour le 1er décembre, dans ménage soigné de trois personnes. Bons gages et congés réguliers. — Faire offre à : J. Calame, Petit-Catéchisme 19, Neuchâtel.

Fabrique de décolletages de précision cherche

mécanicien-outilleur

pour son département mécanique. La préférence sera donnée à mécanicien capable ayant plusieurs années de pratique dans la fabrication d'outillage et de gabarits.

Faire offres à La Béroche S. A. Chez-le-Bart (NE) (038) 6 76 76

Famille cherche

gouvernante

minimum 30 ans, pour s'occuper de deux enfants. Date d'entrée à convenir. Bon salaire. Ecrire sous chiffres O. 82 348 X. Publicitas, Genève.

On cherche un bon

domestique

sachant traire. Entrée immédiate, vie de famille, gages selon entente. S'adresser à Robert Junod, Enges, téléphone 7 71 07.

On cherche

ouvrier agricole

si possible sachant traire. Personne âgée acceptée. Entrée début novembre. Tél. (038) 7 14 13.

Nous cherchons pour un stage d'une année dans notre maison-sœur établie au bord du lac de Zurich

jeune homme ou demoiselle

ayant terminé son apprentissage pour des travaux de comptabilité et de correspondance facile. Possibilité de se perfectionner dans la langue allemande.

Faire offre détaillée avec curriculum vitae, photo et références sous chiffres K 9637 X Publicitas, Genève.

Exploitation chimico-technique de moyenne grandeur, dans localité industrielle du canton de Bâle-Campagne, en plein développement, cherche, pour entrée le 1er décembre ou pour date à convenir,

jeune employée de bureau

consciencieuse, pour facturation, correspondance française et tous travaux de bureau. Nous offrons place stable et bien rétribuée. Atmosphère sympathique. Semaine de 5 jours. — Faire offres avec photo et prétentions de salaire sous chiffres OFA 80,739 A à Orell Fussli S. A., Bâle.

Nous cherchons pour la direction

secrétaire - sténodactylographe

expérimentée

de langue maternelle française, possédant à fond la langue allemande et si possible la langue anglaise.

Place stable et de confiance.

Entrée : 1er janvier 1959 au plus tard.

Faire offres avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions, sous chiffres J 9634 X à Publicitas, Genève.

Société de la place cherche

AUXILIAIRE

de bureau pour petits travaux, demi-journée. — Faire offre avec prétentions sous chiffres O. Y. 4431 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche comme

aide de maison

personne entre 20 et 35 ans, sachant cuire. Italienne acceptée. Entrée en novembre, ou pour date à convenir. Faire offres sous chiffres K. U. 4427 au bureau de la Feuille d'avis.

Répondez s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Jardinier

expérimenté cherche travail chez particuliers. — Adresser offres écrites à B. N. 4465 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau diplômée cherche place de

sténodactylo

et pour comptabilité. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à V. G. 4460 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille cherche

Employé supérieur

de fabrication et

COLLABORATEUR

est à la disposition d'une maison sérieuse d'horlogerie qui aurait besoin d'un jeune homme dynamique, qui aime les responsabilités, son travail et la bonne marche des affaires. — Adresser offres écrites à X. L. 4461 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes filles de 16 ans cherchent, pour le printemps 1959,

places dans familles

où elles auraient la possibilité d'apprendre le français. Préférence sera donnée à familles avec enfants ou commerce, où elles pourraient aider. — Offres à famille Hoogstraal, Hombrechtikon (ZH).

A VENDRE

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

pour votre chien

manteaux protecteurs
couchettes-confort
biscuits, flocons

ENVOIS A CHOIX

Luthy Terreaux 3 Neuchâtel Tél. 5 29 91

MESDAMES

vous trouverez chez chaque boucher-charcutier une magnifique qualité de

poulets très avantageux

Société des maîtres bouchers-charcutiers de Neuchâtel et environs

Dès samedi 1er novembre !

ESSENCE DE HAUTE QUALITÉ
(indice d'octane élevé)

46 ct.

STATION-SERVICE EXPRESS
W. Gyger PARCS 40 Neuchâtel

Vos mains toujours blanches

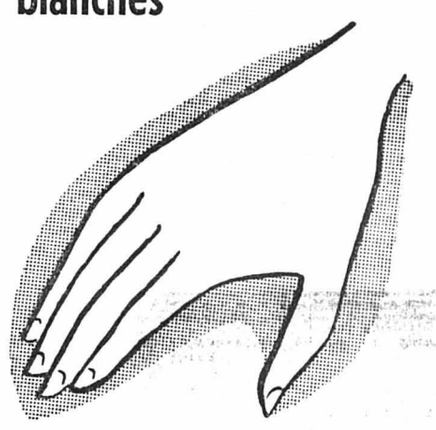

douces et soignées

Malgré l'eau chaude, le froid et les occupations journalières, vos mains resteront toujours belles : utilisez régulièrement notre *crème pour les mains*

BELLA

Adoucissante et nourrissante, la crème BELLA ne tache pas et ne graisse pas ; elle est très économique, aussi un nombre toujours croissant de clientes nous la demandent.

Nouvelle présentation dans d'élégantes boîtes en plastic

Boîte normale . . . . . Fr. 1.75
Boîte économique . . . . . Fr. 2.85

Nous remplissons vos pots de crème vides.

La crème BELLA pour les mains est une spécialité de la

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE

RUE DE L'HOPITAL 9 — Tél. 5 22 69

Radio - Télévision
Magnétophone - Pick-up, etc.

chez **RADIO-MÉLODY**

ce n'est pas plus mal qu'ailleurs !
Mais... vous y serez servi avec compétence, rapidement et aimablement

Flandres 2 *Neuchâtel*

A vendre

habits militaires

soit : manteau, tunique, sac rectangulaire, sac à pain, gamelle, gourde, cartouchières, sabre-scie de pontonnier, le tout en bon état. S'adresser dès 19 heures chez Schleppy, Fontaine-André 14.

Pour cause de décès

A VENDRE

pour tailles moyennes, un peu fortes : 3 complets en bon état, 35 fr., 40 fr. et 45 fr., plus 2 bons pantalons gris, 25 fr. et 35 fr. ; 1 manteau gabardine chaud et léger, 45 fr. ; 1 superbe complet brun, état de neuf, payé 500 fr., cédé à 140 fr., fait entièrement sur mesure, en tissu anglais pure laine, souliers No 42, chemise col 42. Tél. 5 46 62, le soir de 18 à 20 heures et samedi matin.

TRAVAIL A DOMICILE

A vendre machine à tricoter « Dubied » jauge 36, 90 cm de large, avec tous les accessoires ; prix intéressant. Tél. 5 27 36.

A vendre

patins vissés

souliers blancs, No 37. Tél. 5 70 14.

Spirograf

A vendre machine à compter les spiraux. Prix intéressant. R. Byrde, chemin de la Prairie 10, Malley/Lausanne.

A vendre beau

BUFFET

de service en noyer. Etat de neuf. Demander l'adresse du No 4467 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

J'achète

antiquités

porcelaine, lampes, tableaux, cuivres, étains. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13. Tél. 5 40 96.

J'achète, j'échange et je vends

patins

artistiques et de hockey. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13. Tél. 5 40 96.

J'achète

vieux meubles

commodes, armoires, chaises, statues, même en mauvais état. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13. Tél. 5 40 96.

On cherche à acheter

layette pour outillages, établis, meubles à rideaux

pour classeurs fédéraux. A la même adresse, à vendre un tour d'outilleur, à bas prix. Tél. (038) 7 55 51.

JE CHERCHE

à acheter une remorque de vélo, modèle moyen ou petit, bon état. — Adresser offres écrites à N. W. 4406 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

A qui appartient jeune

CHATTE

tricoline foncée ? Tél. 5 57 41 ou 5 49 49.

PROF. MÉDICALES

Georges-Louis PERRET

Médecin-dentiste

ABSENT

jusqu'au 10 novembre

REMERCIEMENTS

Monsieur François BRUGÈRE et son fils Pierre, infiniment touchés par la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de leur bien-aimée épouse et maman, remercient du fond du cœur tous ceux qui se sont associés à leur grand deuil.

Les touchantes paroles de consolation, les envois de fleurs et l'hommage rendu à leur très chère disparue leur ont été un précieux réconfort.

Neuchâtel, octobre 1958.

Toujours bien habillé avec RITEX anatomic

Le manteau croisé pour la ville. Des épaules larges, le revers en pointe allongé, des poches à pattes et les manches en trois parties sont les principales caractéristiques de ce manteau. Plus long que les autres, ce modèle convient spécialement pour les cérémonies, par son style classique et sa ligne élancée.

ROTH, ISELI & CIE ZOFINGUE

Manteaux d'hiver façon sport ou classique 139.- 178.- 198.-

Auto-coats doublés ou non doublés 65.- 79.- 98.-

Duffle-coats depuis 49.-

VÊTEMENTS Willwen PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

A remettre pour raison d'âge, dans le Jura neuchâtelois, pour le début de l'année ou le printemps 1959

CAFÉ-RESTAURANT

pas moderne, mais bien situé, dans contrée très connue. Location modeste. Bonne affaire pour couple sachant cuisiner. — Faire offres sous chiffres S. D. 4458 au bureau de la Feuille d'avis.

BELLES CHATAIGNES

15 kg. Fr. 10.50, par poste ; 30 kg. Fr. 19.—, par chemin de fer, plus port. — G. PEDRIOLI, BELLINZONE.

nouveau

Pour tous les «hommes» de la famille . . . le nouvel Oxtail MAGGI *

Un potage plein de race, de force et de saveur: tout le suc de la viande, un fumet délicat et relevé. (Pour obtenir un Oxtail encore plus onctueux, ajoutez un peu de lait ou de crème).

*** facile à reconnaître au taureau noir sur l'emballage.**

Bonne cuisine — vie meilleure avec **MAGGI**

Pull Casaque

création parisienne, en pure laine, fermeture éclair, garniture bande ton opposé, très confortable

34.50

En exclusivité

AUX Armourins NEUCHÂTEL

Votre machine à coudre est un ancien modèle ?

Vous trouverez : aiguilles, fils, fournitures et pièces de rechange pour toutes les marques chez

Wettstein Seyon 16, Neuchâtel, tél. 038/5 34 24

32

MANUFACTURE DE BAS FLEXY S.A. ST.GALL

FLEXY

Quand? Qui? Quel?

Le bréviaire* des bas FLEXY vous renseignera

* *gratuit dans votre magasin de bas*

Les Sports

FOOTBALL

Un comité étudiera les problèmes des joueurs professionnels

La première conférence internationale des ligues professionnelles de football, qui s'est tenue à Milan avec la participation des dirigeants de la ligue nationale (France), de la « football league » (Grande-Bretagne) et de la « lega nazionale » (Italie), a décidé de constituer un comité provisoire de liaison entre les ligues professionnelles.

Ce comité se propose d'étudier et de coordonner tous les problèmes concernant le football professionnel, ainsi que les rapports entre les ligues mêmes et les sociétés qui en font partie, dans le cadre des accords conclus avec leurs fédérations respectives.

Le comité aura, provisoirement, son siège à Milan, auprès de la « lega nazionale ». Il est formé de MM. Joseph Richards, président de la « football league », Louis Dancausse, président de la ligue nationale de football, et Giuseppe Pasquale, commissaire de la « lega nazionale ». M. Scarambone, chef du bureau de presse de la ligue italienne, a été nommé secrétaire du comité provisoire.

Au cours de la conférence, les délégations des ligues nationales ont procédé à un échange d'informations concernant la structure des ligues professionnelles, le contrôle administratif des sociétés affiliées, les taxes qui les frappent, les traitements et les assurances sociales des joueurs et du personnel technique, les rapports avec les compagnies de la radio-télévision, ainsi que de la participation de leurs clubs aux championnats et coupes.

BASKETBALL

La situation de Cassarate va en s'aggravant

Le dernier week-end du championnat de ligue A était marqué par le double déplacement des équipes tessinoises à Fribourg et à Lausanne où les attendaient respectivement Olympic et Sanas. C'était pour Cassarate, qui lutte contre la relégation aux côtés de G.O.U., une des dernières occasions de récolter des points. On peut supposer en effet que le Stade Français, candidat au titre et dernier adversaire de Cassarate, ne se laissera pas surprendre. Hélas ! les Tessinois ont été sévèrement battus par Sanas et, après une magnifique résistance face à Olympic Fribourg, se sont inclinés une seconde fois, de sorte que si leurs rivaux genevois, qui doivent encore rencontrer Sécheron, Jonction et Genève — trois équipes qui n'ont plus rien à perdre, ni à gagner — remportent une seule victoire, le sort de Cassarate sera définitivement scellé.

Rappelons que les résultats de ce dernier week-end furent les suivants : Sanas - Federale 42-44, Olympic - Cassarate 54-52, Sanas - Cassarate 59-25, Olympic - Federale 62-52.

Mardi soir, à Genève, se disputaient deux derbies : Genève - Jonction 54-68 et Stade Français - Sécheron 49-35.

Par cette victoire attendue, Stade Français rejoint Urania au classement qui s'établit ainsi :

1. ex aequo Urania et Stade Français, 15 matches, 24 points ; 3. Federale, 17 m., 20 p. ; 4. Sécheron, 15 m., 16 p. ; ex aequo Jonction et Olympic Fribourg, 16 m., 16 p. ; 7. Sanas, 17 m., 14 p. ; 8. Genève, 15 m., 12 p. ; 9. G.O.U. 15 m., 8 p. ; 10. Cassarate, 17 m. 8 p.

Samedi, auront lieu les matches Jonction - G.O.U., Urania - Olympic et Genève - Sécheron, tandis que mardi prochain se disputeront des rencontres comptant pour la coupe suisse.

× × ×

A propos de la coupe, voici comment se présente la situation dans les différents groupes :

Groupe Genève : la finale du groupe opposera, mardi prochain, Genève à Sécheron ;

Groupe Vaud - Valais - Fribourg : les demi-finales mettront aux prises Sanas et Olympic Fribourg d'une part, Merry Boys et Lausanne-Ville de l'autre ;

Groupe Neuchâtel - Suisse allemande : Olympic Chaux-de-Fonds, après avoir battu Neuchâtel et pris ainsi une revanche de sa défaite en championnat, doit rencontrer Zurich en finale ;

Groupe Tessin : les finalistes ne sont pas encore connus.

Art.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● M. Gunnar Lange, président de la fédération suédoise de football, vient d'annoncer que le montant global des recettes perçues lors du tour final de la coupe du monde s'élève à 10 millions de francs (compris 1,2 million pour les retransmissions). Après déduction faite des frais de l'organisation et les 2 millions versés à la FIFA, il ne reste plus rien comme bénéfice, car il faut encore ajouter les frais de la construction du stade de Stockholm qui sont en partie à la charge de la fédération scandinave.

● Le musulman algérien Hassen Chabri, ex-licencié à l'A.S. Monaco, qui avait été arrêté à la frontière suisse en avril dernier alors que la plupart des footballeurs algériens jouant en France avaient quitté la Métropole, est arrivé à Tunis après être parvenu à s'enfuir de l'endroit où il était détenu.

● Championnat de France de 1re division : Limoges - Racing Paris 1-1. Toujours invaincu après 13 matches, le Racing conserve la première place du classement avec 18 points contre 17 au deuxième qui est Nice.

● En match amical Locomotiv Sofia et Nimes ont fait match nul 2-2 (0-1).

● Lors d'un match interligues à Belfast l'Eire a battu l'Irlande du Nord 3-2.

● Voici la composition de l'équipe hollandaise B qui rencontrera la Suisse B le 2 novembre, à Winterthour :

Gardien : Hoffel (GVAV Groningen) ; arrières : Brull (Rapid JC. Heerlen), Veldhoen (Feyenoord Rotterdam) ; demis : de Koning (Sparta Rotterdam), Walhout (Feyenoord Rotterdam), Munsters (Fortuna 54) ; avants : Meyers (Feyenoord Rotterdam), Vonhoff (DWS-A Amsterdam), van der Gijp (Feyenoord Rotterdam), Bennsars (Noad Tilburg), Bosselaar (Sparta Rotterdam). Les remplaçants sont : van Heeswijk (Blau Wit Amsterdam), Scherpenisse (Ada La Haye), Schaap (SC. Enschede) et Angenent (Fortuna 54 Geleen).

Réapparition de Roger Vonlanthen

Notre compatriote Roger Vonlanthen, qui est depuis plusieurs années footballeur professionnel en Italie, a fait dimanche sa réapparition dans l'équipe d'Alessandria qui milite, on le sait, en catégorie supérieure. Alessandria arracha un point à Genoa. Ce n'était pas un luxe puisque au cours des cinq matches précédents, le club de Vonlanthen n'avait empoché en tout et pour tout qu'un seul autre point. Nous voyons ci-dessus un instantané de Vonlanthen au cours de la rencontre avec Genoa, une rencontre émaillée d'incidents puisque Alessandria termina à neuf. En début de partie, ce club vit un de ses arrières se fracturer un bras, mais revenir sur le terrain, pratiquement inutilisable il est vrai, contre l'avis du médecin. Puis « Poison » Lorenzi, qui défend à nouveau les mêmes couleurs que Vonlanthen se fit expulser du terrain pour la seconde fois de la saison. Et ce qui nous confirme que ce match se disputa dans une ambiance vraiment spéciale, c'est notre compatriote, qui fut pourtant toujours un modèle de correction, reçut deux avertissements de l'arbitre pour irrégularité !

Apprenez aussi que...

● Le tour cycliste de Sicile, disputé sur une distance de 260 km., a été remporté par l'Italien Ronchini, en 7 h. 23', devant Conti, même temps ; 3. Mori, à 4' 35" ; 4. Pellegrini, à 7' 56" ; 5. Lucchesi, même temps ; 6. Nicolo, à 11' 50" ; 7. Metra, 8. Miserocchi, 9. Peconaro, même temps.

● Voici quelques bonnes performances d'athlétisme réalisées lors d'une réunion à Turin : au disque l'Italien Consolini a réussi un jet de 54 m. 20 alors que son compatriote lançait le poids à 17 m. 68. D'autre part plusieurs records nationaux ont été battus. C'est ainsi qu'à Tbiliski le Russe Ovsepian a lancé le poids à 17 m. 93, alors qu'à Téhéran, l'Iranais Kemani battait le record du saut en hauteur avec un bond de 2 m. 03 et son compatriote Rahmani celui du triple saut avec 15 m. 42.

● Combat de boxe de poids mi-lourds, à Oakland : Carl « Bobo » Olson, Etats-Unis (ex-champion du monde des poids moyens), bat Don Grant, Etats-Unis, par k.o. technique à la 7me reprise.

● La Soviétique Zalagaytite a amélioré, à Tbilissi, le record du monde féminin du javelot avec un lancer de 57 m. 49. L'ancien record appartenait à l'Australienne Anna Pazera, depuis le 27 juillet 1958, avec un jet de 57 m. 40.

SKI

Un cours aura lieu prochainement à la Chaux-de-Fonds

Lors de l'assemblée que les clubs du giron jurassien viennent de tenir à Tramelan, M. Edgar Cosandier, chef technique a tracé le programme d'activité du Giron pour la saison. Cette année, le C. T. a pu obtenir de la fédération suisse de ski, le subventionnement d'un cours de fond qui aura lieu à la Chaux-de-Fonds les 5, 6 et 7 décembre prochain ; et d'un cours de saut qui se déroulera à la Chaux-de-Fonds, soit au Locle (selon l'enneigement), les 28, 29 et 30 novembre. Enfin, un cours de slalom et de descente subventionné celui-là par le giron, se tiendra à la Savagnière les 29 et 30 novembre.

Il y a quelques semaines, la C. T. a organisé à la Chaux-de-Fonds, une journée d'entraînement à laquelle tous les coureurs de la région étaient conviés. Sur 47 clubs du giron, 10 étaient représentés par 36 coureurs, soit 24 pour les disciplines alpines et 12 pour le fond. Les sauteurs eux, ont boudé cette journée ! C'est donc à peine le 15 % des coureurs participant généralement aux concours jurassiens qui ont jugé bon de s'intéresser à cette journée de mise en condition physique. C'est peu, bien peu, surtout si l'on songe que sur ce faible effectif, la moitié seulement s'est révélée en bonne forme, au point de vue souffle et résistance... Il s'agirait donc de consentir un gros effort de ce côté-là. Les entraîneurs des clubs doivent en être ocnscients.

Les épreuves jurassiennes de la saison prochaine

Le comité directeur du giron jurassien des clubs de ski, réuni en assemblée générale d'automne, a fixé comme suit les dates des différentes épreuves comptant pour les championnats jurassiens de la prochaine saison :

Relais, 4 janvier, aux Breuleux.

Disciplines alpines, 24 et 25 janvier, à Saint-Imier - Villeret.

Disciplines nordiques, 25 janvier, à Malleray.

NOUVELLES BRÈVES

● A Glascow, lors d'un combat de boxe de poids mouches, Frankie Jones, champion de Grande-Bretagne de la catégorie, bat Dennis Adams (Afrique du Sud), champion de l'Empire britannique, aux points, en huit rounds.

● Six jours cyclistes de Dortmund, positions à la neutralisation de jeudi : 1. Nielsen-Lykke, Danemark, 26 p. ; 2. Terruzzi-de Rossi, Italie, 22 p. ; 3. Bugdahl-Petry, Allemagne, 14 p. ; 4. Gillen-Post, Luxembourg-Hollande, 0 p. ; à un tour : 5. Reinecke-Junkermann, Allemagne, 10 p. ; 6. van Steenbergen-Severeyns, Belgique, 4 p. ; à deux tours : 7. Ziegler-Scholl, Allemagne, 7 p. ; 8. Senfftleben-Carrara, France, 2 p. ; 9. Holzmann - Arnold, Allemagne-Australie, 0 p. ; à trois tours : 10. Roth-Pfenninger, Suisse, 13 p.

● Le colonel René Beaupuis, ancien commissaire général du Tour de France cycliste, et directeur du Parc des Princes, vient de décéder des suites d'une opération dans une clinique parisienne, à l'âge de 71 ans.

● Deux chevaux pur sang soviétiques, « Garnier » et « Sarjad », qui participeront le 11 novembre prochain à la plus grande course hippique internationale des Etats-Unis, le « Washington D. C. International » (doté d'un prix de quatre cent mille francs), ont été embarqués à l'aérodrome de Tempelhof, à Berlin-Ouest, à bord d'un avion. C'est la première fois que des chevaux de courses soviétiques sont acheminés par la voie aérienne d'Europe aux Etats-Unis.

● Coupe de tennis du roi de Suède, premier tour, à Oslo : Norvège-Pologne 3-2. Le vainqueur rencontrera la Suède pour le deuxième tour.

NOTRE CHRONIQUE DE GYMNASTIQUE

Quel est le rôle de l'A.N.E.P. ?

C'est très volontiers que nous répondons à cette question d'un de nos lecteurs : « Qu'est-ce que l'ANEP et quel est son rôle ? »

L'Association nationale d'éducation physique a été fondée en 1922. Elle groupa au début une dizaine des plus grandes fédérations gymnastiques et sportives du pays, telles la SFG, l'ASFA, la Société suisse des maitres de gymnastique, la fédération des sociétés d'aviron. Le rôle de cette ANEP était de grouper les fédérations de gymnastique et de sport pour défendre leurs intérêts et pour examiner les problèmes d'ordre général touchant à l'éducation physique et au sport.

Par la suite, la plupart des associations sportives demandèrent leur adhésion à l'ANEP, qui, aujourd'hui, compte 50 fédérations ou groupements affiliés, parmi lesquels se trouvent certaines organisations n'ayant parfois que de lointains rapports avec la culture physique ou le sport.

Le rôle de l'ANEP est d'aider dans la mesure du possible les fédérations affiliées. Elle le fait grâce aux substantielles subventions qu'elle peut allouer grâce aux bénéfices du Sport-Toto. On comprend dès lors l'intérêt que présente l'ANEP pour les groupements qui en dépendent et les avantages qu'ils peuvent en attendre.

Un comité central, secondé par plusieurs commissions, dirige cet important organisme et accomplit, il faut le dire, un travail énorme pour le développement de la gymnastique et du sport dans notre pays.

Lors de la constitution de l'ANEP, il y eut quelques dissensions à aplanir avec le comité olympique suisse (COS) créé en 1912, instance qui régissait les rapports et l'activité dans le cadre de l'olympisme et des jeux quadriennaux.

Aujourd'hui, une convention entre l'ANEP et le COS a fait de ce dernier, une section indépendante de l'ANEP, et ses prérogatives sont nettement définies. Cette section groupe les fédérations qui participent aux Jeux olympiques ou qui sont susceptibles d'y participer. L'olympisme est le domaine exclusif du COS, seul habilité pour traiter avec le comité olympique international.

Dans ses dernières assises, l'ANEP a examiné le projet d'une future « Maison des sportifs » à Berne qui abriterait le secrétariat de l'ANEP, les bureaux du COS et de l'ASF, voire d'autres fédérations s'intéressant à cette question.

Dans une prochaine chronique, nous verrons quelques points de l'activité de l'ANEP.

B. G.

PLAISIR DE LIRE

Ouvrage récent sur la musique et les musiciens

LE « LAROUSSE DE LA MUSIQUE »

Ce magnifique ouvrage (1) sera sans doute pour longtemps, au même titre que la « Musique des origines à nos jours » du même éditeur, l'indispensable auxiliaire de tout musicien.

Avec ses nombreuses illustrations, ses splendides hors-texte en couleurs, ses cartes et schémas, ses fac-similés de manuscrits et documents célèbres, il prouve quel attrait peut avoir aujourd'hui un « dictionnaire », ce terme qui il y a quelques années encore, évoquait quelque austère et rébarbatif ouvrage qu'on ouvrait sans joie et par pure nécessité.

Il remplacera désormais la traduction du fameux « Riemann » qui fut pour toute une génération presque le seul dictionnaire de musique de langue française. Le « Larousse de la musique » le dépasse non seulement par une présentation infiniment attrayante, mais par son caractère vraiment actuel et encyclopédique, nous donnant une foule de renseignements sur le jazz, sur les compositeurs contemporains, sur la musique orientale ou africaine, sur tout cette terminologie bizarre couramment utilisée depuis quelques années : musique expressionniste, concrète, dodécaphonique, etc.

Sous la direction de l'éminent musicologue N. Dufourcq, plus de 150 collaborateurs de tous pays ont travaillé à l'établissement de cet ouvrage.

Ici les œuvres surtout sont prises en considération et un compositeur de second rang a plus de chances de trouver son nom dans le « Larousse » que tel virtuose célèbre. En outre, on ne s'est pas trop étendu sur les biographies des grands musiciens, estimant à juste titre que c'est là le rôle des nombreux ouvrages spécialement consacrés à Bach, Beethoven ou Wagner. Une bibliographie très à jour nous donne d'ailleurs à ce sujet tous les renseignements souhaitables.

Une remarquable nouveauté a été l'établissement d'une discographie complète, donnant la liste de toutes les œuvres enregistrées à ce jour, par ordre de compositeur, avec indication de la firme et du numéro du microsillon.

Autre innovation, l'analyse complète d'une centaine d'œuvres, allant des concertos brandebourgeois de Bach aux symphonies de Beethoven et Honegger, avec exemples musicaux à l'appui.

Enfin, et c'est la première fois qu'en musicologie, le disque s'ajoute au texte et à l'image, des illustrations sonores sous la forme de deux disques de 17 centimètres donnant une foule d'indications sur le timbre des instruments et la signification de certaines formules musicales. Un complément facultatif de 8 disques, en album, vendu séparément, ajoute encore une trentaine d'exemples choisis parmi des œuvres souvent inédites.

Signalons encore le prix vraiment modique du « Larousse de la musique », surtout si l'on tient compte de l'importance de l'ouvrage et de sa luxueuse présentation.

L. de Mv.

(1) Librairie Larousse, Paris 1957, deux volumes.

ET PLAISIR D'ÉTUDIER

Bouleversement des traditions universitaires dans l'Etat de New-York

DES CENTAINES DE PROFESSEURS FERONT LEURS COURS SUR LES ÉCRANS DE TÉLÉVISION

A partir de ce mois, des centaines de professeurs américains vont suivre des cours de diction et d'art dramatique. Ils ont été choisis pour présenter à la télévision des cours et des conférences à plus de deux millions d'élèves de l'Etat de New-York.

Ce bouleversement des traditions universitaires est dû à la publication, par la fondation Ford, des résultats d'une expérience poursuivie durant un an dans 250 écoles et collèges des Etats-Unis, groupant au total plus de 100,000 élèves. Dans chacun de ces établissements, la moitié des élèves travaillaient par la télévision, l'autre moitié suivait des cours normaux. La conclusion est nette : grâce à la télévision, les élèves « vont plus vite et plus loin que nous n'osions l'espérer », ont déclaré les organisateurs de l'expérience, stupéfiés par les résultats.

A Philadelphie, une enquête similaire a montré que l'attention et la tenue des élèves étaient à tel point améliorées par les cours à la télévision que deux institutrices suffisaient pour surveiller un auditoire de 300 garçons — alors qu'il en fallait habituellement dix. Il a été possible d'affecter les huit autres professeurs à des classes spéciales pour enfants retardés ou, au contraire, parfaitement doués.

Les adultes peuvent suivre des cours variés, allant de « Infrastructure intellectuelle et sociale de la littérature moderne » et « Introduction à la psychanalyse » à « Histoire des transports aux Etats-Unis » et « Comment construire un calculateur électronique » et des leçons de langues étrangères. Environ 125,000 new-yorkais de tout âge se lèvent le matin à 6 h. 15 pour suivre le cours de 6 h. 30, et un nombre égal s'installent devant un poste de télévision de minuit à 3 heures. « Le Collège de minuit » coûte 12,000 fr. par trimestre et les examens de fin d'année sont reconnus par le ministère de l'éducation.

6

Se régaler, garder la ligne :

problème de tous les repas...

Mais le Tilsit, faveur insigne,

Nourrit bien et n'engraisse pas !

Tilsit

Ah ! quel fameux fromage, A toute heure, à tout âge !

CARNET DE L'AMATEUR

L'ARCHÉOLOGIE

★ *Le séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Fribourg a fait cet été une très intéressante découverte dans les Grisons. Occupé à explorer les ruines de l'ancienne église paroissiale catholique de Mathon (Schamserberg), abandonnée depuis 1728, il a découvert, sous les restes de cet édifice de l'époque postromane, les vestiges d'une église antérieure datant de la période carolingienne. Les débris de ce lieu de culte primitif étaient recouverts de peintures du haut moyen âge.*

★ *Après deux années d'efforts, le tombeau de l'empereur Wang-Li, du temps de la dynastie Ming, dont Pékin était la capitale, a été dégagé. Il se trouvait à 19 mètres sous terre. L'empereur Wang-Li mourut en 1620 et ses deux femmes furent enterrées avec lui. Autour des cercueils, de fabuleux trésors étaient accumulés : des vases d'or et d'argent, des statuettes, des soieries, des tablettes de bois portant gravés les titres du souverain, etc.*

LA MUSIQUE

★ *La Hongrie se prépare à commémorer en 1959 le cent cinquantième anniversaire de la mort de Joseph Haydn. La principale manifestation sera un congrès international de musicologie qui se déroulera à Eszterhaza, où Haydn travailla pendant trente ans sous la protection des princes de cette province. Parmi les autres manifestations figurent une première à l'Opéra de Budapest, la publication d'une bibliographie des ouvrages et articles consacrés à l'œuvre de Haydn, et un concours international de musique de chambre.*

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30, Spectacle de danse classique.

CINÉMAS

Cinéac : 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), Faux tableaux.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'adieu aux armes.
Palace : 14 h. 45 et 20 h., Le pont de la rivière Kwaï.
Arcades : 20 h. 30, Les misérables (1re époque).
Rex : 20 h. 15, Le petit monde de Don Camillo.
Studio : 20 h. 30, A l'est d'Eden.

PHARMACIE D'OFFICE :
Bl. Cart, rue de l'Hôpital

MOTS CROISÉS

Problème No 839

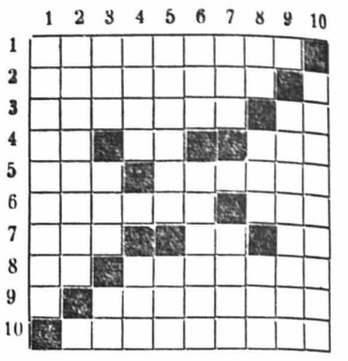

HORIZONTALEMENT

1. Elle nous enseigne le bien-dire.
2. Excite de nouveau.
3. Expérimentés. — Possessif.
4. Démonstratif. — Fin d'infinitif. — Capucin d'Amérique.
5. Affluent du Danube. — Franc et sincère.
6. Peuple de la Gaule. — Commune en Russie.
7. Canton suisse. — Un point, c'est tout. — Adverbe.
8. Pronom. — Furies.
9. On les fait passer dans la colonne voisine.
10. Importe.

VERTICALEMENT

1. Remplie d'élégance.
2. Céder ce qu'on a acheté.
3. Ainsi saluait-on César. — Fait du tort. — Lettres de créance.
4. Contre-épreuve en plâtre du modèle-type. — Place.
5. Garçon boulanger. — Il incite à partir en campagne.
6. Gendre de Mahomet. — Il a droit de pâture dans les forêts.
7. Pronom. — Pour payer la casse.
8. Ile. — Fils de Noé. — Ils font les grandes rivières.
9. Macérées dans une sauce relevée.
10. Principale.

Solution du problème No 838

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	C	A	R	O	N	I	■	M
2	E	C	R	U	■	R	O	M	E	O
3	C	R	I	■	E	■	M	A	R	I
4	H	E	S	I	T	E	■	M	I	S
5	A	■	E	B	A	T	S	■	N	I
6	N	O	■	N	I	A	I	S	■	S
7	C	R	U	■	M	U	S	E	E	S
8	E	B	R	E	■	X	■	D	R	U
9	T	E	N	U	S	■	P	A	I	R
10	E	■	E	X	A	M	I	N	E	E

RADIO

Vendredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., réveil à Vienne. 7.15, informations. 7.20, propos du matin. 7.25, kaléidoscope matinal. 11 h., émission d'ensemble (voir Beromunster). 12 h., au carillon de midi, avec à 12.15 : le mémento sportif. 12.45, informations. 12.55, Eric Broocke propose... 13.30, musique romantique.

16 h., « Le Rouge et le Noir », feuilleton de Stendhal. 16.20, rendez-vous avec Manon. 16.40, piano. 17 h., l'âme espagnole. 17.20, chant pour le jour des morts et la Toussaint. 18 h., concerto de B. Galuppi. 18.10, tous responsables ! 18.30, micro-partout. 19.15, informations. 19.25, la situation internationale. 19.35, le miroir du monde. 19.55, orchestre Frank Pourcel. 20 h., la situation du théâtre en Europe. 20.25, à l'enseigne de la jeunesse : en d'autres termes ; 20.40, jazz à la carte ; 21 h., le banc d'essai : « La cage », pièce de S. Surchi. 21.35, guitare. 21.50, musique de chambre. 22.30, informations. 22.35, poètes d'aujourd'hui. 22.55, musique de notre temps. 23.12, chœur.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, mélodies de Cole Porter. 7 h., informations. Les trois minutes de l'agriculture. 7.10, musique populaire. 7.25, Worte auf den Weg. 11 h., émission d'ensemble : podium des jeunes. 11.30, concert. 12 h., musique populaire. 12.10, communiqué touristiques. 12.20, wir gratulieren .12.30, informations. 12.40, Der Barbier von Seldwyla. 12.45, sports et musique. 13.25, piano. 14 h., pour Madame. 14.30, reprise d'une émission radioscolaire.

16 h., souvenirs musicaux. 16.45, lorsque le siècle était jeune. 17 h., pour les jeunes amis de la musique. 17.30, pour les jeunes. 18.05, chansons américaines. 18.30, actualités. 18.45, nouveaux disques. 19.05, chronique mondiale. 19.20, communiqués. 19.30, informations. Echo du temps. 20 h., mélodies du mois. 20.30, trois contre trois. 21.15, R. Wagner à Zurich. 22.15, informations. 22.20, musique de chambre de compositeurs suisses.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, étoiles de l'Opéra de Paris. 21.20, théâtre pour rire. 21.45, l'actualité littéraire. 22.05, reportage sportif. 22.45, dernières informations.

Emetteur de Zurich

20.15, téléjournal. 20.30, étoiles de l'Opéra de Paris. 21.20, miroir du temps. 22 h., téléjournal.

TRUAND et GENTILHOMME

RÉSUMÉ. — Pour sauver sa fille, Larchini s'est introduit par ruse dans le castel d'Eglons auprès de Rastignac qui l'invite à assister à l'exécution de Sérignac et de Gauthier que l'on s'apprête à pendre. Mais Bella est traînée également devant les potences. A cette vue, Larchini poignarde Rastignac.

« Toi aussi, misérable, tu périras ! » gronde Larchini d'une voix terrible. Rastignac est tombé comme une masse. Larchini, fou de colère, lui lance un formidable coup de pied et sans plus se préoccuper de sa victime, bondit dans le couloir, dans l'escalier et dans la cour en direction du donjon. C'est cela qu'a vu Sérignac et c'est pourquoi, en demandant un confesseur il tente de gagner du temps, car, l'inconnu qui vient de poignarder Rastignac ne peut être qu'un allié.

Or, sur la terrasse qui domine le donjon, en dehors des deux condamnés et de Bella, il n'y a que le sergent Petitbois et ses cinq gardes pour s'opposer à Larchini. Cinq piètres combattants, Sérignac a pu en juger lors de son attaque sur la route ! Lorsque le mufle de Larchini apparaît par la trappe, le bourreau s'apprête lui-même à descendre afin d'aller quérir le prêtre. Mais la première chose que voit Larchini c'est Bella.

Bella étendue de tout son long sur la terrasse, Bella qui, aux dernières limites de l'angoisse et de la douleur, vient de perdre connaissance. Larchini la croit morte. Il suppose que pendant qu'il gravissait quatre à quatre les marches de l'escalier l'un des gardes ou le bourreau a frappé sa fille. Les yeux exorbités, tenant son épée à la main droite, son poignard ensanglanté à la main gauche, gigantesque, herculeen, il bondit sur la terrasse.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur.
Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.
Imp.. PROFAR S.A. - GENÈVE

Garcin
CHAPELIER
Chapeaux
FLÉCHET
Seul dépositaire
Seyon 14

Avez-vous peur du feu ou des voleurs ?
Alors, vite un saut à Malley, à la
MAISON TAUXE
Fabrique de coffres-forts - LAUSANNE
qui vous servira rapidement aux meilleures conditions.
Téléphone (021) 24 85 25
Ouvertures - Réparations - Transports

Fraîcheur d'automne...

Cette ravissante robe en tricot vevenit, manches ¾, dos travaillé, pli creux avec martingale ornée de deux boutons dorés. Existe en marine.

Tailles 38-46 **69.-**

Le deux-pièces pratique, en tricot tailleur. Jaquette vague, col nouveau décollé, dos pli creux agrémenté d'une petite martingale. Jupe droite. Existe en marine et bleu de Paris.

Tailles 38-46 **79.-**

Tout le charme de la mode nouvelle vous est présenté à nos rayons spécialisés

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

REVUE DE MODE PERMANENTE DANS NOS VITRINES

Faites confiance aux vertus curatives naturelles des plantes médicinales!

Dans le traitement des troubles circulatoires dus à l'âge, les médecins ont de plus en plus recours à la thérapeutique des plantes médicinales. Leur avantage sur les médicaments de synthèse chimique est la présence d'une multitude de substances curatives naturelles qui se complètent.

C'est le cas pour l'Artérosan, remède bien connu, à base de gui, d'aubépine, de prèle et d'ail. Il fait baisser votre tension, soulage votre cœur, décontracte votre réseau vasculaire et stimule en même temps votre digestion.

Nombre d'hommes et de femmes de plus de 40 ans font chaque année une ou deux cures d'Artérosan pour maintenir les aptitudes fonctionnelles de leur système circulatoire. Les médecins prescrivent généralement l'Artérosan dans les cas d'hypertension et d'artériosclérose, contre les crampes vasculaires, les vapeurs, les vertiges et les troubles de la ménopause.

L'Artérosan est agréable à prendre – sous forme de granules chocolatés ou de dragées sans goût. La boîte d'une semaine Fr. 4.65. La triple boîte de cure au prix avantageux de Fr. 11.90. Dans les pharmacies et les drogueries.

Pour cause de départ, mobilier à l'état de neuf, à vendre

4 tabourets, 1 table de cuisine avec nécessaire à repasser ; 1 chambre à coucher, 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas, 2 duvets, 2 traversins, 2 oreillers, 1 couvre-lits, 1 tour de lits, 1 plafonnier et 2 tables de chevet, 1 pouf assorti au couvre-lits ; 1 buffet, 1 table et 6 chaises, 1 milieu, 1 lustre.

Le mobilier complet **Fr. 2600.—**

Faire offre par écrit sous chiffres M. X. 4453 au bureau de la Feuille d'avis.

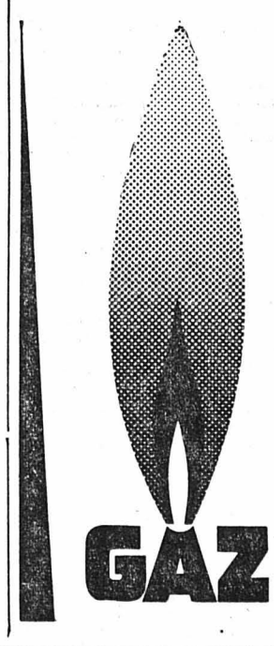

Vous êtes moderne: vous faites donc, vous aussi, votre cuisine au gaz sur la nouvelle cuisinière à gaz suisse.

f

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS !

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

GRANDES FACILITÉS — MEUBLES LOUP — LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4 NEUCHATEL Croix-du-Marché 3

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le Moulin des Loups

ROMAN
par 32
Claude MONTORGE

La malade était restée songeuse; ses lèvres avaient été agitées d'un tremblement, comme si elle eût voulu parler; puis elle était restée muette, les yeux dans le vague, la pensée lointaine.

Enfin, elle avait pris une des mains de son mari dans les deux siennes et elle avait imploré :

— Vous m'aimez bien, n'est-ce pas?

— Je vous le jure.

— Toujours autant ?

— Je suis sûr que vous n'avez pas démérité de ma tendresse.

— Oh ! merci, vous êtes bon...

Des larmes avaient coulé de ses yeux, puis, après un moment de muette méditation, elle avait continué :

— Il me semble que j'ai des torts envers vous, Pascal ; celui-là surtout de n'avoir pas su assez apprécier la chance qui m'a permis de vous rencontrer, d'être aimée de vous avec tant de ferveur, de dignité et de délicatesse.

— Calmez-vous, ne vous émouvez pas ainsi.

— Oh ! mon Dieu, comme on est à plaindre quand on ne peut pas exprimer l'inexprimable, faire comprendre des choses indicibles. Pascal, pardonnez-moi d'être palpitante et attendrie comme je le suis. En vous trouvant, c'est tout le bonheur du monde qui s'est offert à moi. C'est grâce à vous que ma vie est belle, que mon âme est enivrée et que l'espoir illumine mon rêve. Je vous dois toute la douceur de mon passé enchanté, toute la joie d'une maturité qui a seulement associé de l'exaltation à mes ingénues candeurs de petite fille. Heureuse, trois fois heureuse, celle qui est aimée comme je le suis par vous.

— Heureux, trois fois heureux, avait répondu Chavance, l'homme qui emplit sa vie avec une seule tendresse, et qui borne tous ses horizons aux limites du jardin qui entoure sa propriété. Vous êtes tout pour moi, Jacqueline.

— Vous êtes tout pour moi, Pascal. Quand vous me regardez avec vos bons yeux ruisselants de tendresse, un grand et généreux soleil m'enveloppe de tous ses rayons. Quand votre regard se détourne, quand j'y discerne un trouble, un doute, je me sens inquiète et tremblante comme la nature sous un ciel obscurci.

Chavance, d'une voix grelottante et sourde, avait ajouté :

— J'aurais pu vous perdre.

Et ils avaient frissonné longuement l'un et l'autre.

Puis Jacqueline avait dit :

— Si je partais, je ne vous laisserais rien, pas même un petit enfant à qui j'aurais appris à vous chérir et à vous admirer, un enfant qui vous parlerait de moi jusqu'au bout de votre vie...

Ces scènes entre eux se renouvelaient fréquemment et elles se terminaient toujours par cette navrante constatation qu'il manque un pivot à un ménage sans enfant et qu'un couple qui n'a pas la certitude de se prolonger dans l'avenir, de laisser quelqu'un après le grand départ pour entretenir et fleurir la tombe où l'on reposera, ne possède pas un bonheur complet, absolu et définitif.

Les récents événements qui s'étaient produits avaient ébranlé la confiance que le propriétaire du Moulin aux Loups avait toujours eue en lui-même et en la vie.

L'arrêt des meules, le grand silence qui régnait dans la vallée, les angoisses qui l'étreignaient au sujet de la santé de sa femme, le mystère qui enveloppait certains faits et que, par discrétion, il ne cherchait pas à percer, tout un ensemble de causes qui avaient agi insensiblement sur son moral, en avaient fait un homme différent de ce qu'il était jadis.

Il se blâmait à présent d'avoir été trop égoïste autrefois, d'avoir pensé qu'il n'avait pas de devoirs plus urgents que ceux qui consistaient à remplir consciencieusement la fonction qu'il s'était donnée. « On n'a pas le droit de ne penser qu'à soi, se disait-il. Chaque homme a des devoirs envers autrui et des devoirs sociaux. Si chacun de nous tendait la main à un pauvre être qui succombe sous le poids de l'universelle indifférence, adressait une bonne parole et manifestait des sentiments fraternels à un malheureux, il y aurait peut-être moins de découragement et moins de misère parmi les hommes. »

Il avait un remords de s'être montré un peu trop négligent à l'égard de ses cousins de Saulieu.

Il reconnaissait qu'il avait été trop prompt à trouver Darbot insupportable parce qu'il le croyait maussade et grincheux.

Il se reprochait d'avoir cru trop facilement que les infortunés ont bien souvent mérité leur malchance et qu'ils n'ont pas été assez prévoyants, actifs, laborieux, intelligents. Il reconnaissait qu'il y a bien des délicats, des consciencieux dépourvus des hardiesses qui rendent maître de l'impossible, qui ouvrent des portes infranchissables et permettent de décrocher des joies inespérées.

Il regrettait d'avoir été indifférent à l'égard des Darbot ; de les avoir négligés et traités comme des parents pauvres.

Un matin, pour commencer à racheter les torts qu'il se reconnaissait envers eux, il prit la direction de Saulieu.

Il trouva l'horloger dans son atelier, assis devant sa table surchargée de limes, de pinces et d'autres outils.

Celui-ci avait une loupe fixée sous l'arcade sourcilière et il était absorbé par un travail minutieux.

Il ne s'était pas dérangé au coup de timbre de la porte.

Un cri de joie échappé à Mme Darbot : « Tiens, c'est le cousin Chavance, quelle bonne surprise ! » fit sursauter l'artisan.

Il se leva, s'avança vers l'industriel, les deux mains tendues :

— Je suis heureux de te revoir.

— Et moi donc.

— Ah ! mon cher, depuis notre dernière entrevue, je garde en moi le remords de t'avoir accablé de théories dissolvantes qui ont pu émousser la belle confiance que tu avais en toi, en ton étoile. Mais entre donc, viens t'asseoir. Tu vas déjeuner avec nous, sans façons. Nous n'en faisons jamais. As-tu remisé ton auto à l'ombre dans la cour ?

— Oui.

— Alors, tu déjeunes. Boire, manger, sont encore les plus agréables actions que les hommes aient trouvé à commettre pour se rapprocher.

— Vraiment, cela te ferait plaisir ?... Je ne vous dérangerais pas ?

— Tu ne nous dérangeras jamais. Notre gentille cousine ne s'est donc pas encore décidée à t'accompagner ? Comment va-t-elle ?

— Un peu mieux.

— Elle a été souffrante ?

— Oui, mais toutes mes inquiétudes sont abolies.

— Ah ! tant mieux, nous sommes bien contents.

Et, dans leur reconnaissance de ce qu'un parent de la situation de Chavance daignait entrer dans leur demeure. Darbot et sa femme s'empressaient, la joie dans les yeux, le cœur sur la main, prêts à donner toutes les démonstrations affectueuses possibles, à offrir tout ce qu'ils possédaient pour prouver qu'ils appréciaient l'honneur que leur riche cousin leur faisait en ne se montrant pas indifférent à leur amitié.

Mme Darbot, excellente cuisinière, eut bientôt fait d'ajouter une petite note élégante au repas.

Les parents pauvres sont obligés de réfréner leurs élans de peur qu'on ne les croie intéressés.

Tout ce qu'ils possèdent ne leur appartient pas et c'est peut-être à cause de la débonnaire générosité qui les pousse à donner des preuves inimaginables de leur affection, c'est à cause de cette prodigalité spontanée qu'ils demeurent des parents pauvres.

Et ils sont plus reconnaissants de ce qu'on accepte d'eux, que de ce qu'on pourrait leur donner.

(A suivre)

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

La question de la réunion des deux Bâles reviendra-t-elle devant les Chambres fédérales ?

De notre correspondant de Bâle :

Suivant en cela le demi-canton campagnard, le Grand Conseil de Bâle-Ville a décidé, la semaine dernière, de saisir les Chambres fédérales d'une demande de reconsidération d'un arrêté de 1948 mettant fin à la procédure de réunification des deux demi-cantons. Comme dix ans ont passé depuis cette décision, peut-être n'est-il pas inutile de rafraîchir la mémoire de nos lecteurs.

Un peu d'histoire

Rappelons d'abord que le mouvement « fusionniste » ne date pas d'hier et commença à se manifester peu après les sanglants événements qui avaient provoqué la scission de 1833. En 1840 déjà un Bâlois de la campagne, Jakob Freivogel, procédait à une collecte de signatures pour essayer de recoller ce qui venait d'être brisé. En 1861 c'était au tour du parlement citadin de nommer une commission de quinze membres pour reprendre l'étude de la question. Puis de nouvelles tentatives eurent lieu, de part et d'autre, en 1875, 1877, 1888, 1906 et 1913-1914. Toutes ces initiatives se terminèrent par des échecs.

La lutte entra dans une phase plus active en 1932 lorsque des initiatives similaires, portant sur le principe de la fusion, furent lancées dans les deux demi-cantons. Toutes deux recueillirent le nombre requis de signatures, mais le gouvernement de Liestal refusa de soumettre celle de Bâle-Campagne au verdict du souverain... L'affaire fut portée devant le Tribunal fédéral, qui donna tort au gouvernement. Le double plébiscite eut lieu le 23 février 1936 et donna 12,727 « oui » contre 10,823 « non » en Bâle-Campagne et 20,717 « oui » contre 7450 « non » à Bâle-Ville. Forts de ces résultats, les deux gouvernements élaborèrent des textes constitutionnels qui furent mis en votation au mois d'octobre 1938. Résultats : 11,080 « oui » et 10,278 « non » en Bâle-Campagne, 14,639 « oui » et 4377 « non » à Bâle-Ville. Il ne restait plus qu'à obtenir la garantie fédérale... qui se fit attendre pendant dix ans, le Conseil fédéral ayant eu d'autres chats à fouetter de 1939 à 1945. La garantie fut refusée par 21 voix contre 14, au Conseil des Etats, le 10 décembre 1947, et par 8 voix contre 76 au Conseil national le 10 mars 1948. On pavoisa à Liestal, centre de la « résistance » campagnarde avec le sud du canton.

A la recherche de la « volonté populaire »

Quelles furent les raisons qui incitèrent les Chambres fédérales à refuser — contre leur habitude — de garantir la modification constitutionnelle demandée par la majorité des électeurs des deux demi-cantons, afin d'ouvrir la procédure de réunification ? La première et la plus importante est qu'une de ces deux majorités — celle de Bâle-Campagne — était sujette à caution. Elle avait été de 1899 voix en 1936, elle n'était plus que de 803 voix en 1938 et trois districts sur quatre avaient répondu « non » à deux reprises. Or ces trois districts réfractaires — Liestal, Sissach et Waldenbourg — sont ceux qui représentent effectivement la population de Bâle-Campagne. Le quatrième, celui qui fit pencher la balance du côté des « oui » grâce à la densité de sa population, est celui d'Arlesheim, proche de la ville et dont les autochtones ont été littéralement noyés sous un flot de nouveaux arrivants sans aucune attache sentimentale avec leur patrie d'adoption et ignorant tout de son passé. Comme la plupart de ces nouveaux venus travaillent dans les usines de la ville, seuls comptent pour eux les avantages matériels directs que pourrait leur valoir l'extension de certaines institutions sociales citadines aux habitants des communes campagnardes. Etait-il juste, en l'occurrence, de subordonner la volonté de rester maîtres chez eux des vrais campagnards bâlois à celle de ces quelques milliers de Confédérés d'autres cantons ? Les Chambres fédérales estimèrent que non.

La situation a-t-elle changé ?

Le vote négatif des Chambres fut suivi de dix ans d'accalmie, accalmie à laquelle mit fin une nouvelle offensive « fusionniste » des campagnards lancée au début de cette année. Une initiative demandant au gouvernement de Liestal de remettre l'affaire sur le tapis, à Berne, recueillit 9127 signatures et fit l'objet d'une troisième votation au mois de juin dernier. Le résultat en fut 16,752 « oui » et 11,877 « non », les trois districts méridionaux s'entêtant dans leur opposition mais étant majorisés une fois de plus par le district d'Arlesheim. Si l'on additionne maintenant les résultats des trois districts opposants, à la population autochtone stable, on s'aperçoit que la majorité négative y a augmenté de... 18 voix de 1938 à 1958 (4896), tandis que la majorité affirmative du district d'Arlesheim faisait un bond spectaculaire en avant de 3794 voix (5977 à 9771). C'est dans cette comparaison que gît tout le drame de Bâle-Campagne : d'un côté trois districts à la population à peu près stationnaire, de l'autre un district suburbain dont les localités croissent à un rythme que la « haute conjoncture » régnant dans les industries citadines ne fait qu'accélérer. Le nombre des votants du district d'Arlesheim a augmenté de 5128 en vingt ans, et, de ce chiffre, 3794 électeurs sont allés grossir les rangs des partisans de la fusion ! La netteté du résultat de ce dernier scrutin incitera-t-elle les Chambres fédérales à revenir sur leur décision de 1948 ? C'est possible, ce n'est pas certain.

Car parmi les opposants se retrouveront les fédéralistes pour qui l'arithmétique n'est pas tout et qui voudront tenir compte, à raison estimons-nous, de la volonté des autochtones de rester fidèles à leur passé. Ces fédéralistes pourront en outre compter sur l'appui — qu'ils n'auront certes pas souhaité ! — des députés de certain grand canton qui a, lui aussi, son problème de « minorité ». Un des juristes consultés par le gouvernement de Liestal sur le caractère constitutionnel de la dernière initiative, le professeur bernois Hans Huber, a laissé percer à ce propos le bout de l'oreille en déclarant dans son rapport que « le droit d'initiative n'avait pas été institué pour donner aux citoyens celui d'attenter à l'existence de l'Etat dans lequel ils vivent ».

Il n'y a pas très loin de Bâle au Jura...

L.

LE CANTON DE BERNE a déclaré la guerre au bruit

De notre correspondant de Berne :

Le canton de Berne, en la personne de ses magistrats, de ses chefs de police, de ses représentants, aidés par le corps médical et les citoyens de bonne volonté, a déclaré la guerre au bruit. Et pour marquer cet événement, une nombreuse assemblée s'est réunie, mercredi après-midi, à l'hôtel de ville, dans la salle du Grand Conseil, occupée jusqu'à la dernière place des galeries.

En ouvrant la séance, M. Bauder, conseiller d'Etat, a salué les participants et tout d'abord M. Feldmann, chef du département fédéral de justice et police, dont la présence se justifiait d'autant plus que la lutte contre le bruit ne peut pas être menée sans l'appui efficace, sur le terrain législatif tout au moins, de la Confédération elle-même.

L'orateur a exhorté les juges — ils étaient quelques-uns dans la salle — à se montrer sévères contre ceux qui troublent la tranquillité et le repos des gens paisibles par simple désir de faire du tapage. Mais il a aussi insisté pour que l'école et la famille apprennent aux enfants à éviter le bruit excessif. C'est là une tâche éducative de longue haleine et qui demande la persévérance, mais le succès — un succès même relatif — est à ce prix.

Nouvelle loi, nouvelles armes

M. Feldmann rappela ensuite les mesures prises par la Confédération pour combattre le bruit dû aux véhicules à moteur. Les dispositions de l'ancienne loi étaient sévères. Mais les a-t-on toujours appliquées ? Celles de la nouvelle loi, encore en discussion devant les Chambres, donneront de nouvelles armes aux autorités et à la police. Ainsi, l'article 13 déclare obligatoire « l'expertise des types », c'est-à-dire que les véhicules automobiles fabriqués en série ne pourront être mis sur le marché que si les experts les ont trouvés conformes aux prescriptions sur la lutte contre le bruit. La loi donne aussi aux agents de police le droit de saisir le permis de circulation et, s'il le faut, le véhicule, lorsqu'ils constatent « qu'il cause un bruit qui pourrait être évité ». On pourra aussi interdire à certains véhicules de circuler la nuit ou le dimanche. Mais le problème est plus vaste et les véhicules à moteur ne sont pas la seule source du bruit. Aussi, le Conseil fédéral a-t-il institué une « commission fédérale d'experts pour la lutte contre le bruit » qui, en répartissant le travail, s'est mise à la besogne avec ardeur et les premières études ont donné déjà les indications précieuses sur différents points.

La tâche de la police

Mais il faut poursuivre la tâche entreprise et si les appels à la bonne volonté, au respect du prochain, à la simple raison ne suffisent pas, il incombe à l'Etat, gardien de l'intérêt général, d'intervenir et de rétablir l'ordre à l'aide de la loi, de l'administration, des tribunaux et de la police.

C'est précisément la tâche difficile de la police qu'a exposée M. Freimüller, président de la ville de Berne, qui demande des prescriptions aussi précises, aussi claires que possible, comme aussi la collaboration active de la presse pour éclairer l'opinion publique sur la nécessité d'une lutte efficace contre le bruit.

Le bruit met en danger la santé

Car le bruit met en danger la santé de l'individu. C'est ce que rappelle brièvement le professeur Walther-Buel, directeur de l'établissement psychiatrique de Münsingen. Non seulement un bruit excessif peut provoquer des lésions des organes auditifs, mais il a de nombreuses et fâcheuses conséquences pour l'organisme, pour le système nerveux en particulier et même le système neuro-végétatif. Il n'est pas exclu qu'il joue un rôle dans la fréquence de ce qu'on appelle les « maladies de notre civilisation », l'infractus cardiaque, l'hypertension, etc.

Et M. Walther n'hésite pas à parler encore du bruit comme d'une « maladie de la culture intellectuelle », en ce sens que, faisant obstacle à la concentration, à la réflexion, il crée dans l'esprit un vide que, trop souvent, on tente de combler par de nouveaux bruits, en particulier ceux de la radio et de la télévision. Le bruit contribue ainsi à la « dépersonnalisation », à la rupture d'équilibre entre le monde intérieur et le monde extérieur. La médecine donc ne peut que soutenir les efforts de ceux qui tentent de le combattre.

Vote d'une résolution

M. Parietti, maire de Porrentruy, apporta l'appui des autorités communales à cette lutte, le colonel Perret, chef de section au service de la motorisation de l'armée, traita spécialement du bruit dû au trafic routier et des moyens de l'annénuer, enfin M. G. Wyss, avocat, exposa l'activité et le but de la Ligue contre le bruit, fondée en août 1956, et qui a entrepris une œuvre nécessaire de large information.

L'assemblée se sépara après avoir voté une résolution assurant de son énergique appui « toutes les mesures prises dans le domaine de l'éducation, de la technique, de la législation et de l'application du droit pour combattre le fléau qu'est le bruit ».

La séance fut suivie de démonstrations sur la place de l'Hôtel-de-Ville. On constata que, grâce à des dispositifs amortisseurs, il est parfaitement possible d'atténuer le bruit que font les plus puissantes machines utilisées sur les chantiers. Les moyens sont là, il ne manque souvent que la volonté de s'en servir.

G. P.

CONFÉDÉRATION

Davantage de blé indigène dans notre pain

(C.P.S.) Les livraisons de blé indigène de la récolte 1958 sont en cours et quelques milliers de vagons ont déjà été pris en charge. L'administration fédérale des blés estime que la livraison totale dépassera celle de l'an dernier. On l'évalue à 24.000 vagons de 10 tonnes contre 21.000 vagons provenant de la récolte de 1957.

Afin d'éviter une trop forte variation dans la composition des lots de mouture et, partant, de la qualité de la farine, les autorités se proposent de relever progressivement le pourcentage de blé indigène.

Par conséquent, dès le 1er novembre 1958, les meuniers à blé tendre devront utiliser 52 % de froment indigène, au lieu de 50 % comme jusqu'ici, 6 % (5 %) de seigle et 42 % (45 %) de froment étranger, dont 35 % de Manitoba et 7 % (10 %) de blé d'autres provenances. Pour que le blé indigène puisse être utilisé à temps et de façon rationnelle, l'administration des blés pourra éventuellement être amenée à augmenter ou à réduire la proportion de froment et de seigle.

Les divergences sur le prix des bois ronds

BERNE. — L'Association suisse de l'industrie du bois communique que son conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Houmard, de Malleray (Jura), a pris position au sujet des récentes divergences touchant le marché du bois 1958/1959. L'industrie des scieries s'en tient à ses offres de prix à l'économie forestière et se déclare toujours prête à signer sur cette base un accord paritaire avec ses partenaires sur le marché des grumes.

L'industrie des scieries affirme que les prix qu'elle offre sont fondés sur des calculs incontestables et sont en accord avec les principales industries du pays travaillant le bois. La réduction de prix d'environ 10 à 12 francs par mètre cube de bois ronds ou d'environ 10 % par rapport aux prix maximums appliqués jusqu'ici n'est rien d'autre qu'une adaptation tardive des prix de la matière première aux prix déjà fortement abaissés des bois sciés.

Reprise des travaux préparatoires d'une loi générale sur le travail

BERNE. — Les travaux préparatoires d'une loi générale sur le travail ont été repris, ainsi qu'un communiqué l'annonçait il y a quelque temps. Le projet de loi a été remanié d'après les avis émanant des cantons et des associations. La commission d'experts qui comprend notamment deux déléguées des associations féminines, a tenu sa première séance le 28 octobre 1958, sous la présidence de M. Holzer, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métier et du travail. Les délibérations se poursuivront en janvier et seront poussées de façon que le Conseil fédéral puisse soumettre un projet aux Chambres fédérales avant la fin de 1959, comme celles-ci l'ont demandé par une motion.

Le nouveau projet s'en tient aux directives qu'a établies une conférence avec les associations centrales réunies le 6 novembre 1957, sous la présidence de M. Holenstein, président de la Confédération. Aussi ce projet embrasse-t-il beaucoup moins de matières que celui de 1950. Les dispositions de droit privé relatives aux rapport de travail doivent être insérées dans le code des obligations, sous le titre concernant le contrat de travail. En ce domaine, les travaux préparatoires confiés au département fédéral de justice et police ont déjà commencé. On envisage de régler dans un projet spécial, à dresser par le département fédéral de l'intérieur, la question de l'assurance accidents à conclure par les entreprises non soumises à l'assurance obligatoire. La loi générale sur le travail contiendra donc uniquement des prescriptions de droit public sur la protection des travailleurs, notamment sur la durée du travail. La commission d'experts a décidé d'entrer en matière sur le projet que lui a présenté l'Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

FRIBOURG

Déficit budgétaire pour 1958

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat de Fribourg soumet au Grand Conseil, dont la prochaine session ordinaire s'ouvrira le 11 novembre, le projet de budget général de l'Etat pour l'année 1959. Il prévoit un total de recettes de 56,157,952 fr. et un total de dépenses de 57,762,702 fr., soit un déficit de 1,604,750 fr. Par rapport aux comptes de 1957, il y a aggravation de 180,237 francs et par rapport au budget de 1958, amélioration de 1,394,742 fr. Dans les dépenses figurent 3,169,740 fr. d'amortissements.

Parmi les principales dépenses, il convient de mentionner 5 millions pour les routes cantonales, 1,800,000 pour les établissements de Marsens et 800,000 francs pour le pont du Gotteron. Le Conseil d'Etat relève qu'il s'efforce d'accroître les recettes par le rendement de la fiscalité, l'exploitation de toutes les ressources, le développement des entreprises électriques fribourgeoises et des réformes administratives.

BERNE

Le budget du canton pour 1959

BERNE, 29. — Le budget du canton de Berne pour l'année 1959 prévoit 370,788,823 fr. de dépenses et 346,245,197 fr. de recettes, soit une moins-value de recettes de 24,543,626 francs. En revanche, le budget des variations de la fortune se solde par un excédent des revenus de 22,012,594 fr. d'où un déficit de 2,531,032 fr. pour l'exercice 1959. Les comptes de 1957 se sont soldés par un boni de 304,196 francs.

Les détournements au Théâtre de l'atelier

BERNE. — D'après une déclaration de l'administration du Théâtre de l'atelier, société anonyme, à Berne, les irrégularités commises par le directeur commercial du théâtre et qui ont pu être établies jusqu'ici, s'élèvent à 40,000 fr. ,somme manquant dans la caisse. L'administrateur avait remis régulièrement sa démission il y a deux mois pour le 31 octobre. Peu avant la revision ordinaire de caisse, prévue au 22 octobre, il avait adressé au président du conseil d'administration du théâtre une lettre dans laquelle il avouait ses fautes en indiquant la somme précitée. Il fut arrêté par la suite et mis en prison préventive. Une revision détaillée de la caisse est en cours afin de déterminer le montant exact des malversations. Bien que l'administrateur ait avoué, il faut attendre le résultat de l'enquête. L'administration ne considère pas les détournements comme insignifiants pour l'entreprise. Elle espère cependant pouvoir continuer normalement et avec succès la nouvelle saison de comédies.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	29 oct.	30 oct.
3 ½ % Féd. 1945 déc.	103.70	103.70 d
3 ¼ % Féd. 1946 avril	102.70	102.80
3 % Féd. 1949	100.35	100.25 d
2 ¾ % Féd. 1954 mars	99.50 d	96.75
3 % Féd. 1955 juin	100.10	100.—
3 % C.F.F. 1938	100.10	100.20
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	800.— d	805.— d
Union Bques Suisses	1630.—	1660.—
Société Banque Suisse	1335.—	1340.—
Crédit Suisse	1395.—	1400.—
Electro-Watt	1250.—	1260.—
Interhandel	2265.—	2190.—
Motor-Columbus	1170.—	1184.—
S.A.E.G., série 1	92.50	93.—
Indelec	725.—	725.—
Italo-Suisse	431.—	440.—
Réassurances Zurich	2225.—	2220.—
Winterthour Accid.	830.—	830.—
Zurich Assurance	4340.—	4310.—
Aar et Tessin	1165.—	1150.— d
Saurer	1115.—	1115.— d
Aluminium	3480.—	3490.—
Bally	1105.—	1110.—
Brown Boveri	2095.—	2120.—
Fischer	1365.—	1370.—
Lonza	1000.—	1010.—
Nestlé Alimentana	3000.—	3005.—
Sulzer	2175.—	2180.—
Baltimore	184.50	190.—
Canadian Pacific	125.—	126.50
Pennsylvania	70.—	72.50
Aluminium Montréal	146.—	147.— ex
Italo-Argentina	42.—	42.75
Philips	450.—	458.—
Royal Dutch Cy	213.—	216.—
Sodec	66.—	66.75
Stand. Oil Nwe-Jersey	247.—	249.—
Union Carbide	485.— ex	491.—
American Tel. & Tl.	835.—	836.—
Du Pont de Nemours	842.—	848.—
Eastman Kodak	548.—	558.—
General Electric	283.—	289.—
General Foods	284.—	287.—
General Motors	206.—	209.—
International Nickel	387.—	389.50
Internation. Paper Co	488.—	493.—
Kennecott	416.—	427.—
Montgomery Ward	165.—	166.—
National Distillers	117.—	117.—
Allumettes B	79.—	80.50
U. States Steel	366.—	373.50
F.W. Woolworth Co	210.50	213.— ex

BALE

ACTIONS		
Ciba	4970.—	4985.—
Schappe	790.—	780.— d
Sandoz	4250.—	4265.—
Geigy nom.	4325.— d	4330.— d
Hoffm.-La Roche (b.j.)	13500.—	13550.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	800.— d	805.—
Crédit F. Vaudois	768.—	768.—
Romande d'électricité	500.—	500.—
Ateliers constr. Vevey	550.— d	555.—
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	4800.— d	4800.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	177.50	181.—
Aramayo	32.— o	30.— d
Chartered	43.— d	44.—
Charmilles (Atel. de)	920.—	920.— d
Physique porteur	825.—	825.—
Sécheron porteur	530.—	532.—
S.K.F.	198.—	200.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Tranche canadienne $ can.		104.50
Télévision Electronic		13.75

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	29 oct.	30 oct.
Banque Nationale	665.— d	660.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	640.— d	640.— d
La Neuchâteloise as.g.	1430.—	1425.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	220.— d	220.— d
Câbl. élec. Cortaillod	15500.— d	15500.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4375.— d	4350.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2350.— d	2350.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1720.— d	1720.— d
Ciment Portland	5000.— d	5050.— d
Etablissem. Perrenoud	480.— d	480.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	410.— d	410.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2090.— d	2090.— d
Tramways Neuchâtel	525.— d	525.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	75.— d	75.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	100.— d	99.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	102.—	102.—
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.25 d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.—	98.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	96.— d	96.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	98.50	98.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	96.25 d	96.25 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	97.— d	97.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	99.— d	99.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.— d	100.— d
Suchard Hold 3¼ 1953	95.50 d	95.50 d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	98.— d	98.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 ½ %

Billets de banque étrangers
du 30 octobre 1958

	Achat	Vente
France	—.92	—.97
U.S.A.	4.26 ½	4.30 ½
Angleterre	11.80	12.15
Belgique	8.45	8.70
Hollande	111.50	114.50
Italie	—.67	—.70
Allemagne	101.—	103.50
Autriche	16.30	16.70
Espagne	7.15	7.65

Marché libre de l'or

Pièces suisses	29.50/32.50
françaises	31.—/33.—
anglaises	39.50/41.50
américaines	7.75/8.25
lingots	4820.—/4870.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

COURS DES CHANGES
du 30 octobre 1958

	Demande	Offre
Londres	12.20	12.25
Paris	1.035/8	1.043/8
New-York	4.29 ½	4.30 ¼
Montréal	4.42 ½	4.44
Bruxelles	8.75	8.78 ½
Milan	0.6990	0.7030
Berlin	104.35	104.75
Amsterdam	115.40	115.85
Copenhague	63.10	63.35
Stockholm	84.25	84.60
Oslo	61.—	61.25

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Renaissance d'une troisième grande banque

Après la Banque allemande et la Banque de Dresde, la troisième des anciennes grandes banques allemandes, la Banque commerciale, a ressuscité à son tour.

Les actionnaires de la Banque de commerce et de crédit S. A. de Francfort — une des trois sociétés qui ont pris la suite de la Banque commerciale — ont décidé par 99 % des voix représentées de fusionner avec les deux autres sociétés Banque commerciale - Union de banque S. A. de Dusseldorf, et la Banque de commerce et d'escompte de Hambourg, avec effet rétroactif au 1er juillet de cette année, pour ressusciter l'ancienne Banque commerciale S. A.

BALE-CAMPAGNE

Munificence royale

(C.P.S.). — La petite commune de Bottmingen, dans le Birsigtal, qui ne compte pas même 3000 habitants, avait porté récemment devant l'assemblée de commune un nouveau règlement portant sur les traitements du personnel communal. Ce règlement a été accepté quasi sans opposition. En automne 1956 déjà, les salaires avaient été augmentés de 13 % en moyenne et ils subissent maintenant une nouvelle augmentation de 13 %. Bottmingen pratique donc désormais une politique des salaires plus généreuse que l'Etat lui-même. Selon la nouvelle échelle de traitements, un cantonnier marié avec deux enfants touche un salaire maximum de 1088 fr. par mois. L'administrateur communal obtient, lui, un traitement maximum de 20.600 fr. plus les allocations sociales, de renchérissement et indemnités de l'Etat. Durant les deux dernières années, les honoraires des conseillers communaux ont augmenté de 67 % à 100 % !

La journée de M'ame Muche

— Je crains que vous ne soyez assise dans son garage !

Communiqués

Une conférence sur la Bulgarie

Selon leur coutume, les Amis du château de Colombier célèbrent à cette date, au château, leur cérémonie du Grutli dans laquelle ils rendent hommage aux soldats morts pour le pays. En même temps, ils invitent le public à une conférence qui, cette année, en corrélation avec l'exposition « Bulgarie » du Musée d'ethnographie, sera faite sur ce pays par le photographe et grand voyageur Fernand Perret, de la Chaux-de-Fonds. De beaux clichés en couleur illustreront son exposé.

Un spectacle signé « La Flora »

La soirée annuelle des jardiniers « La Flora » aura lieu samedi 1er novembre dans la grande salle de la Paix.

Le groupe théâtral de la société interprétera une comédie villageoise en quatre actes de Marius Chamot « Les Rapiats ». C'est l'orchestre « Teddy Melody » qui mènera ensuite la danse. Une belle soirée en perspective.

Concerts de la Collégiale

Le troisième concert aura lieu dimanche. Le soliste, André Fleury, organiste de la Cathédrale de Dijon, est un des maîtres de la jeune école française. 1er prix du Conservatoire de Paris, André Fleury est aussi un improvisateur et un compositeur de grand talent dont les ouvrages ont été couronnés par les « Amis de l'orgue » de la capitale française. Il jouera des œuvres de Buxtehude, Bach, Vierne, Fleury ainsi qu'une improvisation.

Noces de diamant

M. Henri de Luze, ingénieur, bourgeois de Neuchâtel, et Mme de Luze, née Haviland, ont célébré le 26 octobre 1958, à Limoges, dans l'intimité, leurs 60 ans de mariage.

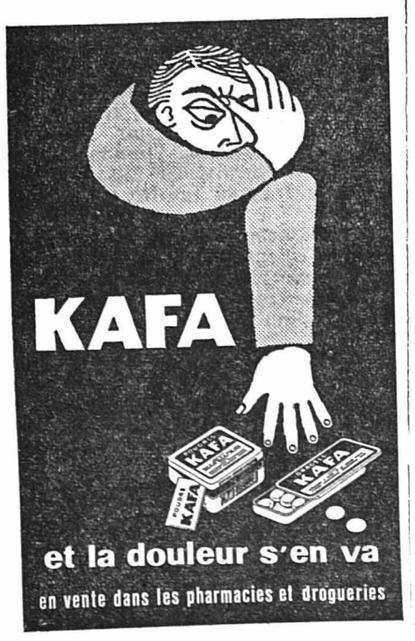

UNIFONDS

Investment Trust de valeurs allemandes

Francfort s/M.

Il est mis en paiement, à partir du **1er novembre 1958**, pour le deuxième exercice clos le 30 septembre 1958, contre remise du coupon No 2, une répartition de **DM 3.50**, dont DM 2.23 proviennent de dividende et intérêts, DM 0.75 de plus-values réalisées sur ventes de titres et DM 0.52 sur ventes de droits de souscription. Ce coupon est payable **en Suisse**, sans retenue à la source autre que le timbre fédéral de 3 % sur les coupons, auprès des domiciles ci-dessous, à raison de

DM 3,4331 net par part

au cours du jour, sur les parts de copropriété souscrites avant le 31 octobre 1958, à 10 heures.

A fin octobre 1958, le prix d'émission de la part UNIFONDS s'élevait à DM 68.80 environ, la fortune nette du Trust était d'environ DM 50 millions.

Le rapport en langue française, italienne et allemande, ainsi que tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de toutes les banques.

HENTSCH & Cie
Genève

E. GUTZWILLER & Cie
Bâle

J. VONTOBEL & Co.
Zurich

A la
Loterie Romande
le plus petit lot est de
Fr. 12.-
le 8 nov.
2 GROS LOTS
75.000
75.000
15.222 autres lots

Pourquoi le frère de Suzy est-il en excellente santé?

Monsieur Dupont junior ne peut se permettre d'être fatigué. Il prépare ses examens finaux. Pour les affronter, il s'agit d'être «en forme».
Que fait le grand frère de Suzy pour y parvenir? En automne et en hiver il prend journellement 1-2 capsules d'Halibut. Elles maintiennent son bien-être et le protègent des refroidissements.
Halibut — pour enfants et adultes — contient les vitamines solaires si importantes A et D. Enfermée dans la petite capsule, cette huile de foie de flétan norvégienne naturelle est insipide et la capsule agréable à avaler. Essayez une fois de faire une cure automnale ou hivernale.

Halibut à teneur plus élevée en vitamines naturelles

Halibut fortifie chacun!

Dans l'emballage original dans les pharmacies et drogueries

ADROKA S.A. BALE

Automobilistes neuchâtelois!

Une entente conforme à nos principes étant devenue impossible avec les tenants de la

Station - Service des Parcs à Neuchâtel

nous renonçons

à fournir cette dernière en carburant MIGROL et prions les fidèles clients de cette station de bien vouloir s'approvisionner dorénavant aux STATIONS-SERVICE DE

SAINT-BLAISE
LA CHAUX-DE-FONDS
ET DU LOCLE

MIGROL

OFFRE A SAISIR

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm., 40 francs; même qualité, 140 x 170 cm., 50 fr. Port et emballage payés. — M. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Téléphone (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

A vendre

cuisinière électrique

3 plaques, 1 four, en parfait état, à 120 fr. — Tél. 6 74 24 dès 18 h.

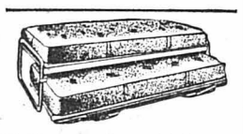

Lits doubles

composés de 2 divans, superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans)

pour **Fr. 258.-**

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Téléphone 5 16 45

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
Rue Fleury 16

Un lit

avec sommier métallique et matelas en crin animal, le tout à l'état de neuf, à vendre, 180 fr. R. Perrottet, tapissier, Parcs 40. Tél. 5 52 78.

Le plat de saison

Civet de bœuf
Civet de chevreuil

bien mariné et tendre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
LEUENBERGER
Rue du Trésor - Tél. 5 21 20

Notre exclusivité:

Les robes en jersey NABHOLZ

Modèle Gisèle sans ceinture à Fr. 148.-

Modèle Gisèle avec ceinture à Fr. 148.-

Dans chaque garde-robe, NABHOLZ occupe une place de choix. Par la qualité indéformable de sa matière et l'exécution impeccable de ses façons, la robe de jersey Nabholz est le vêtement idéal en toutes circonstances.

● ***Dans le but de vous aider à choisir votre robe Nabholz, la collection de voyage est à votre disposition du 1er au 12 novembre à notre rayon de confection.***

BIEN SERVI

Au Sans Rival GRANDS MAGASINS

1933 **PLASTIC** 1958

La marque de confiance

MANTEAUX pour DAMES

modèles dernières nouveautés, coupe et montage tailleur exclusivement travaillés dans des ateliers de confection hommes

Fr. 130.- à 260.-

Vêtements **MOINE** Peseux

UNE BONNE AFFAIRE

4 BAS

- 100 % NYLON
- 15 DENIERS
- SUPERFINS
- COLORIS NOUVEAUX
- DIMINUÉS

Premier choix seulement **4.95** les 2 paires

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

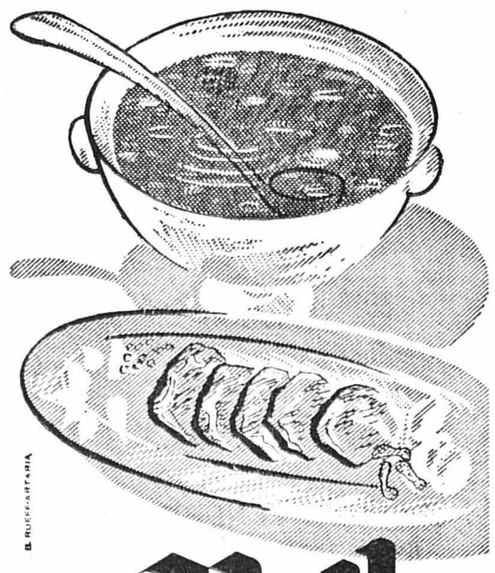

Que diriez-vous d'un

bon POT-AU-FEU ?

Avec différents légumes et le bouilli choisi, entremêlé ou maigre, que nous vous offrons à partir de

Bell

Fr. **3.-** par 1/2 kilo.

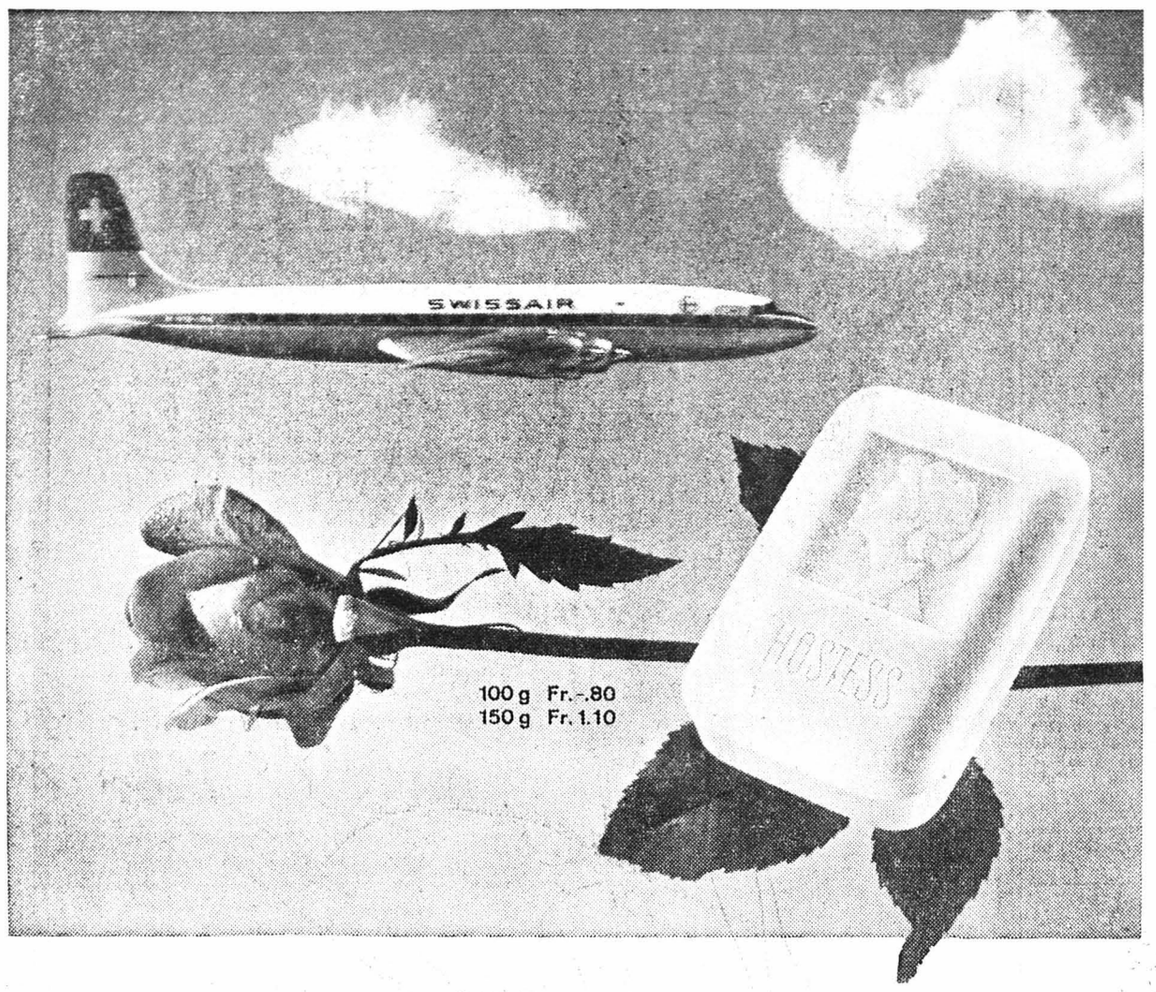

4 savonnettes au prix de 3

Vous recevez donc

pour fr. 2.40 un paquet de 4 savonnettes à 100 g
= 60 cts par savonnette au lieu de 80 cts

pour fr. 3.30 un paquet de 4 savonnettes à 150 g
= 83 cts par savonnette au lieu de fr. 1.10

25% d'économie!

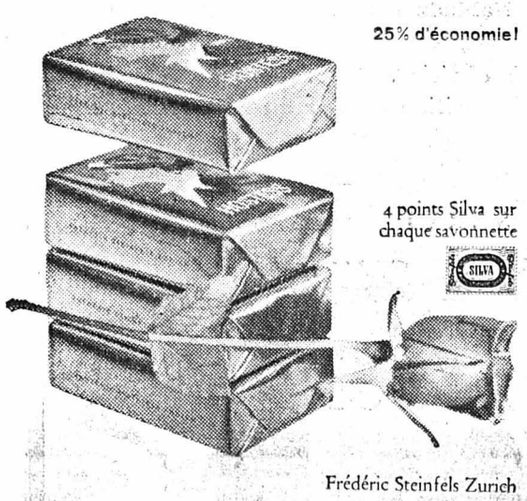

4 points Silva sur chaque savonnette

Frédéric Steinfels Zurich

HOSTESS

la nouvelle savonnette de beauté bleu pastel additionnée de lanoline

Délicatement parfumée — mousse abondamment — agit comme un cosmétique de prix élevé

La savonnette Hostess est riche en lanoline, elle contribue merveilleusement à l'entretien d'un teint pur, frais et velouté. Matière fonctionnelle d'une haute valeur pour les soins cutanés, la lanoline joue un rôle de plus en plus important non seulement dans la cosmétique moderne, mais encore en médecine.

BELLES TRIPES CUITES
Fr. 2.- le ½ kg.
Boucherie BERGER Rue du Seyon 21 Tél. 5 13 01

Aujourd'hui
DÉMONSTRATION
des craies aux mille possibilités

Neocolor 30 COULEURS
Luminosité incomparable!
CARAN D'ACHE
Reymond
Papeterie Saint-Honoré 9 Neuchâtel

Faites vos achats à l'épicerie TH. CORSINI, rue des Chavannes

Saucissons, saucisses aux choux et au foie vaudois
Beau choix de pâtes alimentaires de 1re qualité et riz, huile d'olive 1re qualité de Nice, vins, vermouth.
5 % d'escompte

Pour les jeunes gens
et messieurs
notre choix toujours moderne

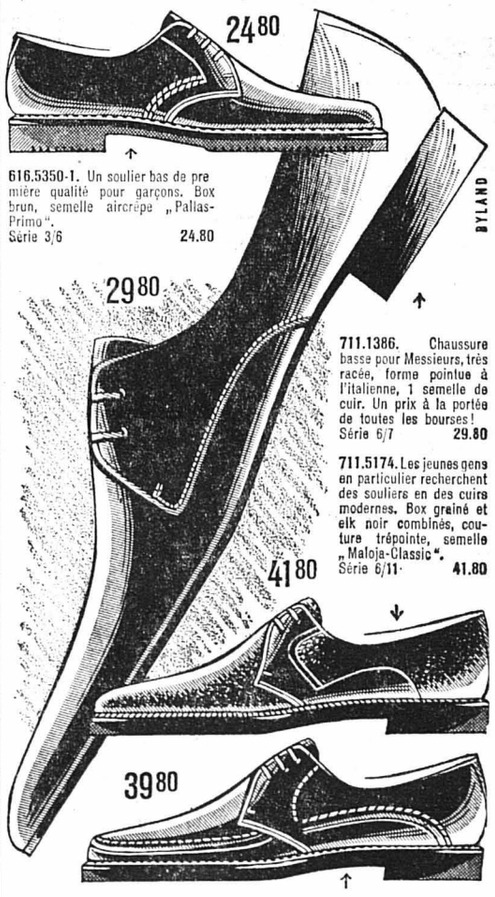

616.5350-1. Un soulier bas de première qualité pour garçons. Box brun, semelle aircrêpe „Pallas-Primo". Série 3/6 24.80

711.1386. Chaussure basse pour Messieurs, très racée, forme pointue à l'italienne, 1 semelle de cuir. Un prix à la portée de toutes les bourses! Série 6/7 29.80

711.5174. Les jeunes gens en particulier recherchent des souliers en des cuirs modernes. Box graîné et elk noir combinés, couture trépointe, semelle „Maloja-Classic". Série 6/11 41.80

716.5159-1. RHENUS. Un modèle idéal pour tous les jours en box souple brun et noir, légère semelle aircrêpe. Série 6/11 39.80

Chaussures CENDRILLON
Rue du Concert 2, Neuchâtel

Sociétés coopératives de consommations de Chézard-Saint-Martin
Société de consommation de Corcelles-Cormondrèche et Peseux, Dombresson et de Fontainemelon S. A.

Meilleur marché grâce à la ristourne

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

BOULEVERSEMENT SOCIAL EN U.R.S.S.

Désormais, proclame M. Khrouchtchev, tous les enfants iront à 7 ou 8 ans à l'école, puis, sans exception, ils devront travailler dans les usines kolkhozes

(EXCLUSIVITÉ « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »)

Depuis le lancement des spoutniks, les Occidentaux et en particulier les Américains ne cessent de rendre hommage aux réalisations soviétiques dans le domaine de l'enseignement. C'est, disent-ils, parce qu'il y a quatre fois plus d'étudiants dans les écoles supérieures soviétiques que dans toutes celles d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Italie réunies que les Russes ont pu disposer de l'armée de techniciens nécessaire à leur prodigieux développement technologique.

Ce système qui fait l'admiration du monde, qu'en pensent les Russes eux-mêmes ? Le préambule du long rapport de M. Khrouchtchev sur l'éducation nationale soviétique, dans lequel il constate que l'U.R.S.S. « a trente millions d'élèves dans ses écoles et plus de quatre millions d'étudiants dans ses universités et ses établissements techniques », laisse présager un nouveau bilan de victoire. En fait, le rapport lui-même est une critique extrêmement sévère du système d'enseignement russe et annonce un bouleversement complet des conditions d'éducation de la jeunesse soviétique.

La honte du travail physique

Que reproche M. Khrouchtchev au système d'éducation soviétique ? D'abord le fait que la baccalauréat soit conçu uniquement pour préparer les jeunes gens aux études supérieures et non « à l'entrée directe dans la vie productive ». Or, un dixième seulement de ceux qui sortent des lycées (l'école des « dix ans ») rentrent dans les universités ; les autres ont en quelque sorte « perdu du temps » à acquérir d'une façon intensive une culture générale qui ne leur donne aucun avantage professionnel.

D'autre part, cette émulation pour l'accès à l'enseignement supérieur (où tous les étudiants reçoivent d'ailleurs une bourse d'Etat) a contribué à déprécier les métiers techniques sans parler du simple travail manuel en usine ou en kolkhoze.

Nous avons abouti à cette situation, s'indigne M. Khrouchtchev, que les parents font peur à leurs enfants en leur disant que s'ils n'étudient pas bien à l'école, s'ils n'obtiennent pas des médailles d'or ou d'argent au baccalauréat, ils iront travailler de leurs mains, comme si le travail physique était une honte.

L'indignation de M. Khrouchtchev se donne libre cours devant l'apparition d'une telle attitude dans le pays « de la classe ouvrière victorieuse », où, pendant toute sa jeunesse, le plus grand titre de gloire était un exploit stakhanoviste dans une mine ou dans une usine.

Bien qu'il existe des concours d'entrée pour la plupart de nos universités, écrit-il, il faut reconnaître que le succès aux examens n'est pas toujours suffisant. Ce n'est pas par hasard qu'on dit couramment qu'après le concours des élèves, commence chez nous un « concours des parents » d'une importance décisive.

Le résultat : plus de 60 % des étudiants des grandes écoles moscovites sont des enfants de fonctionnaires ou d'intellectuels. Dans un pays où l'instruction supérieure a été interdite pendant de longues années aux jeunes gens d'origine sociale non prolétarienne, une telle composition universitaire surprend et scandalise M. Khrouchtchev. Il n'en conclut pas, bien sûr, qu'il existe en U.R.S.S. une couche de privilégiés dont l'ambition naturelle est de donner les meilleures places à ses enfants. Mais il crie au paradoxe.

Deux autres phénomènes l'indignent également.

Trop souvent, dit-il, les jeunes qui ont passé leur baccalauréat ne se précipitent pas dans les hautes écoles par vocation, par soif d'apprendre, mais pour éviter d'aller travailler manuellement et pour profiter des bourses d'Etat.

Certains jeunes qui ne réussissent pas à entrer dans un établissement supérieur, n'hésitent pas un moment à s'inscrire dans un autre d'une spécialité entièrement différente. Dans de nombreux cas, le choix de la spécialité est dû purement au hasard et après avoir reçu l'instruction supérieure, les diplômés qui ont coûté cher à l'Etat n'exercent même pas la profession pour laquelle on les a formés.

L'exemple occidental

M. Khrouchtchev se demande enfin quelle est la valeur des spécialistes qui sortent des hautes écoles. Ici, il donne quelques exemples dans le secteur qui lui tient le plus à cœur et qu'il connaît le mieux.

Prenons l'Académie supérieure de l'agriculture portant nom de « Timiriasiew ». Là-bas, on apprend le métier non pas dans les champs, mais dans les serres. On étudie les vaches et autres animaux non pas tels qu'ils sont dans la vie, mais sur des maquettes. Lorsque les étudiants sortent de cette académie et vont dans les kolkhozes, ils ne savent que tourner en rond et connaissent moins l'agriculture que les kolkhoziens à moitié illettrés. Est-ce digne d'une haute école soviétique ? A mon avis, non !

Et pour montrer à quel point cette situation est anormale, M. Khrouchtchev va jusqu'à dire :

Dans plusieurs pays capitalistes, les étudiants des écoles agricoles apprennent leur métier tout en travaillant obligatoirement à la campagne. Ils éduquent mieux que nous leurs étudiants !

Quelles sont les solutions que préconise le chef du parti communiste soviétique ? Tout d'abord, il rappelle les succès remportés dans les débuts de l'édification socialiste.

Les « universités rouges »

Pendant les années qui suivirent la révolution d'octobre, les travailleurs les plus émérites et les plus doués étaient invités à s'inscrire dans des « facultés ouvrières » où ils se formaient en suivant des cours du soir ou des cours par correspondance. Sans qu'il ait besoin de le rappeler, chacun sait que Nikita Khrouchtchev est précisément un des produits de ces « universités rouges ».

Plus tard, avec le lancement des plans quinquennaux, lorsqu'il fallut rapidement créer une armée d'ouvriers spécialisés, on créa dans toutes les usines des écoles spéciales où entraient les jeunes de 14 ans après sept ans d'école primaire. Beaucoup d'entre eux ont plus tard complété leur instruction et sont devenus « d'excellents techniciens et ingénieurs ».

Toutes ces expériences des années « héroïques » ont été, selon M. Khrouchtchev, un succès éclatant et ce sont elles qui ont assuré l'essor de l'industrie et de la technique soviétiques. Rien d'étonnant s'il propose aujourd'hui, pour remédier à « l'embourgeoisement » de l'enseignement, un retour au système qui allie un travail productif à une amélioration simultanée de l'éducation.

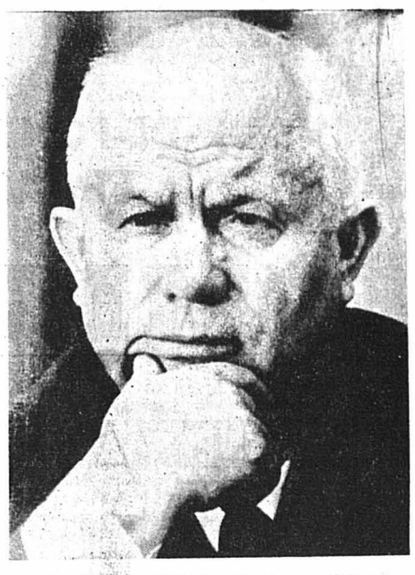

M. Nikita Khrouchtchev s'élève contre le système d'éducation soviétique.

Désormais, proclame M. Khrouchtchev, il faut que tous les enfants aillent pour sept ou huit ans à l'école, puis tous — quelle que soit la situation de leurs parents — à l'usine ou au kolkhoze. Et c'est là, en travaillant, qu'ils auront la possibilité de continuer leurs études soit dans les cours du soir, soit par correspondance. Plus leur succès sera grand et leur désir d'apprendre évident et plus on leur donnera des facilités pour étudier davantage. Ceux, en revanche, qui n'auront aucune vocation particulière, commenceront leur formation professionnelle dès l'âge de quinze ans, sans perdre un temps précieux à obtenir le baccalauréat.

Ce n'est plus une réforme. C'est un bouleversement social total. Ici, toutefois, M. Khrouchtchev fait une réserve :

Sans doute, pendant une période transitoire, faudra-t-il conserver un certain nombre d'écoles de dix ans. Peut-être aussi sera-t-il utile de sélectionner les jeunes particulièrement doués pour la physique, les mathématiques, la biologie ou le dessin, et de leur permettre d'étudier sans passer par le stade productif. Ainsi, nos écoles supérieures spécialisées pourront recruter des jeunes gens et des jeunes filles, particulièrement bien préparés pour les branches scientifiques.

Fait à noter : ce que l'on appelle les « humanités » — littérature, histoire, philosophie — ne méritent aux yeux de M. Khrouchtchev aucune exemption...

L'échec des stages

Le secrétaire du P.C. soviétique constate, d'autre part, que le système des stages obligatoires dans les usines a été jusqu'à présent un échec complet :

Pour un étudiant qui travaille, il y en a dix à quinze qui le regardent et qui ont peur eux-mêmes de s'approcher de la machine-outil. La plupart d'entre eux flânent à travers les ateliers et ne font que gêner la production. Les chefs d'entreprises veulent d'ailleurs de moins en moins accepter de tels « stagiaires ».

Il propose donc d'étendre le principe de la participation obligatoire à la production au moins à tous les étudiants des deux premières années. Ce n'est que plus tard qu'on leur accordera d'abord deux à trois jours par semaine pour se consacrer exclusivement aux études. Seuls ceux qui prépareront des diplômes supérieurs pourront fréquenter l'université « à plein temps ».

M. Khrouchtchev accepte d'avance la principale critique que soulève son projet : il ralentira la formation des cadres ayant une instruction supérieure et abaissera probablement le niveau de la culture générale de la grande masse des adolescents. Il répond :

Oui, mais cela nous donnera des étudiants sélectionnés non plus au hasard ou sur des impulsions temporaires, mais uniquement en fonction des vocations véritables de chacun. Le passage à l'usine de tous les étudiants leur donnera, d'autre part, des connaissances pratiques que l'université n'est pas en mesure de leur fournir. Ce ne sera donc pas du temps perdu.

Quant à l'influence d'une telle réforme sur le niveau général de l'instruction, voici ce qu'en pense M. Khrouchtchev :

Les jeunes qui, à quinze ans, vont entrer dans le circuit productif, recevront des tâches conformes à leur âge. Le devoir des organisations du parti et des syndicats sera de les inciter à approfondir leurs connaissances générales dans les cours du soir, même s'ils n'ambitionnent pas les études supérieures. De plus, il n'y aura pas de limite d'âge pour l'admission à ces cours. Les jeunes auront donc la possibilité de reprendre leurs études même après un intervalle de quelques années. Il appartiendra toujours aux organisations du parti, de la jeunesse communiste et des syndicats, d'aider, de guider et de sélectionner les meilleurs parmi les jeunes travailleurs, pour qu'aucun talent ne soit perdu. L'activité politique et la bonne conduite au sein de l'entreprise serviront également de critères.

Quelques motifs

Il est remarquable que dans tout l'exposé de M. Khrouchtchev ne figure qu'une seule citation d'un classique du marxisme, d'ailleurs assez vague. Il s'agit de cette phrase de Lénine : « Pour concilier le besoin généralisé du travail avec la généralisation de l'enseignement, il serait probablement nécessaire d'instaurer pour tous le système de la participation obligatoire à la production. »

Quels sont les motifs qui poussent le chef du gouvernement soviétique à bouleverser de fond en comble un système d'éducation qui semblait avoir prouvé son efficacité ?

Il est probable que cette revision est provoquée en partie par les difficultés que rencontre l'industrie soviétique en expansion dans le recrutement de la main-d'œuvre. Ce sont en effet les classes les plus éprouvées par la deuxième guerre mondiale qui arrivent actuellement à maturité.

Mais il est certain que les considérations politiques ne sont pas absentes de l'esprit de M. Khrouchtchev. Tout d'abord, il s'était plaint récemment de la « contamination révisionniste » d'une partie de la jeunesse étudiante. Envoyer tous ces jeunes à l'usine doit, selon lui, enrayer cette évolution.

Sa réforme porterait également un coup grave à la bureaucratie centrale et omnipotente du temps de Staline. Tout comme la décentralisation de la gestion économique, elle bénéficiera aux travailleurs « périphériques », hier encore simples exécutants, aujourd'hui en voie d'émancipation. Le caractère égalitaire du système d'enseignement proposé lui vaudra sûrement la popularité dans les provinces, même s'il scandalise les « parents riches » de la capitale soviétique.

M. Khrouchtchev essaie de résoudre, par la méthode habituelle, brutalement et franchement, le problème du recrutement pour les hautes écoles et de la spécialisation des jeunes. C'est un problème qui intéresse également tous les pays hautement industrialisés et « structurés ». La nouvelle expérience soviétique annoncée par M. « K. » sera suivie attentivement dans ces pays.

K. S. KAROL.

Copyright by Telepress and Cosmopress.

Cetrolax
PURGE AU JUS DE CITRON
efficace, agréable, bon marché

contre les **maux d'estomac**
contre les **maux de tête**
Alka-Seltzer
Mais oui: l'Alka-Seltzer agit en même temps contre les maux d'estomac et les maux de tête. Il contient non pas un, mais **plusieurs éléments actifs combinés.** L'Alka-Seltzer est agréable à prendre et agit rapidement.
Représentant général en Suisse: Dr. Hirzel Pharmaceutica Zurich

Boucherie-Charcuterie **Rohrer** Tél. 5 26 65 Tél. 5 26 05 Hôpital 15, Neuchâtel

Samedi grande vente de

Bœuf à rôtir et à bouillir

Gros veau, porc, agneau

Une seule qualité : la meilleure
Prix avantageux

Porc fumé et salé

de douce salaison

Poulet - Poularde de Hollande
Poules - Lapins frais du pays
Civet de chevreuil - Tripes cuites

Goûtez
nos saucissons neuchâtelois et nos bonnes saucisses au foie juteuses

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON

Séchage rapide du linge

même par le mauvais temps
avec l'essoreuse électrique Miele
avec couvercle et frein

Depuis Fr. 350.-

Chs WAAG, machines à laver

Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 4-6
Tél. 5 29 14

Lampes au néon
à visser dans la douille de chaque lampe, 32 watts, 220 volts, 30 cm. de diamètre. Luminosité équivalant une lampe de 150 watts.
Prix Fr. 50.—

Plafonniers

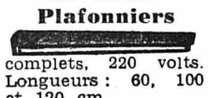

complets, 220 volts. Longueurs : 60, 100 et 120 cm.
Prix Fr. 28.—

L. GROGG & Cie, Lotzwil
Tél. (063) 2 15 71

Grand choix de **VOLAILLE** fraîche

LAPINS frais du pays Bel assortiment en **GIBIER**

Cuisses de grenouilles - Escargots au beurre pur

Les spécialités de conserves françaises

LEHNHERR
FRÈRES

NEUCHATEL - Trésor 4 - Tél. 5 30 92 Gros et détail

Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

LA LAMPE DE QUARTZ

JelosoL

vous apporte à bon marché le soleil chez vous

Elle offre des avantages uniques pour son prix

Présentée dans un élégant boîtier, elle est légère et peu encombrante et peut être suspendue ou posée partout. Fermée, elle est préservée du bris et de la poussière et peut être mise dans un tiroir.

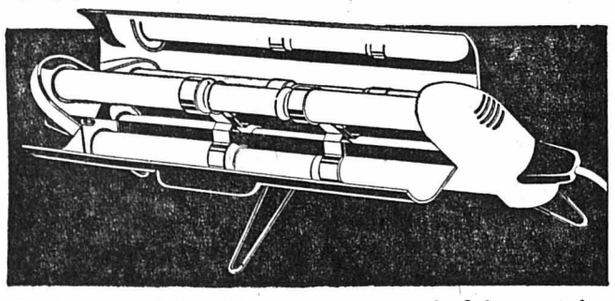

Réflecteurs réglables. Ordonnance en axe de 2 lampes infrarouges et d'un puissant brûleur ultraviolet. Cette innovation remarquable (protégée par différents brevets) permet d'irradier tout le corps plus régulièrement. Un an de garantie.

Lampe de 400 watts, comb. ultraviolet-infrarouge, **Fr. 125.—**

Même modèle, comb. ultraviolet-infrarouge, rayonnement infrarouge, commutable séparément, **Fr. 140.—**

Lampe de 600 watts, comb. ultraviolet-infrarouge, avec infrarouge commutable séparément **Fr. 220.—**

RABAIS 5 % POUR PAIEMENT COMPTANT

Venez voir les 3 modèles sans engagement, en exclusivité à la

PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE NEUCHATEL *Armand* HÔPITAL 2

SAMEDI PROCHAIN

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

DIRECTEMENT A LA FABRIQUE-EXPOSITION DE PFISTER-AMEUBLEMENTS S.A.

Une promenade sans engagement à travers notre intéressante fabrique-exposition — Tous les avantages sous un seul « toit » — sera pour les fiancés et amateurs de meubles un événement marquant. Ils auront à leur disposition le plus grand et le plus beau choix de toute la Suisse, entre autres 200 ameublements complets et 150 magnifiques studios !

Départ du car : de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30 de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures

Réservez vos places pour le car, par écrit ou téléphone à PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A. - NEUCHATEL

Terreaux 7 - Tél. (038) 5 79 14

DEPUIS L'AN 1882

PFISTER - AMEUBLEMENTS S.A.

SATISFAIT SES CLIENTS!

Désirs

Deux modèles Frey, créés dans l'esprit du jour: étoffe, coupe et ligne de ces autocoats plaisent par leur élégance sportive et pratique. Pour affaires, auto, weekend.

Pour hommes 98.– à 210.–
pour garçons 42.– à 102.–

Fine confection sur mesure supplément modéré

VETEMENTS

Frey

75

Neuchâtel, 2, faubourg du Lac

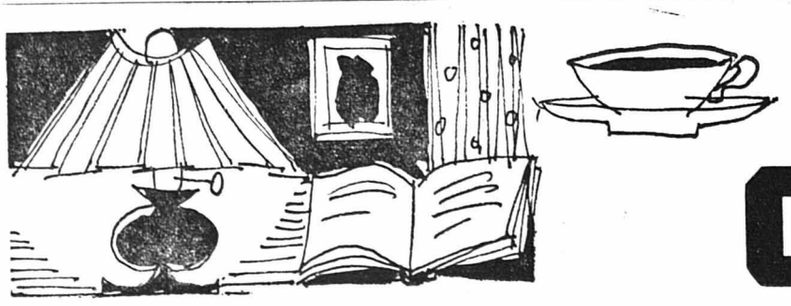

Même tard le soir...

le café Hag est d'un précieux réconfort. Avec quelques tasses chaudes et parfumées vous passerez des veillées délicieuses sans crainte pour votre sommeil.

CAFE HAG

Lits doubles

comprenant 2 divans métalliques superposés, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressort (garantis 10 ans), 90×190 cm. à enlever pour

Fr. 295.—

Expédition gratuite Maison du Confort, rue Henri-Grandjean 7, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

Une fois de plus

Saison 1958/59 **Migros donne le ton!**

Une nouvelle performance Migros qui contribue à stabiliser le coût de la vie et à «mieux vivre»

En plus de la qualité et des prix Migros, vous profitez des avantages suivants:

1. Conseils et installations par spécialistes.
2. Tous nos prix s'entendent impôt de luxe et timbre de contrôle PTT compris.
3. Pose de l'antenne par notre personnel spécialisé aux prix les plus bas. Pas de gains supplémentaires.
4. 6 mois de garantie pour tous défauts de fabrication et de matériel, travail et déplacement compris.

A chacun son appareil de radio

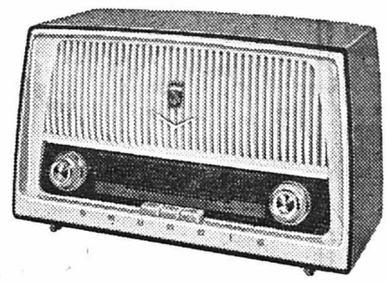

Grundig 87 Prix Migros **154.–**

Boîtier en matière plastique (33 x 20 x 15 cm.). Longueurs d'ondes: ultra-courtes, moyennes. Antenne «Ferrite», 4 lampes, 1 haut-parleur, 3 touches. Réglage de tonalité.

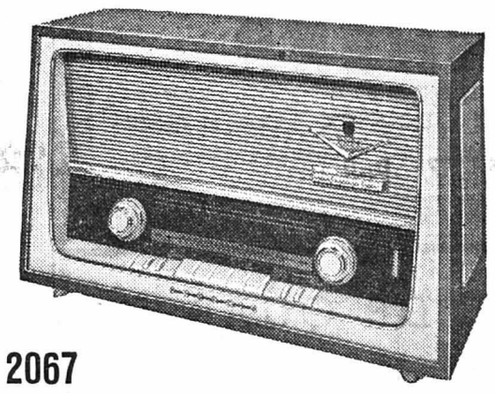

GRUNDIG 2066 et 2067

Boîtier en bois de qualité choisie (54 x 34 x 22 cm.). Longueurs d'ondes: ultra-courtes, moyennes et longues. Antenne «Ferrite». 7 lampes. Réglage de tonalité «bande magique». 2 haut-parleurs, 5+3 touches. Clavier de tonalité et d'ambiance réglable séparément par boutons. Prix Migros **300.–**

Prises pour pick-up et haut-parleur séparées

Un pas en avant dans le domaine de la TELEVISION

tonfunk

(BODAN) 17"

4 normes. Ecran de 43 cm. Elégante ébénisterie (54 x 52 x 53 cm.). Conçu pour la réception des 4 normes de télévision européennes. 12 canaux. 21 lampes + 1 redresseur au sélénium. 4 diodes, 35 fonctions, 1 haut-parleur concert.

Prix Migros **825.-**

GRUNDIG 4066 et 4067

Boîtier en bois de qualité choisie (63 x 37 x 25 cm.). Longueurs d'ondes: ultra-courtes, courtes, moyennes et longues. Antenne «Ferrite» orientable et commutable. 7 lampes, œil magique, 3 haut-parleurs, 6+5 touches. Clavier de tonalité et d'ambiance réglable séparément par boutons. Prix Migros **398.–**

Prises pour pick-up, enregistreur et haut-parleur séparées

GRAETZ «Burggraf»

4 normes 21"

Ecran de 53 cm. Boîtier en bois de qualité choisie (63,6 x 59 x 46,4 cm.). 12 canaux, 20 lampes, 36 fonctions. Haut-parleur concert. Equipement technique parfait. Raccordement pour commande à distance.

Prix Migros **1253.-**

MIGROS

En vente:

Lausanne: Magasin St-Paul, avenue d'Echallens 60
Neuchâtel: Marché Migros, rue de l'Hôpital 12

Une nouveauté sensationnelle

pour l'amateur de musique de qualité:

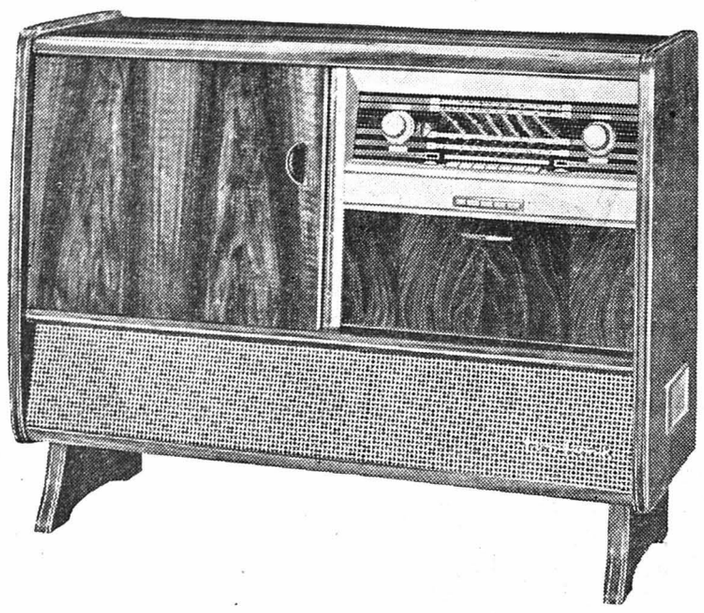

La stéréophonie

Au cours de dizaines d'années de travail, la qualité musicale des disques est arrivée à un tel point de perfection que de grandes améliorations ne sont plus à prévoir. Mais malgré toutes leurs qualités musicales, il existe une grande différence entre l'écoute d'un de ces enregistrements et celle d'un orchestre dans une salle de concert.

Cela provient du fait qu'avec le disque à un canal, les sons nous parviennent d'une seule direction, alors que dans la salle de concert les sources sonores sont distinctes.

Les enregistrements stéréophoniques à deux canaux nous apportent cette composante de la musique qui manquait encore aux enregistrements courants: la provenance des sons.

Nous obtenons donc un relief musical d'une façon analogue au relief visuel que nous apporte la stéréoscopie en photographie.

La stéréophonie apporte à la musique une si grande clarté qu'il nous est possible d'entendre chaque instrument de l'orchestre ainsi que la position qu'il occupe dans cet orchestre.

L'écoute de ces disques nécessite un tourne-disques équipé d'une tête de lecture spéciale, d'un amplificateur séparé pour la reproduction du deuxième canal ainsi que d'un haut-parleur posé à 4 mètres de l'appareil-radio-grammo.

tonfunk 700 ST

Meuble radio-grammo avec bar, changeur de disques «Perpétuum Ebner» «Stéréphonie. 4 longueurs d'ondes, 4 haut-parleurs. **910.–**

Prix Migros, impôt de luxe et timbre P.T.T. compris.

tonfunk 750 stéréophonique

Meuble radio-gramo avec changeur Ebner 4 vitesses à tête Stéréo. Ondes longues, moyennes, ultra-courtes. Antenne « Ferrite », 2 haut-parleurs dynamiques. Amplificateur séparé pour stéréophonie **780.–**

tonfunk Co onne sonore pour stéréophonie **120.–**

Prix Migros, impôt de luxe et timbre P.T.T. compris.

---

tonfunk 100 BODAN

Longueurs d'ondes: ultra-courtes et moyennes **148.–**

GRAETZ «Polka» **287.–**

Longueurs d'ondes: ultra-courtes, courtes, moyennes, longues, 7 lampes, 2 haut-parleurs.

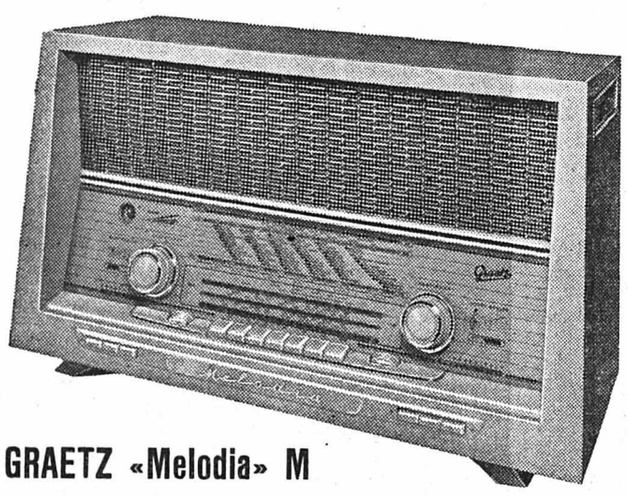

GRAETZ «Melodia» M

Boîtier de luxe (64,4 x 36,5 x 27 cm.). Longueurs d'ondes: ultra-courtes, courtes, moyennes et longues. Antenne «Ferrite». 7 lampes, œil magique. 3 haut-parleurs, 7+6 touches. Prix Migros **427.–**

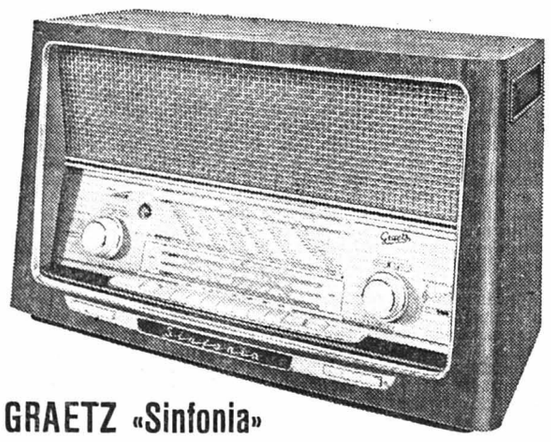

GRAETZ «Sinfonia»

Boîtier en bois de qualité choisie (68 x 40 x 30,5 cm.). Longueurs d'ondes: ultra-courtes, courtes, moyennes et longues. Antenne «Ferrite» orientable. 8 lampes, œil magique, 7+6 touches, 3 haut-parleurs. Prix Migros **444.–**

tonfunk (BODAN) 500 Radio-Grammo

avec tourne-disques 4 vitesses. Ebénisterie de luxe (57 × 36 × 30 cm.). Longueurs d'ondes: ultra-courtes, courtes, moyennes et longues, antenne « Ferrite » orientable pour ondes moyennes et longues. Conçu pour la télédiffusion HF. 6 lampes, œil magique, redresseur au sélénium. 3 haut-parleurs pour reproduction à 3 dimensions. **435.–**

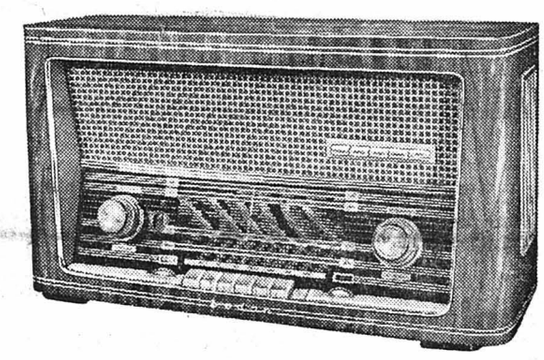

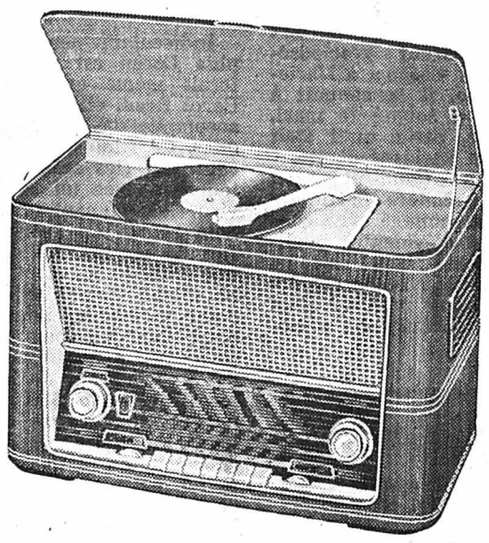

tonfunk BODAN 400

Elégante ébénisterie (68 × 39 × 25 cm.). Longueurs d'ondes: ultra-courtes, courtes, moyennes et longues. Antenne « Ferrite » orientable pour ondes moyennes et longues. Conçu pour la télédiffusion HF. 8 lampes, œil magique, redresseur au sélénium. 4 haut-parleurs pour reproduction à 3 dimensions, clavier de tonalité et d'ambiance à 5 touches. **430.–**

tonfunk 50 (BODAN)

portable tous transistors

7 transistors + 2 diodes. Ondes moyennes et longues commandées par touches. Tonalité parole-musique. Fonctionne 200 heures sur 4 piles de lampe de poche de 1,5 V. à —.50 Cts. la pièce.

piles comprises **195.–**

MIGROS

En vente: **Lausanne,** Magasin St-Paul, av. d'Echallens 60
Neuchâtel, Marché-Migros, rue de l'Hôpital 12

Tarif réduit pour les USA

Réduction pour les personnes accompagnant le chef de famille, Genève—New York et retour

Première classe	Fr.1308.-
Classe touriste	Fr. 872.-
Classe économique	Fr. 654.-

valable jusqu'au 31 mars 1959

Voilà une splendide occasion d'aller aux États-Unis par avion — en famille et à bon compte. Si le passager est accompagné de son épouse, une seule personne paie le tarif plein. La seconde bénéficie d'une substantielle réduction. Les enfants de 12 à 25 ans profitent des mêmes conditions exceptionnelles. Le chef de famille voyage-t-il sans son épouse, mais avec un ou plusieurs enfants de 12 à 25 ans, ces derniers ne paient également que le prix fortement diminué.

Renseignements et réservation par votre agence de voyages ou les bureaux de Genève et Zurich de TWA

CHAMONIX·ORANGE

c'est de l'orange en biscuits

c'est une gourmandise fourrée à la gelée d'oranges douces dont vous goûterez saveur et parfum

Demandez à votre détaillant une dégustation gratuite

Une des Spécialités de

L'ALSACIENNE biscuits

DES STUDIOS A L'ÉCRAN

Les nouveaux films à Paris

«Le miroir à deux faces»

Marie-Josée souffre d'un physique ingrat et le mariage n'est pour elle qu'un rêve inaccessible. Pourtant, un jour, dans le magasin de disques où elle est vendeuse, elle rencontre Tardivet, un professeur de collège, qui semble s'intéresser à elle. La jeune femme se laisse, peu à peu, séduire par l'apparente sincérité de son soupirant et, pour répondre aux vœux de sa famille, l'épouse. Hélas ! le voyage de noce à Venise n'est qu'un cauchemar pendant lequel Marie-Josée découvrira la mesquinerie de son mari et comprendra qu'il ne lui apportera jamais le bonheur qu'elle eût tant souhaité.

Les années passent... Le couple a deux enfants et Marie-Josée accepte la vie sans joie qui, désormais, est la sienne. Un accident d'auto dans lequel son mari est blessé la met fortuitement en rapport avec un chirurgien esthétique : le docteur Bosc. Pendant la convalescence de Tardivet (soigné à la clinique du docteur), elle n'aura guère de peine à se laisser convaincre d'accepter une intervention qui la rendrait belle et plus désirable que bien des jolies femmes.

L'opération (faite à l'insu de son mari) donne le plus étonnant des résultats. Mais devenue belle, Marie-Josée est l'objet des incessantes railleries et des soudaines colères de Tardivet qui ne peut admettre cette métamorphose.

Ecœurée, elle décide brusquement de le quitter et s'envole vers le Canada en compagnie de Gérard, le patron de la maison de disques, dont elle fut autrefois (alors qu'elle était laide) secrètement amoureuse. Mais à l'escale de Terre-Neuve son rêve d'évasion vers un avenir heureux se brisera soudainement : un télégramme lui révélera le drame qui s'est déroulé à Paris, après son départ : le meurtre du docteur Bosc par Tardivet.

André Cayatte a déployé beaucoup de savoir-faire en réalisant un film solide sur un scénario qui, il faut bien le dire, apparaît assez fabriqué et pas toujours plausible dans certains détails. Pourquoi, par exemple, cet accès de générosité du chirurgien esthétique offrant gracieusement un « nouveau visage » à Marie-Josée ? En somme, il la connaît à peine et déjà il a soigné le mari, sans bourse délié, parce qu'il était à l'origine de son accident d'auto.

Michèle Morgan (admirablement grimée dans la première partie du film) joue son personnage avec conviction. Bourvil a d'évidentes qualités, mais il appuie trop certains effets. Enfin, dans le rôle du chirurgien au grand cœur victime d'un mari jaloux, Gérard Cury est excellent.

Bourvil et Michèle Morgan dans le «Miroir à deux faces»

«LA CLÉ»

Indiscutablement, désormais Sophia Loren est une actrice. J'ajouterais même que dans l'œuvre de Carol Reed, elle est devenue la plus accomplie des comédiennes dramatiques. Ce film solide et par moment captivant (les scènes maritimes sont tournées avec un souci de réalisme visuel absolument saisissant) est tiré d'un roman de l'écrivain hollandais Jan de Hartog. Au demeurant, c'est une histoire assez étrange qui, dans le sillage d'une belle étrangère au cœur pitoyable, nous fait pénétrer dans l'univers peu connu (et jusqu'ici peu exploité par les cinéastes) des « secouristes de la mer ». Autrement dit, des pilotes de remorqueurs anglais dont l'âpre tâche fut, pendant la dernière guerre, d'aller chercher en haute mer les cargos mis à mal par les sous-marins ennemis. Aux côtés de la belle Sophia Loren, on retrouve William Holden et surtout l'excellent comédien britannique Trevor Howard qui campe ici, avec son habituel talent, une sorte de « capitaine courageux » à l'âme fière.

Guy FARNER.

Sophia Loren dans une scène de «La clé»

Contre la toux !

Un bon remède vaut bien ...une grimace !

Il existe deux sortes de sirops : ceux qu'on prend avec délices parce que leur goût est agréable, et ceux qu'on prend sans plaisir mais pour guérir. Voilà pourquoi le sirop Famel vous sera conseillé. Ce n'est pas un régal, mais votre flacon de sirop **Famel** contient les agents les plus efficaces contre toutes les formes de la toux et des bronchites subites ou chroniques dont on souffre en hiver.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger

de Grindélia — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires

de fleur de droséra — plante médicinale qui calme les quintes de toux

d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant

et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop Famel, le flacon **Fr. 3.90.**

LE CINÉASTE VEIT HARLAN INDÉSIRABLE EN SUISSE

Un nouveau film de Veit Harlan, qui se qualifiait lui-même de « metteur en scène représentatif du régime nazi », a été récemment offert à un loueur de films suisses, pour être distribué dans les cinémas de notre pays. Ce film est intitulé « Le troisième sexe » ou « Autre que toi et moi ».

L'Union suisse du film a réitéré mercredi, à l'occasion d'une conférence de presse, l'expression de son attitude négative à l'égard des films de Veit Harlan.

M. H.-U. Hug, secrétaire de l'Union suisse du film, et des représentants de la confédération suisse des communautés israélites ont rappelé que Veit Harlan avait aussi tourné entre autres le film tristement célèbre « Le juif Suess », se rendant de ce fait complice de la préparation de l'opinion publique allemande aux massacres de juifs. En hiver 1952 déjà, sous la pression de l'opinion publique, la projection du film « Immortelle maîtresse » de ce « metteur en scène représentatif du régime national socialiste » n'avait pu avoir lieu dans les salles suisses de cinéma. Alors, M. Etter, conseiller fédéral, chef du département de l'intérieur, avait qualifié d'indésirables en Suisse les films de Veit Harlan. L'Union suisse du film se réserve aujourd'hui encore le droit de procéder à toutes démarches utiles pour empêcher la location en Suisse du récent film de Veit Harlan. Cette attitude est dictée par le fait qu'aujourd'hui encore, la projection d'un film de Veit Harlan constituerait un affront. Le contenu même de ce film documentaire ne vient en discussion qu'en seconde ligne.

DANS NOS CINÉMAS

A L'APOLLO :
« L'ADIEU AUX ARMES »

(Prolongation deuxième semaine)

Un livre qui peut attirer un si grand nombre de lecteurs, devient sans conteste un « classique universel ». Comprenant cela parfaitement, David-O. Selznick a veillé à ce que l'histoire soit transposée à l'écran avec une fidélité à l'auteur que l'on peut dire remarquable. Mais, en même temps, il a adapté les parties nécessitant une refonte d'une manière digne de son vieil ami Ernest Hemingway. C'est l'histoire d'un conducteur d'ambulance américain (Rock Hudson) et d'une infirmière anglaise (Jennifer Jones), qui tombent profondément amoureux l'un de l'autre au milieu de la haine et de l'enfer de la première guerre mondiale. Durant les quelques mois que leur laisseront les horreurs de la guerre, ils vivront ensemble une vie pleine et complète.

En 5 à 7, samedi, dimanche et lundi, une reprise célèbre, « Du rififi chez les hommes ».

AU PALACE :
«LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI»

Quelque temps après avoir été capturés à Singapour, le colonel Nicholson et son régiment sont dirigés dans un camp de prisonniers situé en pleine jungle thaïlandaise, près de la rivière Kwaï, commandé par le colonel Saïto. Dans ce camp se trouve déjà un certain Shears de la marine américaine, qui ne supporte l'internement qu'en préparant son évasion.

Dès son arrivée, le colonel Nicholson, qui ne veut absolument pas entendre parler des plans d'évasion de Shears, se révolte contre l'autorité de Saïto, qui prétend faire travailler les officiers à la construction du pont. Devant son insubordination, Saïto s'emporte et s'apprête à le tuer ainsi que les autres officiers ; mais le médecin du camp intervient et Saïto vaincu envoie Nicholson croupir dans une cellule immonde. La même nuit, Shears parvient à gagner la rivière Kwaï. Pendant ce temps...

AU STUDIO :
« A L'EST D'EDEN »

La personnalité de James Dean, disparu à 25 ans dans un accident d'automobile, est de celles qui marquent profondément une époque. Des milliers de jeunes gens se sont reconnus à travers lui et lui vouent un véritable culte, souvent excessif, mais que l'on comprend quand on a vu l'acteur à l'écran. Ce film est le premier des trois qu'il tourna et celui qui créa le mythe James Dean. C'est dire qu'il est intéressant, outre sa valeur propre, du point de vue de l'histoire des mœurs. Le grand metteur en scène Elia Kazan a mis en scène cette histoire de dissentiments familiaux, qui a obtenu dans le monde entier un succès considérable par sa franchise, sa brutalité mais aussi sa vérité profonde.

En 5 à 7, samedi et dimanche, prolongation du grand succès d'humour anglais « Tueurs de dames », avec l'extraordinaire Alec Guiness. Demandez à ceux qui l'ont vu : ils en sont enthousiasmés.

AUX ARCADES :
« LES MISÉRABLES »

Pendant quelques jours encore, la grande fresque du premier épisode se déroule sur cet écran. Le second épisode le suivra immédiatement dès les premiers jours de la semaine prochaine. L'œuvre de Victor Hugo a été magnifiquement adaptée par Jean-Paul Le Chanois, qui restitue l'ambiance même du célèbre roman au moyen d'une imagerie grandiose et très soignée. La couleur et le technirama ajoutent encore leurs fastes à une interprétation merveilleuse à la tête de laquelle brillent Jean Gabin, Bernard Blier, Bourvil, Serge Reggiani, Gianni Esposito, Jimmy Urbain, Danielle Delorme, Béatrice Alta Riba, etc. Cet événement artistique est de ceux qui marquent une génération, et on est impardonnable de le manquer.

En 5 à 7, samedi et dimanche, reprise du succès : « A pied, à cheval et en voiture ». Le populaire Noël-Noël a été plébiscité dans cette satire follement drôle de l'automobile, mal du siècle.

AU REX :
« LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO »

Rendons grâces à Giovanni Guarreschi, à Julien Duvivier, à leurs interprètes, pour ce film si remarquablement amusant. Fernandel, en Don Camillo, se montre le Fernandel des grands jours. Que ne peut-on obtenir de cet artiste ! La soutane et le chapeau rond propres aux prêtres de la péninsule, dans le cas particulier, lui vont à la perfection. Son comique ne rend jamais ridicules cette soutane ni le rôle que l'on fait jouer au prêtre qui l'habite !

Peppone, c'est Gino Cervi, avec cette rondeur bourrue, cette moustache tombante, correspondant exactement, pour le physique, au moral du personnage tel que le fait agir et parler Gino Cervi. Plusieurs séquences pointent au-dessus du récit : celles des cloches, de la procession, de la grève avec la détresse meuglante des vaches, etc. Julien Duvivier a tourné ce film en Italie. Les scènes d'extérieur dans le cadre du village et de la campagne ont un vrai pittoresque.

CINÉAC

La salle spécialisée du reportage et du documentaire de Neuchâtel présente cette semaine deux films très intéressants.

« Faux tableaux », tirés de la série de la « Chasse au crime » avec l'autorisation de la Police judiciaire de Paris et le concours d'artistes réputés tels que Claude Dauphin, Louis Jourdan et Jacqueline Porel, traite l'escroquerie aux faux tableaux.

En cinémascope en couleurs, un sensationnel court métrage avec les célèbres acrobates et clowns musicaux « les Rastellis », emballera les spectateurs.

Les actualités sélectionnées de Fox et Pathé Journal complètent ce programme varié et de qualité.

MM

BOUCHERIE **Un grand choix pour la quinzaine gastronomique chez soi ! ! !**

RÔTI de veau . . . . le ½ kg. depuis **3.50**

LANGUE de bœuf fraîche le ½ kg. **3.25**

CÔTELETTE de porc . le ½ kg. **4.60**

CORDON bleu . . . . . la pièce **-.95**

Samedi vente spéciale de MOUTON

GIGOT . . . . . le ½ kg. **4.25**

RÔTI d'épaule . . . . . le ½ kg. **3.60**

CÔTELETTES . . . . . les 100 g. **-.80**

CHOPS . . . . . les 100 g. **1.10**

AU PREMIER

2 articles avantageux

COUSSIN ÉLECTRIQUE

réglable sur 3 positions **16.50**

PÈSE-PERSONNE

muni d'un disque de réglage **22.50**

MIGROS

AU BAR

Pour la quinzaine gastronomique nos fameux

POULETS A LA BROCHE

A DIFFÉRENTS PRIX

Vendredi vente spéciale

Croissants au jambon . la pièce **-.25**

Cuisses-dames . . . . . la pièce **-.15**

TECONA

Votre prochaine chemise — une chemise «Metzger» — en TECONA naturellement !

Ce nouveau tissu contient $^2/_3$ de «TÉRILÈNE», une fibre soyeuse et solide, et $^1/_3$ de coton de première qualité.

Le **TECONA** sèche rapidement, n'exige pas de repassage et a le porter du coton; il est donc merveilleux pour le voyage et le bureau !

Prix fr. 38.— net avec baleinage **BLOCCA**, rien de plus avantageux.

TECONA, le tissu chemisier idéal – qualité suisse – confection dans la qualité Metzger traditionnelle.

CHEMISES DURABLE **METZGER**

S. A. Gust. Metzger, Fabrique de lingerie et de cols, Bâle

pour l'homme qui tient à son apparence soignée

Grand choix de

plantes et poissons exotiques

pour eau tempérée et froide

A recommander :

conservateur à Tubi fex

A L'AQUARIUM EXOTIQUE

Beaumont 22 - HAUTERIVE - Tél. (038) 7 55 03

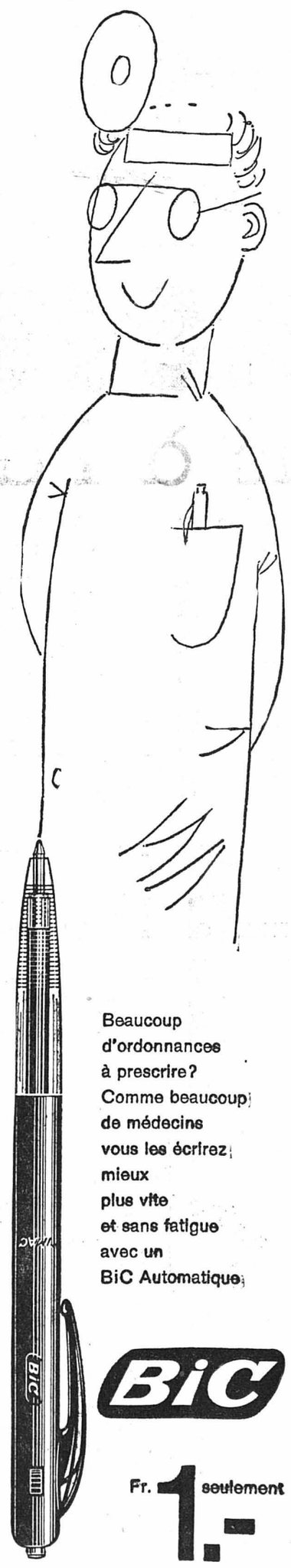

Beaucoup d'ordonnances à prescrire ? Comme beaucoup de médecins vous les écrirez mieux plus vite et sans fatigue avec un BiC Automatique.

BiC

Fr. **1.-** seulement

Père et fils chez PKZ

Les manteaux d'hiver PKZ sont chauds et pourtant légers. Ils sont coupés dans les célèbres tissus KYNOCH ou CROMBIE, renommés pour leur qualité. Pour dégager la silhouette, plus d'épaules capitonnées.

Les garçons préfèrent au manteau d'hiver un autocoat sportif.

Manteaux mi-saison et manteaux d'hiver dès Fr. 138.-

Autocoats pour garçons (dès l'age de 6 ans) dès Fr. 65.-

PKZ

NEUCHÂTEL, 2, rue du Seyon, Tel. 038-5 16 68
M. Burland, gérant

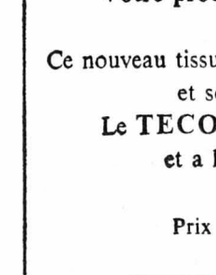

MESDAMES,

Avez-vous pensé qu'une jolie toilette aura moins de chic si vous ne portez pas un bon

soutien-gorge ou une **gaine**

d'un bon maintien ?

Pour vous guider dans votre achat, adressez-vous en toute confiance au magasin spécialisé

GRAND CHOIX DANS LES MARQUES EN VOGUE

Jantzen
Bestform
Peter Pan
Maidenform
Playtex
Lastina
Dé Wé
Gracie X

GAINES
CORSETS
SOUTIENS-GORGE

Mme Galloppini

CHAVANNES 3
TÉL. 5 50 30
NEUCHATEL

Viso
Scandale
English Rose
Lilyette
Lyana
Dubarry
Charmfit
Mia

DEMANDEZ CONSEIL SANS ENGAGEMENT

Belles tripes du pays bien cuites

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

3 BAS SÉLECTIONNÉS

pour chaque usage

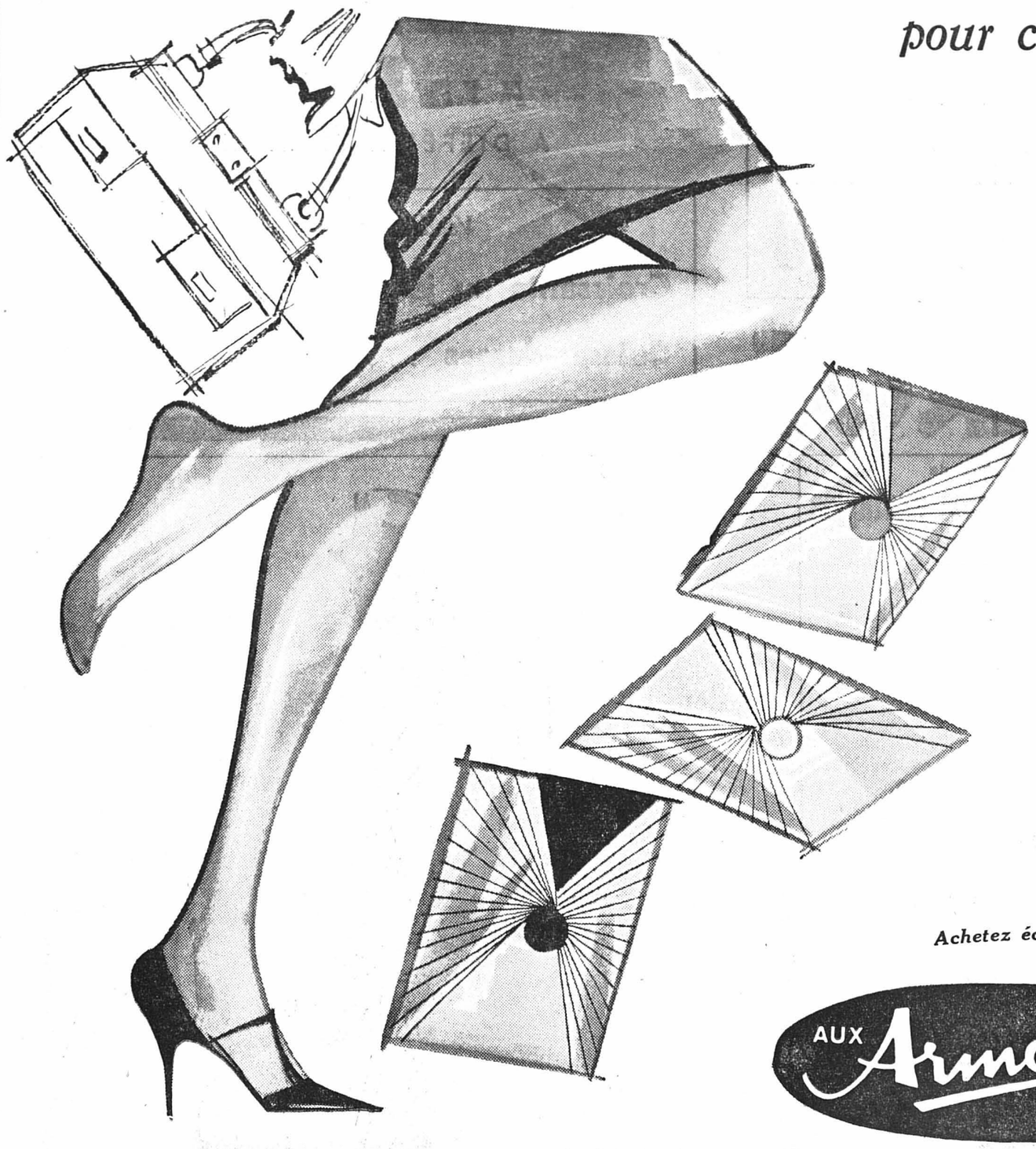

Nylon suisse

indémaillable, filet, 30 deniers, souple, très résistant

3.95

Perlon suisse

20 deniers, sans couture, solide et élastique

3.95

Nylon suisse

filet fin, indémaillable, invisible, pratique, résistant

3.95

Achetez économiquement

AUX Armourins NEUCHÂTEL

Vous frissonnez?

soulagement rapide par

'ASPRO'

A peine absorbés, les comprimés 'ASPRO' améliorent déjà votre état et dissipent la menace de refroidissement ou de grippe.

La substance active d''Aspro' consiste en un médicament pur apprécié par les médecins du monde entier.

Combattez les refroidissements, la grippe et la fièvre avec les comprimés 'ASPRO', connus pour leur efficacité rapide et durable!

Chez les pharmaciens et les droguistes.

Distributeurs: F. Uhlmann-Eyraud S. A.

MOUTON

Ragoût . . . . le ½ kg. Fr. **2.50**

Rôti épaule . . le ½ kg. Fr. **3.50**

Côtelettes . . . . . les 100 g. **—.80** ct.

Boucherie **BERGER** Seyon 21

A vendre

patins vissés

No 31, souliers bruns.

Manteau

de fourrure, taille 40-42, long poil beige, très bon état, bas prix. Téléphone 5 39 46.

Après transformations

à vendre

boiler de 100 litres, 380 volts, comme neuf; plusieurs éviers et fourneaux; chasses pour toilettes. Tél. 5 81 76.

Pour restaurant de campagne ou grand ménage

à vendre

un potager à bois, 106 x 55 cm. avec grande plaque chauffante, rectangulaire — très bon four — foyer avec serpentin et boiler «Pyrax» de 75 litres. Le tout à enlever à un prix très favorable à déterminer sur place devant l'installation. Tous renseignements par la maison BECK & Cie, Peseux, tél. 8 12 43.

Spécialement pour fondue
FROMAGES JURA ET GRUYÈRE VIEUX

A nouveau, les fameux
ESCARGOTS D'AREUSE garantis pur beurre

MONT-D'OR en boîte et au détail
et toujours toutes les grandes spécialités de fromages
Roquefort - Gorgonzola - Fromage Monsieur
Camembert - Brie - Coulommiers - Chabichoux
Boursault - Pont-l'Evêque
Fromage Gervais et Baer

L'ARMAILLI NEUCHATEL

HOPITAL 10 Tél. 5 19 80 — VAUSEYON 19 Tél. 5 30 65

SERVICE A DOMICILE

Fr. 485.–

Nouvelles machines à laver avec chauffage. 3 kg. de linge sec. Petits défauts de couleur. Examinées par l'A.S.E. Fabrication suisse. Provenance directe de la fabrique, ainsi que quelques machines semi-automatiques à des prix très réduits. Paiement par acomptes accepté. Offres écrites à F. Bürker, Mattenweg 9, Wabern/BE.

PATINS

No 37, blancs, à vendre. Tél. 5 98 55.

A vendre un petit mobilier

Louis XVI

en palissandre (table, dressoir, console), vieux mais pas ancien. Téléphone 6 32 63.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

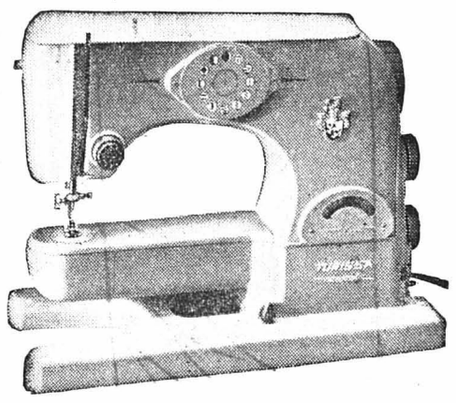

La machine à coudre la plus moderne du monde

Zigzag, points décoratifs et boutonnière automatiques; réglage par 2 boutons, navette spéciale inblocable, etc. — Une création suisse de premier ordre, réputée pour la sécurité de son fonctionnement: ce qui se fait de mieux!

TURISSA novomatic

Approuvée par l'IRM

NOVOMATIC . . Fr. **750.–** comptant ou depuis Fr. 25.— par mois

FORTUNA . . . Fr. **595.–** comptant ou depuis Fr. 22.— par mois

AGENCE OFFICIELLE: **A. GREZET** SEYON 24, NEUCHÂTEL, TÉL. 5 50 31

C'est maintenant la saison de la fondue!

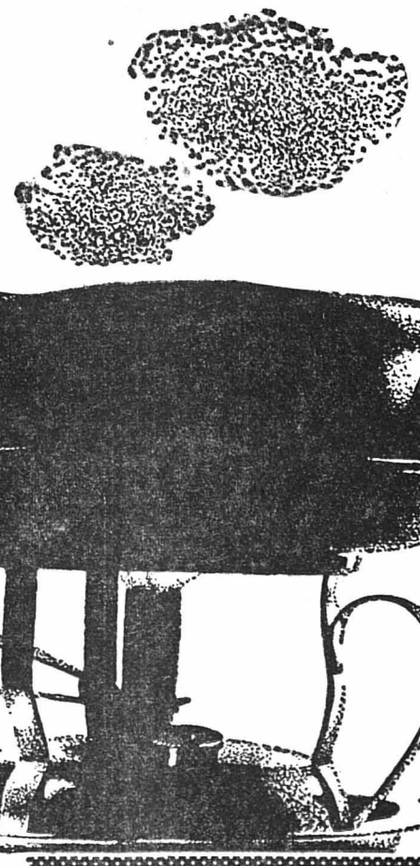

Mais comment reconnaître le fromage d'action? Aux rainures de sa croûte, espacées de 5 en 5 cm.

Pour votre fondue, demandez à votre fournisseur du

fromage d'action,

gruyère ou emmental.

Réclamez-lui aussi la recette de la fondue et faites-en une ce soir, c'est simple et si sympathique.

100 g de fromage d'action ne coûtent que 55 cts.! prix maximum

1 kilo Fr. 5.20

UNION SUISSE DU COMMERCE DE FROMAGE SA

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

NOS ACTIONS

Raisin doré d'Italie le kg. **1.30**

Bananes Fyffes le kg. **1.40**

Samedi, dès 10 h., Petite salle des conférences
(entrée Passage Max-Meuron)

VENTE ANNUELLE
du Groupe des coopératrices

Venez dîner ★ Venez prendre le thé ou le café
Pour les enfants : pêche miraculeuse

EXCELLENT !

Mortadelle la pièce, environ 400 g. **2.-**

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

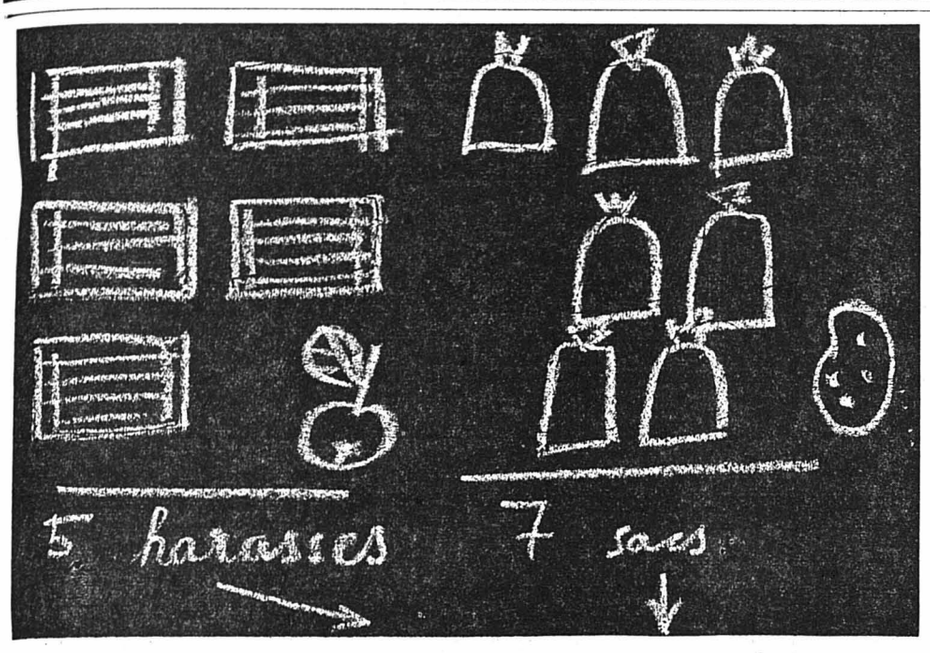

Pourquoi ne tenteriez-vous pas un essai, par simple curiosité? Demandez aujourd'hui — ou demain sans faute — qu'une Domaine Renault vienne vous prendre pour une démonstration. La rapidité avec laquelle vous pourrez la charger (6 portes facilitent l'opération) et l'incroyable quantité d'objets qu'elle peut engouffrer vous laisseront stupéfait. Faites votre essai, et laissez-vous persuader des avantages et des gains de temps que la possession d'une telle voiture pourrait vous apporter dans l'exercice de votre travail. Prenez en suite un crayon, et calculez: 11 l aux 100 km; pour les frais d'entretien, ne retenez qu'un chiffre réduit, puisque la marque Renault est synonyme de robustesse et que son économie en frais de réparations est proverbiale. Vous découvrirez soudain que l'achat d'une Domaine est une affaire payante.
Essayer vaut mieux qu'étudier. Pourquoi tarder encore cet essai? Faites-le dès maintenant!
Prix: Fr. 11 950.- — Facilités de payement par le crédit officiel Renault.

RENAULT Domaine

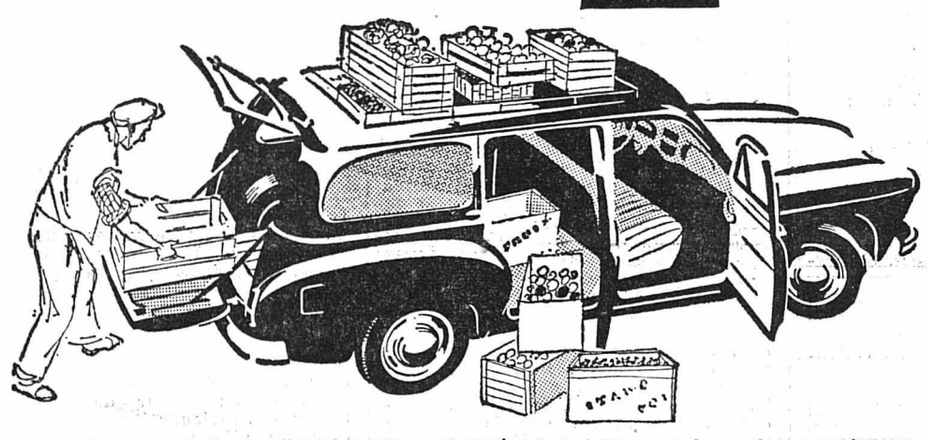

Automobiles Renault Genève, 7, Bd de la Cluse, tél. 022/26 13 40 Zürich, Ankerstr. 3, Tel. 051/27 27 21

Neuchâtel : E. BAUDER & Fils, garage de Clos-Brochet, tél. (038) 5 49 10
Cressier : Garage MAURICE SCHALLER, tél. (038) 7 72 66
Saint-Aubin : A. PERRET & Fils, garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52
Fleurier : EDMOND GONRARD, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71
Travers : MAURICE CARETTI, garage rue des Moulins, tél. (038) 9 23 32
La Chaux-de-Fonds : PAUL RUCKSTUHL, 21 a, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 2 35 69
Le Locle : GEORGES SAAS, 3, rue du Marais, tél. (039) 3 12 30
Saignelégier : RAYMOND BROSSARD, garage, tél. (039) 4 52 09

Un trousseau de qualité
c'est à la
MAISON DE BLANC
Ecluse 13 — Tél. (038) 5 82 42

que vous le trouverez. Un simple coup de téléphone et nous sommes à votre disposition pour vous montrer
chez vous et sans engagement aucun
la collection de toutes les nouveautés
Réservez un bon accueil à nos représentants qui vous feront vraiment admirer de l'inédit

---

«Feels so good...
looks so luscious..
lasts so long...»

COTY 24

Pour vous aussi, Madame,
c'est exactement
le rouge à lèvres
que vous cherchez...
C'est le point sur l'i,
indispensable à votre beauté.

Dix teintes mode,
du rouge pastel au rouge franc.
NOUVELLE TEINTE
Dahlia No. 10
«Compatible red»
le rouge qui va avec tout.

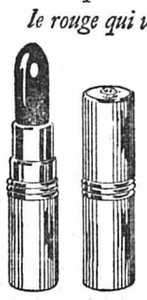

Standard Fr. 3.80
Luxe Fr. 7.50

COTY

CHEZ LE GRAND SPÉCIALISTE
CHOISIR DEVIENT UN PLAISIR

Manteaux Tailleurs Robes

Lignes nouvelles
Coloris nouveaux

JUPES - PANTALONS - PULLOVERS

Notre devise : qualité

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

RÔTI DE BŒUF LARDÉ
extra-tendre

Tous les samedis :
Belles TRIPES cuites

VUITHIER TEL. 51068 BASSIN 2
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

A vendre
poussette, pousse-pousse
en bon état, avec sac de couchage. Tél. 5 86 70.

Sana-sol l'indispensable cure d'huile de foie de morue au goût agréable

vous permet de franchir aisément la rude étape de l'hiver

SANA-SOL existe sous forme:

a) *d'émulsion liquide* à base de concentré d'huile de foie de morue, à teneur constante en vitamines A (1000 U/cc) et D (250 U/cc), additionné d'un concentré d'orange, de citron et de malt.
Le flacon de 175 cc: Frs 4.15
Le flacon de 750 cc: Frs 12.50

b) *d'émulsion solide*, renfermant les vitamines A, D, C, B_1, B_2, et PP, caractérisée par la dispersion extrêmement fine de ses constituants.
Le tube de 100 SANA-SOL Pellets: Frs. 6.70

Exclusivement dans les pharmacies

Amateurs de meubles !

Acheter maintenant, c'est faire une grande économie...
à ces prix, on ne se prive pas des meubles dont on a besoin !

MAGNIFIQUE CHAMBRE A COUCHER sur socle, avec encadrements de lits, literie complète, y compris nos fameux matelas à ressorts garantis 10 ans, un prix incroyable... seulement Fr. **1790.–**	**SUPERBES BUFFETS DE SERVICE**, derniers modèles, depuis Fr. **398.–** **50 modèles en exposition**	**SUPERBE STUDIO MODERNE**, comprenant : 1 canapé en arc, rembourrage latex et 2 fauteuils confortables assortis, avec beau tissu, teinte au choix, inouï, seulement Fr. **267.–** tissu compris	NOS GRANDES EXPOSITIONS PERMANENTES *sur 12 étages, à Neuchâtel, comptent parmi les plus importantes de Suisse...* *N'achetez pas de meubles sans les avoir visitées ! Voyez aussi nos nombreuses et belles vitrines.*		**BEAU BUREAU**, modèle très pratique, seulement Fr. **145.–** Nombreux autres modèles à Fr. **185.– 192.– 239.–** etc.
Profitez de nos larges facilités de paiement !	**ENTOURAGE DE DIVAN** formant bibliothèque, 3 pièces, Fr. **145.–** Nombreux autres modèles avec ou sans coffre à literie.	Magnifique **MEUBLE COMBINÉ** en noyer, avec rayonnage, penderie, vitrine, secrétaire et 3 tiroirs, modèle très soigné, un succès, Fr. **495.–**	**DIVAN - LIT TRANSFORMABLE**, très confortable, avec coffre à literie, teinte du tissu au choix, seulement Fr. **345.–** **FAUTEUILS**, plus de 60 modèles en magasin, beau tissu compris, à partir de Fr. **65.90**	*Très grand choix de* **tapis et tours de lits** *à des prix très raisonnables !*	Seule une visite vous convaincra de notre choix immense, de la modicité réelle des prix et de la qualité réputée de nos meubles.
JOLIE SALLE A MANGER, grand buffet de service avec vitrine, table à rallonges, 4 chaises confortables, l'ensemble, seulement Fr. **690.–**	**DIVAN MÉTALLIQUE** avec tête mobile, Fr. **85.–** **JETÉS DE DIVAN**, très grand choix, depuis Fr. **29.–** **COUVRE-LITS** pour lits jumeaux, toutes les teintes, à partir de Fr. **86.–**	**Tous nos mobiliers sont livrés et installés franco domicile dans toute la Suisse.**	**ARMOIRES A HABITS**, à 1, 2 et 3 portes, tous les genres, très grand choix depuis Fr. **135.–**	Comme toujours, très grand choix de **PETITS MEUBLES**, soit vitrines, secrétaires, bibliothèques, bars, lampadaires, tables de salon, tables roulantes, commodes, étagères, etc. **Plus de 1000 meubles divers.**	**ÉTAGÈRES A LIVRES** en bois clair, tous les modèles depuis Fr. **23.50** Voyez notre important choix de meubles modernes spécialement conçus pour les jeunes !

Heures d'ouverture de nos deux expositions :
chaque jour, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Fermées le lundi matin

Faubourg de l'Hôpital
et
Rue des Fausses-Brayes (derrière la Cave neuchâteloise)

NEUCHÂTEL
Tél. 038 57505

Meubles G. Meyer

La nouvelle
BERNINA

surclasse tout !

Elle est non seulement une machine à coudre le point ordinaire et le zigzag mais aussi une machine qui reprise avec du nylon ou de la laine à tricoter. La même peut aussi broder automatiquement les plus beaux ornements et coudre une boutonnière parfaite en 10 secondes seulement !

BERNINA

L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel
Tél. 5 20 25 A 20 m. de la place Pury

POUR SAMEDI
la Boucherie - Charcuterie
DU TRÉSOR
LEUENBERGER
1er choix de bouilli
et rôti de bœuf avantageux
Gros veau et agneau
et tout ce qu'il faut pour une fameuse
Choucroute garnie
lard, fumé, wienerlis, etc.
Tél. 5 21 20

Couvertures de laine
sortant de fabrication courante, ayant petits défauts, en partie presque invisibles (défauts de couleurs, de mesures ou de tissage), sont offertes à des prix extrêmement bas.
Demandez un choix pour 1 ou 2 jours ; par téléphone ou par carte postale

Dimensions normales	150 x 210	170 x 220 cm.
pour lits doubles	200 x 240	230 x 250 cm.

Felsbach TUCHFABRIKATION
SCHAUENBERG (GR)
Tél. (081) 5 54 17
dès novembre (081) 8 14 17

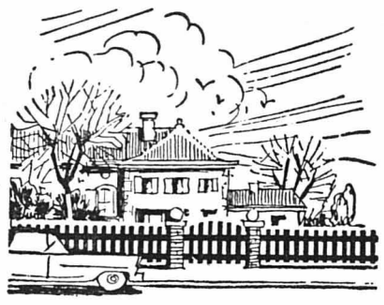

DIZERENS, DUPUIS
Fabrique de clôtures
NEUCHATEL
Maillefer 34-36 Tél. 5 49 64

A VENDRE
malle plate. 100 x 55 x 50 cm. 50 fr. ; belle fourrure skunks avec manchon. Tél. 5 60 18.

On vend un très joli
salon moderne
composé de 1 canapé, 1 bergère, 1 fauteuil, 1 guéridon, comme neufs. Tél. 6 33 12.

Fumier
à vendre. J. Rudolf, Ecluse 78.

A VENDRE
1 silo à pommes de terre 1 seille galvanisée, 80 litres. S'adresser : Côte 64, 1er étage à droite. Tél. 5 11 53.

A vendre 1 fourneau
« Couvinoise »
à mazout
200 mètres cubes, modèle de luxe, état de neuf. Adresser offres écrites à Z. K. 4462 au bureau de la Feuille d'avis.

VALISES
Trousses de voyage
Sacs de dames
Porte-monnaie, etc.
chez l'homme du métier
Qualité et prix très avantageux
François Arnold
Moulins 3
et Terreaux 7

Véhicules à moteur

A vendre
« Taunus » 12 M
6 C.V., moteur revisé, soignée, Fr. 3000.—. Paiement comptant. — Case 340, Neuchâtel.

A vendre
« Austin » 6 CV
en parfait état de marche. Fr. 1000.— comptant. Tél. 5 26 00.

A vendre ou à échanger
« Ford Zephyr »
1957, 13 CV., 4 portes, 21,000 km., impeccable, crédit sur demande. — Tél. 5 50 53. A la même adresse : « Simca » 1958.

A vendre de particulier et de première main
«Vauxhall Velox»
11 CV., 1954, en excellent état et parfaitement entretenue.
Tél. (038) 8 20 48.

A vendre
« Alfa-Romeo »
1900 super
modèle 1957, 47.000 km., parfait état mécanique. Faire offres sous chiffres P. 6073 J. à Publicitas, Saint-Imier.

« Peugeot 203 »
1956, 7 CV, 4 vitesses synchronisées. Limousine bleue, 4 portes, toit ouvrant. Revisée en 1958.

« Ford Zéphyr »
1954, 12 CV. Limousine 4 portes. Peinture neuve. Moteur révisé.

« Rover »
1950, 11 CV, limousine verte, 4 portes. Intérieur cuir. Bas prix.
Demander la liste complète de nos voitures avec prix et conditions de paiement.
J.-L. SEGESSEMANN
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91

A vendre
« Peugeot » 403
modèle 1957, couleur grise, voiture impeccable.

« Peugeot » 203
modèle 1956, 4 portes, couleur grise, avec radio, intérieur similicuir.

« Fiat Multipla »
modèle 1956, couleur gris et bleu, 4 pneus neufs.

« Dauphine »
modèle 1956, couleur verte, 4 portes, intérieur similicuir.

« Rover »
modèle 1950, couleur noire, 4 portes, intérieur similicuir. Voiture en parfait état. Bas prix.

Garages Apollo
et de l'Evole S.A.
Agences « Citroën »
et « DKW »
Facilités de paiement
NEUCHATEL
Tél. 5 48 16

CHRONIQUE RÉGIONALE

A l'Association intercantonale des joueurs de boules

Les boulistes ont disputé la troisième manche de leur championnat annuel, aux Geneveys-sur-Coffrane, les 24, 25 et 26 octobre.

Voici les principaux résultats de la manche :

Groupes : 1. Val-de-Ruz, 731; 2. « Erguel », 730 ; 3. Le Locle, 724 ; 4. « L'Epi », la Chaux-de-Fonds, 719 ; 5. La Chaux-de-Fonds A, 716 ; 6. La Chaux-de-Fonds C, 704 ; 7. La Chaux-de-Fonds B, 693.

Individuels : 1. Jules Monnier, 126 (champion de jeu) ; 2. Marcel Daglia, A. Courvoisier, 125 ; 4. L. Fueg, M. Rey, R. Burgat, A. Richard, A. Vermot, 124 ; 9. M. Isler, A. Bernard, Ed. Hadorn, Aeb. Godat, 123.

Après cette journée le classement s'établit comme suit : 1. « Erguel », 2058 ; 2. La Chaux-de-Fonds A, 2034 ; 3. Val-de-Ruz, 2012 ; 4. « L'Epi », la Chaux-de-Fonds, 2009 ; 5. Le Locle, 1994 ; 6. La Chaux-de-Fonds B, 1947 ; 7. La Chaux-de-Fonds C, 1788.

Individuels : 1. M. Isler, 350 ; 2. A. Rutscho, 344 ; 3. J. Monnier, 341 ; 4. L. Fueg, 341 ; 5. R. Hentzi, 340; 6. R. Geiser, 340 ; M. Ulmann, 339 ; 8. M. Jeanmaire, 339 ; 9. J. Froidevaux, 338 ; 10. Ch. Joly, 338 ; 11. G. Bernard, 337 ; 12. Ed. Santschy, 336.

Championnat cantonal d'échecs 1957-1958

On nous écrit :

Le championnat cantonal d'échecs 1957-1958 s'est terminé par la victoire de M. Henry Rey, du Club d'échecs de Neuchâtel, qui remporte le titre de champion cantonal neuchâtelois pour la troisième fois consécutive (1954, 1956 et 1958). Rappelons que le premier tournoi avait été enlevé en 1952 par M. B. Colin, de Peseux, également membre du club de Neuchâtel. La finale, qui opposait H. Rey au joueur chaux-de-fonnier Ernest Straub, fut des plus passionnantes, puisque Rey totalisait 3 ½ points et Straub 4 points à ce moment-là.

En catégorie B, victoire de R. Lanz, du club de la Côte (Corcelles-Peseux), suivi de J. Bitzi de Neuchâtel, ces deux joueurs ayant chacun 4 ½ p., mais le système Sonneborn-Berger étant favorable au premier avec 12, 75 pour 8 à J. Bitzi.

Voici le classement final.

Cat. A. — 1. H. Rey, Neuchâtel, 4 ½ p. 2. E. Straub, la Chaux-de-Fonds, 4 ; 3. Chs Baud, la Chaux-de-Fonds, 3 ½ ; 4. Eug. Sörensen, Neuchâtel, 3 ½ ; 5. H. Menzel, Neuchâtel, 3 ; 6. H. Graenicher, la Chaux-de-Fonds, 3 ; 7. Ch. Kraiko, Neuchâtel, 3 ; 8. G. Meyrat, la Côte-aux-Fées, 3 ; 9. J. Hauert, la Chaux-de-Fonds ; 10. J. Notter, Neuchâtel ; 11. M. Perrenoud, la Chaux-de-Fonds ; 12. D. Besson, Fleurier ; 13. R. Gagnebin, la Béroche, etc.

Cat. B. — 1. R. Lanz, la Côte, 4 ½ p. 2. J. Bitzi, Neuchâtel, 4 ½ ; 3. E. Hess, 4 ; 4. R. Klauser, 4 ; 5. A. Percassi ; 6. F. Gilliéron ; 7. J.-P. Ribaux ; 8. B. Bieri ; 9. F. Hediger ; 10. C. Roulet ; 11. H. Steinmann ; 12. F. Visard ; 13. F. Angeretti.

Avec les joueurs d'échecs

Rencontre amicale Jura bernois - canton de Neuchâtel

Samedi passé, les joueurs d'échecs neuchâtelois ont affronté les Jurassiens à Tavannes. Sur 41 échiquiers, 82 partenaires luttèrent pendant des heures avec acharnement, pour voir triompher à nouveau les Jurassiens par 23 ½ p. à 17 ½ p. Notons que 12 parmi les grands as du club de Neuchâtel étaient absents.

A l'entrée ouest de Neuchâtel

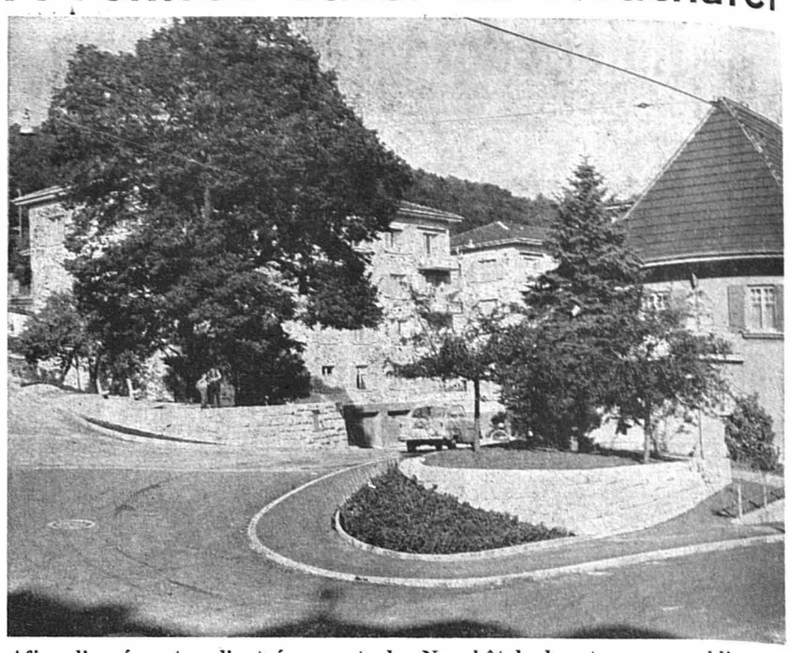

Afin d'agrémenter l'entrée ouest de Neuchâtel, les travaux publics ont édifié à l'intersection des chemins de Bourgogne et des Carrels deux terre-pleins. Sous le grand arbre du premier seront installés des bancs. Du gazon et des motifs floraux couvrent l'ancien terrain vague.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Vers la double voie entre Busswil et Bienne

Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux à, notamment, approuvé dans sa séance du 27 octobre 1958, le projet de doublement de la voie sur le tronçon Busswil - Bruegg - Bienne voyageurs, long de 7,4 km. qui bénéficiera ainsi de la double voie continue entre Lyss et Bienne. Ces travaux entraîneront la construction de différents travaux d'art, notamment d'un second pont sur le canal Nidau - Bueren. Plusieurs passages à niveau doivent également être remplacés par des passages inférieurs. Enfin, le projet comprend l'extension des gares de Busswil et de Brügg, qui seront dotées de nouveaux quais intermédiaires et d'installations de sécurité électriques modernes.

CHEVROUX

La conduite d'eau sous-lacustre s'est rompue

(sp) En 1937, la commune de Chevroux a fait installer, au bout du môle du port, une station de pompage, et entre Grandcour et le village, un château d'eau, afin d'alimenter la population en eau potable.

Une longue conduite, qui s'avance à environ 150 m. du bout de la jetée, prend l'eau à quelque trente mètres de profondeur. Cette conduite, posée au fond de l'eau, s'est, avec le temps, recouverte de sable.

Toutefois, avec les années, à la suite des coups de joran, des tempêtes, des ouragans, le sable s'est déplacé à certains endroits. C'est ainsi que M. Jacques-André Thévoz, âgé de 25 ans, fils d'un agriculteur de l'endroit, qui, depuis quelques mois, s'est procuré un équipement complet d'homme-grenouille, et qui s'entraînait sous l'eau, a découvert par hasard que la conduite s'était rompue par 5 mètres de fond, à la hauteur du débarcadère, situé tout au bout de la jetée.

M. Thévoz s'empressa d'avertir M. Ernest Bonny-Comte, syndic, et la Municipalité de Chevroux s'est rendue sur les lieux, mercredi après-midi, en compagnie d'un ingénieur lausannois, afin d'évaluer les dégâts, en vue de réparer la conduite.

C'est M. Jacques-André Thévoz, équipé en homme-grenouille, qui est allé sous l'eau examiner les dégâts.

On pense que la réparation de la conduite coûtera plusieurs milliers de francs.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Commission scolaire

(c) Présidée par M. F. Rosselet, la commission scolaire s'est réunie mardi soir. La commission approuve les rapports annuels présentés par les directeurs, puis adopte le budget scolaire prévoyant une dépense de 1.050.520 fr. pour l'enseignement primaire, 237.740 fr. pour l'enseignement secondaire et 130.190 fr. pour l'enseignement commercial en regard des recettes suivantes : 366.100 fr., 92.000 fr. et 45.600 francs.

Deux professeurs sont nommés définitivement. Ce sont MM. Michel Deschenaux et Denis Vuillemin. La commission accepte avec regret la démission de Mlle Francine Golay.

Les absences du samedi

Depuis la rentrée du printemps, l'école primaire a enregistré 1200 absences le samedi matin. Huit cents des élèves absents étaient déjà malades les jours précédents mais sur les quatre cents autres, seuls cent onze avaient présenté une demande des parents. Pour les quelque trois cents restants le « billet » des parents est venu après et souvent l'excuse était mensongère ce qui constitue une drôle de manière d'éduquer la jeunesse. Le bureau propose donc pour assouplir le régime existant, d'accorder à chaque enfant un congé par an mais d'être plus sévère quant aux absences du samedi.

La Semaine protestante

(c) La Semaine protestante s'est ouverte à la maison de paroisse, lundi, par une conférence du pasteur Ernesto Ayassot, de Turin, sur « La présence protestante en Italie, son influence sur la pensée et la culture » et s'est poursuivie mercredi soir par un autre exposé du secrétaire romand de E. P. E. R. M. Charles Freundler, traitant la « situation des Eglises protestantes en Europe ».

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Assemblée de paroisse

(c) Réunis dimanche dernier, après le culte, en assemblée de paroisse extraordinaire, les paroissiens de Valangin ont décidé l'installation d'orgues dans leur collégiale. L'étude en a été faite depuis fort longtemps par un comité spécial, et le projet donne maintenant satisfaction.

D'autre part des propositions ont été faites pour la nomination de deux nouveaux anciens et d'un délégué au Synode. Le scrutin aura lieu dimanche prochain.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Course des aînés

(c) Samedi, une vingtaine de voitures privées emportaient les cinquante septuagénaires et octogénaires qui avaient répondu à l'invitation adressée par les autorités communale et paroissiale.

Le temps était gris, mais la bonne humeur régnait, et dès le début un petit air de famille soufflait. Un des participants avait même préparé un signe de ralliement : un chrysanthème jaune à mettre à la boutonnière.

La colonne s'ébranla en direction de la Vue-des-Alpes. Là, un arrêt s'imposait ; un tableau magnifique s'offrait aux yeux : les Alpes dans toute leur splendeur enneigée et, au premier plan, une mer de brouillard tourmentée.

La route se poursuivit par la Chaux-de-Fonds, le Locle, la Brévine.

Après un arrêt, les véhicules se dirigèrent sur les Bayards, les Verrières, la Côte-aux-Fées, Sainte-Croix, les Rasses, Bullet, où un troisième arrêt permit une ultime admiration du grandiose panorama avant le retour dans le brouillard apparu dès Villars-Burquin.

A Auvernier, une collation était offerte à tous les participants. Au cours de la soirée, M. M. Fischer, président de commune, se réjouit de la présence des aînés auxquels il souhaite une bonne veillée puis le pasteur remercia les automobilistes de leur précieux concours. Un des septuagénaires se fit l'interprète de tous pour remercier les initiateurs de la sortie et releva, non sans malice, qu'à l'époque appelée « le bon vieux temps » on ne serait pas allé loin avec les moyens de locomotion dont on disposait alors. Deux grands-pères chantèrent encore puis, les uns après les autres, les voyageurs se retirèrent riches d'un lumineux souvenir.

Nouvel administrateur

(c) En remplacement de M. Maurice Frydig, appelé à d'autres fonctions, le Conseil communal a nommé administrateur communal M. Jean - Pierre Dick, demeurant à Auvernier. Celui-ci entrera en fonctions le 1er décembre.

CORTAILLOD

Exercice des pompiers et inauguration

(c) Samedi dernier a eu lieu l'exercice annuel de la compagnie des sapeurs-pompiers de notre village. La compagnie était tout d'abord inspectée par le président de la commission du feu, M. P. Lavanchy, et par M. Fischer, directeur de la Chambre cantonale d'assurance.

Les premiers secours firent ensuite une intervention, qui, selon la critique du commandant, fut parfaitement bien exécutée, autant du point de vue rapidité que tactique de lutte. Un second exercice, qui groupait cette fois toute la compagnie, fut également jugé très bon. La compagnie défila ensuite devant son commandant et les autorités communales.

Plus tard, au cours de la réunion des cadres, M. P. Lavanchy releva que notre village est parfaitement préparé pour la lutte contre le feu et remercia le capitaine de Régis du résultat atteint.

Cette journée était également celle de l'inauguration du nouveau hangar des pompes. Situé au centre du village, vaste et bien installé, ce hangar répondra aux exigences pendant de nombreuses années.

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Tir du Sapin national

(sp) La proclamation des résultats suivants a été faite pour le tir de clôture du « Sapin national » :

Tir à 300 mètres : 1. Francis Pasche, 83 ; 2. Emile Blanc, 82 ; 3. Marcel Bachmann, 78.

Tir à 50 mètres, petit calibre : 1. Francis Pasche, 87 ; 2. Emile Blanc, 86 ; 3. Raymond Zurcher, 86.

Tir à 50 mètres, pistolet : 1. Emile Blanc, 28 ; 2. Raymond Zurcher, 28 ; 3. Bruno Groslimund, 26.

Classement général : 1. Emile Blanc, 5 (gagne le challenge) ; 2. Raymond Zurcher, 9 ; 3. Francis Pasche, 11.

Grâce à la générosité des commerçants, il a été possible de remettre des prix aux 18 concurrents qui participèrent à la compétition.

TRAVERS

Une bonne soirée

(c) Le pasteur Reymond, de Fontaines, a ouvert le cycle des veillées de dames en traitant ce sujet : « L'argent et ses problèmes du point de vue spirituel et pratique ». Cette excellente causerie plut à chacun et la présidente remercia le conférencier au nom de quarante dames présentes.

FLEURIER

Enquête scolaire

(c) Le comité des colonies de vacances vient d'adresser une formule d'enquête aux parents des élèves, dans l'intention de dégager, si possible, les désirs les plus généraux avant d'organiser les colonies de ces années prochaines.

Trois possibilités sont envisagées : séjour d'un mois au bord de la mer, procurant un changement d'air complet avec l'inconvénient d'être d'un coût assez élevé ; séjour d'un mois en Suisse, qui reviendrait meilleur marché, et enfin séjour de trois semaines à Bellevue, au Mont-de-Buttes, ce qui aurait l'avantage d'occuper la maison qui est propriété des colonies de vacances de Fleurier.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Oeuvre de la sœur visitante

(c) L'assemblée générale de l'œuvre de la sœur visitante a eu lieu récemment. Mme Jomini-Ravet, caissière, a été remerciée de sa bonne gestion. La fortune de l'œuvre a cependant bien diminué, du fait que la vente annuelle a été supprimée depuis 1949.

Tirs militaires

(sp) Les tirs militaires obligatoires 1958 sont maintenant terminés. Voici les meilleurs résultats obtenus lors de ces tirs organisés par la « Jeune-Broyarde », de Payerne :

300 mètres. — Rocco Grandi, 132 points, André Studer, Roland Walther, 128 ; Auguste Rapin, 127 ; René Rossier, Roger Savary, 126 ; Charles Fivaz, Emile von Kaenel, 125 ; Gaston Blanc, Ernest Bucher, Albert Cavin, W. Kupferschmid, Elie Savary, 124 ; Michel Bossy, Gilbert Moret, 123 ; Georges Chatton, Max Graf, Marcel Panchaud, Bernard Pillonel, William Roulet, 122 ; Georges Cherbuin, Joël Racine, 121 ; Emile Edelmann, André Miéville, César Rapin, Ernest Savary, Henri Vullémoz, 120.

50 mètres. — Charles Miéville, 126 points ; Fritz Moser, Robert Rapin, 124; Ernest Bonny, René Schutz, André Studer, 123 ; Fritz Wenger, 122 ; Emile Edelmann, 121 ; André Chanez, 119 ; Jean-Louis Monney, Elie Savary, 110.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Deux inspecteurs du bétail fêtés

(c) Récemment, l'Etat de Vaud a pris officiellement congé de MM. Gustave Rapin-Detrey, de Corcelles, et Henri Bidiville, de Granges-Marnand, au cours d'une réunion simple et cordiale, qui s'est déroulée à Corcelles.

A LA FRONTIÈRE

SAINT-CLAUDE (Jura)

Après le hold-up

(c) Après l'attaque à main armée commise contre la Banque populaire, et qui eut pour conséquence l'arrestation de Michel Rémond, Alfred Rémond et Roger Roche, les services de répression ne laissent aucune trêve aux familles des inculpés.

La gendarmerie ayant établi que certains véhicules des entreprises Rémond et Périoche roulaient au fuel domestique, l'administration des douanes a été saisie de cette irrégularité qui coûtera extrêmement cher aux délinquants.

En début de semaine, une section de gendarmerie, composée de vingt hommes, la mitraillette en bandoulière, a procédé en force à une vaste perquisition dans les habitations des familles Rémond et Périoche, à Etables, de même que dans les chantiers qu'elles exploitent, à Etables, pour la démolition des vieux véhicules, et à Lizon pour la fabrication de plotets en aggloméré.

Le « X-15 » américain emmènera un homme dans l'espace

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quelques instants après le départ, le carburant étant épuisé, le « X-15 » continuera sa course sur sa lancée, atteignant ou dépassant les 160 kilomètres d'altitude prévus. Puis, quand sa vitesse sera insuffisante pour qu'il puisse continuer sa course, il basculera et retombera vers la terre en chute libre.

C'est au retour que se situera la partie la plus dangereuse du vol dans l'espace : le pilote devra éviter que son appareil ne se désintègre en rentrant dans l'atmosphère, comme l'ont fait satellites et fusées lunaire. Pour cela. il fera ricocher le « X-15 » sur les couches d'air, comme une pierre sur l'eau, jusqu'à ce que sa vitesse soit suffisamment réduite. Il y arrivera en faisant alterner les phases de descente et de vol horizontal. Lorsque la vitesse de l'appareil sera assez abaissée, il amorcera un vol plané qui le ramènera au sol... Mais les pessimistes, qu'effraient la difficulté de l'opération et l'inexpérience forcée du premier pilote « spatial », ne croient guère à un retour heureux.

Si tout se passe bien...

Si tout se passe bien, le « X-15 » atterrira moins d'une heure après le largage au-dessus de la Californie, en Utah. Il se posera sur de longs skis, ne pouvant être muni, pour des raisons de poids, d'un pesant train d'atterrissage classique. Une seule roue, à l'avant, empêchera l'appareil de se ficher dans le sol comme une flèche...

Le premier vol réussi du « X-15 » ne marquera pas une véritable conquête de l'espace par l'homme, l'engin n'étant pas assez puissant pour échapper à l'attraction terrestre. Il marquera néanmoins le début d'une nouvelle étape : des engins dérivés du « X-15 » et habités pourront être placés en orbite autour de la terre et revenir intacts. « Il suffira pour cela, affirment déjà les Américains, d'accroître la poussée du moteur ! » Cela ne fait aucun doute, mais cet accroissement de puissance demandera probablement quelques années de travail et quelques dizaines de millions de francs.

J. A.

Mao Tsé-toung a-t-il demandé au Kremlin de confier à Molotov de nouvelles responsabilités ?

MOSCOU. — Le grand bâtiment qui abrite, a Moscou, le ministère soviétique des affaires étrangères, a connu, ces dernières semaines, les visites furtives, mais renouvelées, de son ex-chef, M. Molotov, relate « L'Aurore ».

La nouvelle, pour importante qu'elle soit, n'a pourtant pas étonné les milieux diplomatiques où nombreux sont ceux qui, de sources diverses et à plusieurs reprises, eurent récemment confirmation de la présence à Moscou de M. Molotov.

Cette présence dans la capitale soviétique de « Monsieur Niet », ses visites à son ex-fief, tendraient à confirmer la thèse selon laquelle M. Molotov aurait joué un rôle déterminant dans l'établissement des nouveaux rapports politiques Pékin-Moscou.

On tient en effet pour sûr que M. Molotov se rendit à Pékin au mois d'août, peu avant que M. Khrouchtchev ne vînt lui-même y rencontrer Mao Tsé-toung.

Au mois d'août, également, on le vit, vit, plusieurs fois, à Moscou. Etait-il en mission ? Pour le compte de qui ? Voilà les questions que l'on se pose.

Les observateurs du monde communiste, pour leur part, sont persuadés que M. Molotov fut sorti de l'exil où le confinait son adversaire politique, Nikita Khrouchtchev, grâce à une manœuvre de Mao Tsé-toung.

A Oulan-Bator, d'ailleurs, il était connu que M. Molotov, « ambassadeur d'U.R.S.S. en Mongolie », entretenait les meilleures relations avec son collègue chinois. Enfin, le stalinisme étant loin d'être jugé aussi sévèrement à Pékin qu'à Moscou, les mêmes observateurs trouvent là un nouvel argument en faveur de la thèse selon laquelle Mao Tsé-toung a instamment demandé au Kremlin de confier à M. Molotov de nouvelles responsabilités diplomatiques, ce qui expliquerait le pourquoi des démarches entreprises à Moscou par l'ancien compagnon de Staline.

PROCÈS DEVANT SERVIR D'INTIMIDATION EN ALLEMAGNE DE L'EST

BERLIN (D.P.A.). — Au cours d'un procès devant servir d'intimidation pour les instituteurs de la République démocratique allemande, cinq maîtres d'école, dont un maître de classe, ont été condamnés à des peines élevées de réclusion par un tribunal de Meiningen, en Thuringe, pour une prétendue activité d'agents. L'accusé principal a été condamné à six ans de réclusion. Un autre instituteur et sa fiancée, accusés de propagande hostile à l'Etat, devront purger trois ans et demi de réclusion. Deux autres instituteurs ont été condamnés respectivement à une année et demie et à un an de prison.

Les accusés auraient incité des collègues à s'enfuir d'Allemagne orientale.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

COMMENT CONSERVER LES POMMES

Par suite de la grosse récolte de fruits à pépins, principalement de pommes, le problème de leur enmagasinement ou de leur stockage se pose. Où faut-il conserver les fruits ? Trois points importants doivent être pris en considération lors du choix du local :

a) la température régnant normalement dans le local durant l'hiver ainsi que les variations plus ou moins rapides et plus ou moins importantes de cette température ;

b) la teneur en eau de l'atmosphère du local ou hygrométrie ;

c) les possibilités de ventilation du local.

Température

Celle-ci doit être supérieure à zéro degré car les fruits gèlent dès que la température descend un peu au-dessous de zéro. Elle doit être basse car plus elle est élevée, plus rapide est la maturation des fruits. Une température de + 4 à + 5 degrés constitue un idéal difficile à réaliser dans nos maisons. Les variations de température doivent en effet être aussi faibles que possible.

Hygrométrie

On a pendant longtemps considéré que les fruitiers devaient être secs. Or, c'est une grave erreur. Une hygrométrie de l'ordre de 80 à 90 % est intéressante car elle limite les pertes de poids et empêche les fruits de se rider.

Ventilation

Les fruits qui sont des organismes vivants respirent et dégagent des produits volatils, odeur des pommes, parfum des fruits mûrs. Plus l'oxygénation est importante et plus la maturation est possible. Mais il faut ventiler pour éliminer l'air chaud et les produits volatils dégagés par les fruits.

Pour cette élimination le meilleur moyen consiste à établir des cheminées d'aération prenant l'air chaud au plafond et le laissant échapper sur le toit. De l'air frais entrera dans le fruitier au ras du plafond par une ouverture donnant à l'extérieur, à l'opposé de la cheminée de ventilation. Dans les grands locaux, on peut installer des ventilateurs que l'on fera marcher de bonne heure le matin de façon à ne faire rentrer que de l'air à température basse et à hygrométrie élevée.

En résumé, tous les locaux enterrés ou mi-enterrés, les vieilles constructions à murs épais surtout si elles sont exposées face au nord peuvent avec quelques aménagements constituer d'excellents fruitiers.

Enfin, autre moyen pour conserver les fruits. Il suffit de les frotter avec une cire spéciale que l'on trouve sur le marché ou de les emballer dans du papier spécialement préparé à cet effet.

J. de la H.

SKIS TOSALLI REVIENT

de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne avec des centaines de paires de skis des grandes marques. Vous aurez du plaisir à chercher votre paire parmi ce choix considérable.

Voyez ma vitrine à Neuchâtel entre les magasins Bickel et Benkert

Faites tout de suite un saut à Colombier, avenue de la Gare, afin de faire réserver votre paire.

Magasin J.-P. TOSALLI, instructeur de ski - Tél. 6 33 12

La saison du lac est finie, heureusement pour Jean-Louis qu'il lui reste sa Virginie.

VIRGINIE

80 ct. – avec ou sans filtre

Un produit Burrus

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.

Boulangerie - Pâtisserie

Mello

CARACAS

le nom d'une nouvelle spécialité que vous offre la boulangerie Mello. Vous aussi, vous trouverez délicieux et frais ces magnifiques

CAKES AU CHOCOLAT

Seyon 22 - Maladière 18
Neuchâtel

A VENDRE

1 manteau simili cuir, 1 réchaud à gaz 2 trous, 1 radiateur électrique, 1 couleuse pour potager à bois, 1 tuyau de 8 m. en caoutchouc pour lessiverie ou arrosage; le tout en parfait état. — S'adresser dès 19 h. chez Schleppy, Fontaine-André 14.

On offre à vendre

« Granum »

à charbon, en parfait état. Tél. 6 62 59.

A vendre

1 divan, 1 table ronde, 2 lits jumeaux avec literie « Superba » 1 cuisinière à gaz avec batterie de cuisine; 1 cuisinière électrique. Téléphone 5 81 76.

A vendre

patins vissés blancs, grandeur 33; patins de hockey, grandeur 35; skis avec fixations, 140 cm. de long. Tél. 5 59 93.

A vendre

cuisinière à gaz

émaillée blanc, 4 feux et four, moderne, 250 fr. G. Roulet, Areuse (NE). Tél. (038) 6 45 16.

A vendre

armoire 3 portes, démontable, 1 lit complet, divan turc, petite table ronde et 1 couleuse neuve, pour potager à bois. Tél. 7 15 87.

CUISINIÈRES D'OCCASION

à gaz ou électriques

toutes marques, complètement contrôlées par nos ateliers spécialisés, en parfait état de marche garanti.

Très bas prix

Reprise avantageuse de votre ancienne cuisinière en cas d'achat d'une neuve.

Aux Arts Ménagers

26, rue du Seyon
Neuchâtel, tél. 5 55 90

Beau manteau

drap noir, pour dame, forme redingote, taille 38-40, 25 fr.; paletot drap vert foncé, 15 fr.; jupe de grossesse, noire, 15 fr.; robes d'été, taille 36 à 38, 4 fr. à 5 fr. — Demander l'adresse du No 4464 au bureau de la Feuille d'avis.

Encore du

FROMAGE ACTION

Vacherin Mont-d'or Ia
des Charbonnières en boîte et au détail

Beaux gros œufs frais danois

et toute la gamme des fromages de dessert

Prix de gros pour revendeurs

STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

N'oubliez pas nos bonnes

tresses au beurre

et nos

brioches parisiennes

BOULANGERIE-PATISSERIE

A. Siegenthaler

PLACE DU MARCHÉ

BAS À VARICES

pour vos jambes malades, fatiguées ou douloureuses

MINIMA

ULTRA - LÉGER

le bas le plus apprécié pour ses qualités exceptionnelles.

Pharmacie-Droguerie F. TRIPET

Neuchâtel - Seyon 8

Envois sans frais par poste 5 % S.E.N. & J.

A vendre diverses sortes de

pommes

25 ct. le kg. E Bönzli, sellier, Champion (BE).

A vendre un

salon Louis XV

en parfait état. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

Par temps incertain,
ne sortez pas sans un parapluie pliant

LE VERITABLE Knirps

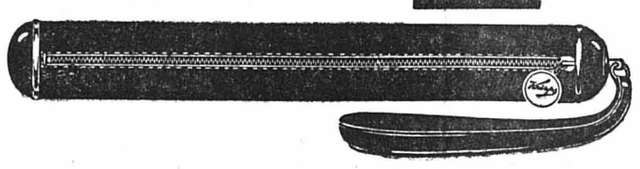

BIEDERMANN, Neuchâtel

Nous faisons la démonstration

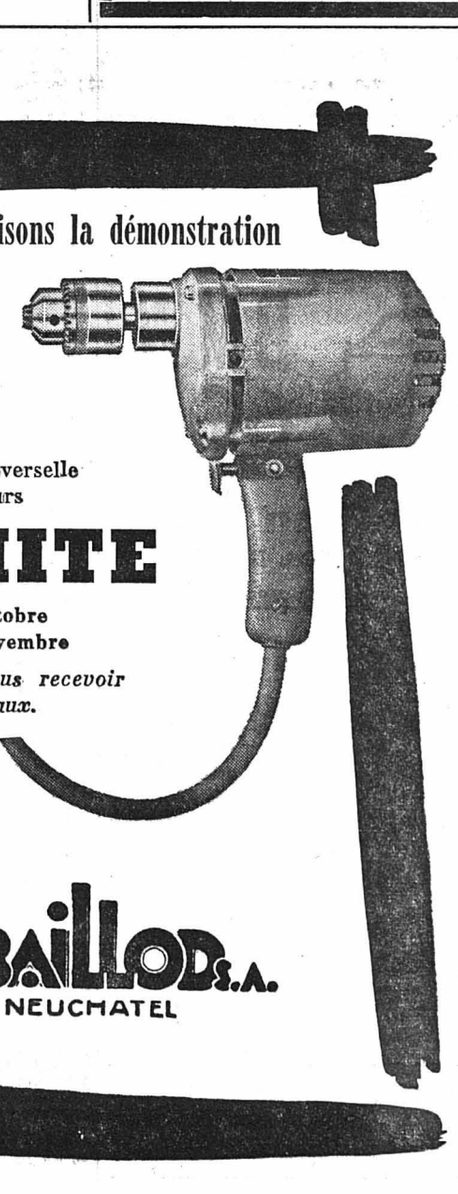

d'une machine universelle pour bricoleurs

DYNO MITE

vendredi 31 octobre
et samedi 1er novembre

Nous nous réjouissons de vous recevoir dans nos locaux.

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

SONDINA 59

le bon poste suisse, 7 lampes, 4 gammes d'ondes. Bande spéciale pour télédiffusion HF. Antenne-Ferrite antiparasites, rotative par bouton à l'avant, Luxembourg, Europe sans parasites. Très belle sonorité, boîtier noyer,

seulement **Fr. 345.-**

avec pick-up 4 vitesses **Fr. 475.-**

Facilités de paiement
Reprise de votre ancien appareil

VENTE, ÉCHANGES, RÉPARATIONS

Service à domicile sans voyageur

HAEFELI RADIO T.V. Disques

PESEUX près de la poste **Tél. 8 24 84**

1/F

Un détail qui change tout...

Séparés, ils sont chacun un facteur de puissance. Chacun est au mieux de sa forme. Ensemble pourtant, ils sont capables des plus brillantes performances... tout comme Shell X-100 Multigrade Motor Oil et Supershell avec I.C.A. le feront pour le moteur de votre voiture. Tous deux sont de haute qualité et, conjugués, ont un effet inégalé.

Shell X-100 Multigrade et Supershell avec I.C.A.

SHELL

I.C.A., l'additif régulateur de l'allumage est une exclusivité des carburants Shell (brevet ✠ 294341)

X-100 Multigrade, l'huile super protection SAE 10 W/30 et SAE 20 W/40 dans la boîte blanche

OUVERTURE DE LA PATINOIRE

A cette occasion,
le spécialiste du hockey
vous offre un choix de

Chaussures avec patins Modèle depuis **44.80**

Equipement complet :

Cuissettes	dès	**24.50**
Jambières	dès	**8.80**
Epaulières	dès	**16.80**
Coudières	dès	**7.80**
Gants	dès	**18.50**
Cannes (C.C.M. junior)		**7.—**
Cannes « Northland » pro		**19.80**
Cannes pour enfants		**2.50**

RENÉ SCHENK Sport

LE MAGASIN DES SPORTIFS
(Dépositaire de la célèbre marque canadienne C.C.M.)
CHAVANNES 15 NEUCHATEL TÉL. 5 44 52

SALONS AGRANDIS
AMBIANCE AGRÉABLE
TRAVAIL IMPECCABLE
AINSI VOUS SEREZ SERVIS

chez **BUSSY**
Coiffure Tél. 5 25 78

Tableaux

de grands maîtres, collection privée,

à vendre

pour cause imprévue. Anker, Amiet, Laure Bruni, L'Eplattenier, Jeanmaire, Ribera, Ld Robert, Ph. Robert, Segantini, Villa (La Duse), etc. Prix avantageux. Marchands s'abstenir. — S'adresser à case postale 25124, Bienne I.

BMW 600

Si vous voulez juger, essayez-la !

A. Grandjean S. A.
13, avenue de la Gare, Neuchâtel

LA SOCIÉTÉ DES SALLES DE CONFÉRENCES

rappelle aux sociétés, orchestres, groupements artistiques, littéraires, scientifiques, etc., que **sa GRANDE SALLE modernisée, confortable, équipée de haut-parleurs, d'un grand écran,** est à leur disposition.
Nombre de places assises avec les galeries : plus de 700.
On peut aussi ne louer que le parterre.
Tarif de location intéressant.
Prière de s'adresser au bureau de l'ADEN, place Numa-Droz 1,
ou pour arrangements spéciaux à l'administrateur de la société, rue Bachelin 9.

RADIO-TÉLÉVISION RÉPARATIONS J.-P. CARMINATI
Chavannes 4 Neuchâtel Téléphone 5 85 20

QUELLE MAISON

traitant avec la clientèle particulière, ainsi que fabriques, hôpitaux, communes, s'adjoindrait articles de première qualité. — Ecrire sous chiffres S. C. 4434 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant à l'Université donnerait

LEÇONS

d'allemand, de français et de mathématique. — Adresser offres écrites à R. C. 4457 au bureau de la Feuille d'avis.

Rôti de veau roulé
très avantageux
BOUCHERIE GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

On donnerait contre bons soins joli

CHAT

affectueux. Tél. 5 49 49 ou 5 57 41.

Prêts

BANQUE GOLAY & Cie
Passage Saint-François 12
LAUSANNE
Tél. (021) 22 66 33

DANS VOTRE JARDIN

c'est maintenant que l'on prépare le printemps
J. GACOND
architecte-paysagiste
Tél. 8 31 93 ou 5 48 45
CRÉATIONS, ENTRETIEN, TRANSFORMATIONS

SAVEZ - VOUS QUE pour allonger et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 94 et 96, Lausanne ? Résultat garanti. G. BOREL.

CHAUMONT
LE PETIT HOTEL
Tél. 7 59 10

Location de films 8 mm.
TISCA CINÉ-LOCATION
Tél. (038) 5 26 17
Vieux-Châtel 19 NEUCHATEL

Parc privé pour autos

A proximité du centre de la ville, il reste quelques places à louer dans le nouveau parc pour autos. Accès facile. Place de lavage. Prix mensuel Fr. 15.—. — S'adresser : M. Brissot, Ecluse 38, tél. 5 26 56.

QUINZAINE GASTRONOMIQUE
23 octobre 1958 6 novembre
NEUCHATEL

Exposition de bronzes d'art

C. Reussner, Fleurier
Belle-Roche 6
Tél. (038) 9 14 53
ouverte tous les jours de 14 à 21 heures, du **jeudi 30 octobre au dimanche 16 novembre**
ENTRÉE LIBRE

SALLE DES CONFÉRENCES

Vendredi 7 novembre, à 20 h. 15
sous les auspices de
CLUB ALPIN SUISSE
section de Neuchâtel

Conférence

Gaston Rebuffat

ÉTOILES ET TEMPÊTES

AVEC FILM EN COULEURS

Prix des places Fr. 2.85, 3.50, 4.60
Location : agence Strubin, librairie Reymond, tél. 5 44 66

Réduction aux membres du C.A.S. sur présentation des cartes

Cercle l'Union, Fontainemelon
Samedi 1er novembre 1958
20 h. précises

Grand match aux cartes

« au schieber »

Magnifiques lots de vin
Inscriptions 5 francs
1er lot: 15 bouteilles 2me lot: 10 bouteilles
3me lot: 7 bouteilles 4me lot: 7 bouteilles
Suivent de beaux lots,
à chaque participant sa bouteille
Profitez d'une chance de garnir votre cave avant les fêtes de fin d'année

---

AVIS

J'avise la population de Colombier et de Bôle que depuis le 15 novembre 1958, j'ouvre une entreprise d'électricité générale à la rue Pontet 3, à Colombier. Par un travail prompt et soigné, je tâcherai de satisfaire toute demande qui me sera confiée.

MICHEL BÉGUIN
Electricité générale - Diplômé fédéral
COLOMBIER - Tél. 6 35 88

Permanente à froid pour les hautes exigences

Clairol
Avec la nouvelle matière active SOLVIO
chez **François** Coiffeur de Paris
2, rue Saint-Maurice
Tél. 5 18 73

Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.— par mois
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

Quel magasin s'intéresse à la vente

d'articles en cuivre

fabriqués à la main ? Ofres sous chiffres P. 6455 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Escargots d'Areuse

Dégustation tous les jours jusqu'à 22 heures

Du Bois Jeanrenaud & Cie

NEUCHATEL PLACE-D'ARMES 5

LA NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE D'ENSEMBLES DE CUISINES ET DE MACHINES A LAVER

est ouverte tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Le samedi de 8 à 12 heures

Cercle des Travailleurs - Neuchâtel
Samedi 1er novembre, dès 20 heures

LOTO

du club d'accordéon « Le Muguet »
et de la Fanfare des cheminots, Neuchâtel

NOTRE COUTUME : SUPERBES QUINES
ABONNEMENTS

CE SOIR

au

Cercle national

LE GRAND

MATCH AU LOTO

DES CHAUFFEURS MILITAIRES (ARTM)

Des quines sensationnels

Poulardes, poulets, lapins, salamis, fumés, jambonneaux, paniers garnis, vacherins et des

MONTRES

VOUS Y SEREZ LES BIENVENUS

Auto-école - Migros

Tél. 5 83 49 16, rue de l'Hôpital

---

hôtel **le Home** *pension sans alcool*

Chambre et pension au mois
Dès octobre à fin mars,
ARRANGEMENTS SPÉCIAUX
Avenue de la Gare — Tél. 5 18 34

HOMOEOPATHIA
Société sans but lucratif, pour le développement de l'homéopathie, siège à Lausanne

CONFÉRENCE

du docteur médecin Ad. Voegeli, sur ce sujet :

« Comment élever des enfants pour qu'ils soient prospères et résistants aux maladies »

mercredi 5 novembre 1958, à 20 h. 15
AULA DE L'UNIVERSITÉ
Entrée Fr. 1.50

PRÊTS
Service de prêts S.A.
Lucinge 6, Lausanne
Tél. (021) 22 52 77.

Hôtel - Auberge des Vieux-Bois, Chaumont
SAMEDI SOIR
GRILLADES
Tél. 7 59 51

LA TONNELLE
MONTMOLLIN
Tél. 8 16 85
On y mange bien
Cuisine en permanence
Qualité et plats bien garnis
Arrangements pour banquets et transports

Demain soir **Un grand loto...**

... CELUI DU CERCLE LIBÉRAL

ABONNEMENTS **QUINES SUPERBES**

PREMIER TOUR GRATUIT

Centre de liaison des sociétés féminines de Neuchâtel

Consultations juridiques gratuites pour toutes les femmes ayant des problèmes personnels ou ménagers, des difficultés, le premier mardi de chaque mois, au Restaurant neuchâtelois, de 17 à 19 heures.

Prochaine séance le mardi 4 novembre.

Société de Musique
Jeudi 6 novembre 1958, à 20 h. 15 précises
Grande salle des conférences

2me CONCERT D'ABONNEMENT

Orchestre de la Suisse romande
Direction : **ERNEST ANSERMET**
Soliste : LORAND FÉNYVÈS, violoniste
Places à Fr. 9.50, 7.90, 6.75, 4,60, taxes comprises
RÉPÉTITION GÉNÉRALE :
jeudi 6 novembre à 15 h. 30
Entrée : Fr. 4.50. Etudiants : Fr. 2.25.
L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique
(L'exécution intégrale du programme n'est pas garantie à la répétition.)
Location à l'agence H. STRUBIN (librairie Reymond) et à l'entrée.
Pour éviter l'encombrement de la caisse à l'entrée de la salle, le programme du concert est mis en vente à l'agence Strubin au prix de 20 ct.

Restaurant - boucherie du Raisin
A CORTAILLOD
SAMEDI SOIR

Souper tripes

et

civet de chevreuil

Jeu de quilles
Tél. 6 44 51 Se recommande : A. Kohli

Hôtel de la Croix d'Or - Vilars
Samedi 1er novembre, dès 20 heures

Grand bal d'ouverture

avec le trio « RAY JEAN »
Les nouveaux tenanciers se recommandent à tous
Henri Mottier, Vilars (Val-de-Ruz)

La bonne Auberge « La Corbatière »
SAMEDI ET DIMANCHE

Spécialité de chevreuil

Se recommande: le tenancier, famille René Guinand
Tél. 2 54 30

Dimanche 2 novembre

LE GRAND-SOMMARTEL

Jolie promenade d'automne

Départ : 13 h. 30 **Fr. 7.—**

Renseignements - Inscriptions
AUTOCARS FISCHER
MARIN (Neuchâtel) Tél. 7 55 21

DÈS CE SOIR
AVEC GINO
CERVI
ENFANTS ADMIS AUX MATINÉES

FERNANDEL

DANS LE FAMEUX ROMAN DE GUARESCHI, PÉTILLANT DE MALICE ET D'IRONIE
LE PETIT MONDE DE

Don CAMILLO

DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'affaire Pasternak

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« La récompense de l'Académie suédoise a été décernée à Pasternak pour sanctionner une appréciation de ses qualités littéraires », déclare l'Association des écrivains suédois dans la lettre qu'elle a adressée aujourd'hui à l'Union des écrivains soviétiques.

Le critique d'un régime ne doit pas craindre les représailles !

Un écrivain, ajoute cette déclaration, devrait pouvoir être sûr que les critiques qu'il portera éventuellement sur son propre pays seront accueillies par des « contre-critiques » et non pas des représailles.

Silence à Moscou

MOSCOU, 30 (A.F.P.). — Dans sa revue de presse, l'agence Tass ne fait mention d'aucune information des journaux moscovites concernant le refus de Pasternak d'accepter le prix Nobel.

De son côté, la radio de Moscou fait également le silence sur le « cas » Pasternak.

L'Académie de Suède répond à Pasternak

« L'Académie suédoise a pris connaissance de votre refus en le regrettant profondément. Avec sympathie et respect. » Tel est le texte du télégramme adressé par l'Académie suédoise à l'écrivain Boris Pasternak.

Le prix Nobel de médecine échoit à trois biologistes américains

STOCKHOLM, 30 (A.F.P. et Reuter). — Le prix Nobel de médecine a été attribué, comme nous le laissions entendre hier, à trois biologistes américains : George Beadle, Edward Tatum et Joshua Lederberg. Une moitié du prix va à MM. Beadle et Tatum, l'autre moitié à M. Lederberg.

Le docteur Beadle est né en 1903. Il est docteur en médecine depuis 1931. Depuis 1946, il est professeur à l'Institut de technologie de Californie. Le docteur Tatum est né en 1900. En 1935 il passa son doctorat en médecine et en biochimie. Il est chef de section du centre de recherches médicales à l'Institut Rockefeller à New-York. Le docteur Lederberg est né en 1925. Il obtint son doctorat en microbologie en 1950. Depuis 1954 il est professeur de génétique dans le Wisconsin.

Leurs découvertes ont trouvé des applications très importantes dans différents domaines de la biologie et de la médecine, notamment dans celui du cancer.

EN ALGÉRIE

ATTENTAT TERRORISTE A TIARET

Neuf morts, vingt-six blessés

ORAN, 30 (A.F.P.). — Pour la première fois depuis de nombreux mois, les terroristes sont passés à l'action à Tiaret, capitale du Sersou, où le référendum avait donné le pourcentage record de 99 % de oui.

Jeudi, deux explosions très puissantes ont ébranlé toute la ville.

Une traction avant, piégée vraisemblablement avec deux obus de 105, venait d'être pulvérisée à l'endroit où elle avait été abandonnée quelques instants plus tôt par des inconnus dans une artère très fréquentée. Le quartier où s'est produit l'attentat a été soufflé. Les voitures en stationnement ont été plaquées sur les murs des immeubles qui se sont lézardés. Les vitres, vitrines et devantures ont volé en éclat. Des dégâts considérables, qui ne peuvent être encore évalués, ont été causés aux appartements de tous les immeubles environnants.

Des débris de la traction ont été retrouvés à plusieurs centaines de mètres de là. Mais à côté des dégâts matériels, il faut aussi déplorer la mort de neuf personnes ; vingt-six autres sont en outre blessées. On compte trois enfants parmi les morts.

FRANCE

MM. Eisenhower et MacMillan ont répondu à de Gaulle

PARIS, 30 (Reuter). — On apprenait jeudi dans les milieux gouvernementaux français, que le président Eisenhower et le premier ministre MacMillan ont répondu à la proposition du général de Gaulle selon laquelle la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis devraient collaborer plus étroitement et coordonner leur activité dans des questions en dehors de la zone géographique de l'OTAN.

La position américaine

Il semble que la position américaine s'inspire des considérations suivantes :

● L'OTAN est une alliance qui groupe quinze nations, grandes et petites, sur un pied d'égalité totale. Il serait peu souhaitable que la principale responsabilité des décisions politiques soit confiée à un nombre limité d'entre elles ou à un véritable directoire anglo-franco-américain. Plusieurs des membres de l'organisation ont d'ailleurs fait connaître publiquement leur opposition à une telle suggestion.

● Le principe de la consultation plus étendue entre les pays membres de l'organisation s'est considérablement élargi et de nombreux contacts ont été établis entre pays membres sur des problèmes les concernant, mais touchant à des régions situées en dehors de la zone géographique de l'OTAN.

● Le principe de la consultation préalable n'est pas toujours facile et risque parfois de ralentir des décisions qui doivent être immédiates.

● La consultation politique est nécessaire et utile, mais il n'est pas certain qu'il soit possible de mettre en place un système qui la rendrait automatique ou obligatoire et qui engagerait la politique américaine partout dans le monde.

TUNISIE

M. Bourguiba attristé par la réponse du F.L.N.

TUNIS, 30 (A.F.P.) — Abordant le problème algérien, M. Bourguiba, dans son discours hebdomadaire, a estimé que dans les propositions faites lors de sa conférence par le général de Gaulle, il y avait « certaines choses peu convenables », par exemple l'emploi du drapeau blanc. Il a ajouté qu'il était « attristé par la réponse des responsables algériens, car, a-t-il dit, il y a chez les deux parties — le général de Gaulle et le gouvernement provisoire de la République algérienne — un véritable désir de mettre fin à la guerre »

« Il y a une étape. Il y a un mieux. Le général de Gaulle soigne le mal petit à petit », a poursuivi M. Bourguiba en parlant de l'Algérie. Il estime que le chef du gouvernemnt français ne peut être soupçonné de « faiblesse » et que l'armée française doit placer sa confiance en lui.

Après avoir réitéré ses propositions de bons offices tuniso-marocains, M. Bourguiba a suggéré que le général de Gaulle fasse un geste en libérant Ben Bella et ses compagnons.

La Suisse aura son château de Windsor

LONDRES, 30 (A.F.P.). — La Grande-Bretagne va offrir à la Suisse une maquette longue de plus de deux mètres du château de Windsor. Ce château sera remis le 22 novembre à l'Associations des châteaux suisses par l'ambassadeur du Royaume-Uni en Suisse, sir William Jontagu Pollock. La maquette sera exposée au musée de Rapperswil. Elle a été payée par le club britannique de Zurich.

VATICAN

Le nouveau pape s'est installé

CITÉ DU VATICAN, 30 (A.F.P.) — Le pape s'est installé définitivement dans l'appartement privé du troisième étage du Vatican que les religieuses attachées au service de Pie XII avaient remis en ordre, aussitôt après sa mort.

L'appartement se compose de vingt-deux pièces, dont quatre sont réservées au personnel de service. Les planchers sont en marbre et les plafonds décorés de stucs. Les murs sont peints à l'huile. Jean XXIII couchera dans la chambre qu'occupèrent déjà avant lui Pie XII et Pie XI, et dont une fenêtre donne sur la place Saint-Pierre, tandis que les deux autres s'ouvrent sur le côté est. La salle de travail attenante à la chambre à coucher est peinte en gris pâle, tandis que la chapelle, dont les fenêtres donnent sur une cour intérieure, est peinte en vert très pâle. Dans un étage intermédiaire entre le troisième et le second où se trouvent les appartements d'apparat, quelques pièces sont réservées aux prélats attachés à la personne du pape. Quelques chambres sont prévues pour les hôtes de passage éventuels. Un salon est réservé, comme de coutume, aux dons que l'on fait parvenir au pape.

EN FRANCE, le comité intergouvernemental de l'OECE chargé des négociations sur la zone de libre échange a terminé ses travaux hier soir en confirmant l'accord intervenu mercredi sur la procédure à suivre pour continuer les négociations.

M. Poujade a annoncé que le mouvement d'extrême-droite qui porte son nom présenterait des candidats dans toutes les circonscriptions contrairement à ce qu'il avait décidé auparavant.

A CHYPRE, trois Grecs ont été condamnés à mort à Nicosie pour avoir abattu un groupe de Turcs en août dernier. D'autre part, les attentats se multiplient. Enfin l'EOKA a distribué des tracts dans lesquels elle propose de suspendre les actes de violence à condition que les Britanniques mettent un terme aux restrictions et autres mesures de sécurité.

EN GRANDE-BRETAGNE, la romancière Rose Macaulay est morte jeudi à l'âge de 80 ans. Auteur de 30 ouvrages dont 22 romans elle avait reçu en 1921 le prix Fémina pour son livre « Dangerous Ages ».

La reine Elizabeth a reçu jeudi M. Popovitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, qui était accompagné de M. Lloyd.

M. Selwyn Lloyd, chef du Foreign Office, a ouvert le débat de politique étrangère aux Communes par un vaste tour d'horizon.

M. Hugh Gaitskell a été confirmé dans ses fonctions de chef du parti travailliste et de président du groupe parlementaire de ce parti.

AU PORTUGAL, M. Spaak, secrétaire général de l'Otan, est arrivé jeudi en visite officielle.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, six collaborateurs de l'hebdomadaire de Berlin-Ouest « SOS » ont été arrêtés sous l'inculpation d'activité subversive. Ils auraient agi sur l'ordre d'instances orientales contre « l'existence et la sécurité de la République fédérale ».

EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE, le journal « Al Ahram » a affirmé qu'Israël avait ordonné au cours des dernières 48 heures une mobilisation générale. De source officielle israélienne on dément catégoriquement cette information.

AUX ETATS-UNIS, une explosion atomique a été réalisée dans le sous-sol du désert de Nevada. Elle était aussi puissante que celle qui fut lancée sur Hiroshima.

AU BRÉSIL, la population s'élève actuellement à 62.890.000 habitants.

EN ITALIE, M. Nenni, chef du parti socialiste de gauche, a donné sa démission de chef du parti, mais, à l'unanimité, le comité central a refusé de l'admettre.

AUX NATIONS UNIES, à la suite du rejet soviétique de la proposition de compromis, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les autres coauteurs de la résolution occidentale sur le désarmement ont décidé de revenir à leur résolution originale et de demander aujourd'hui à la commission politique la priorité dans le vote pour cette résolution.

LA VIE NATIONALE

LE CONSEIL FÉDÉRAL DEMANDE UN NOUVEAU CRÉDIT

Près de 300 millions pour un programme de construction et d'agrandissement d'ouvrages militaires

De notre correspondant de Berne :

Le Conseil fédéral demande aux Chambres un nouveau crédit de 284 millions, en nombre rond, pour la construction et l'agrandissement d'ouvrages militaires.

Il faut le préciser d'emblée, pareille somme ne sortira pas d'un seul coup des caisses fédérales. Si l'on considère que le premier programme de construction, celui de 1951, n'est pas encore achevé — il s'en faut de 10 % — on se rendra compte que les dépenses s'échelonneront sur un certain nombre d'années, huit nous dit-on.

Pourquoi pareilles charges en perspectives ? L'armée, nous apprend le message gouvernemental, a besoin de nouveaux ouvrages et de nouvelles installations pour répondre aux exigences posées par l'organisation des troupes de 1951 et par l'adoption de nouvelles armes, en prévision aussi de l'augmentation prochaine du contingent de recrues. En outre, pour protéger nos réserves et nos installations contre les effets des armes atomiques, l'armée doit non seulement aménager des ouvrages souterrains, mais disséminer, décentraliser ses magasins, abris et entrepôts.

Enfin et surtout, les décisions que les Chambres vont être appelées à prendre découlent tout naturellement de celles qu'elles ont prises déjà. Il y a un enchaînement, une logique à laquelle même un parlement investi par délégation du pouvoir souverain ne peut pas échapper.

Halles, ateliers et fabriques

Ainsi, il a approuvé l'acquisition d'une seconde série de « Centurion » qui doivent permettre d'équiper deux nouveaux groupes de chars. Mais à chacun de ces groupes, il faut 350 véhicules et remorques. Tout ce matériel doit être logé quelque part. Il est prudent aussi de songer aux réparations et de prévoir des ateliers à cette fin. Donc, le premier poste du nouveau programme de construction concerne les halles et ateliers pour véhicules à moteurs et blindés, soit 28 millions et demi. On a donc projeté de construire un parc des automobiles de l'armée dans la région de Berthoud (23,3 millions) et d'agrandir celui de Romont (5,2 millions).

Ensuite, il est urgent d'adapter les installations du service technique militaire aux exigences du rapide développement de la technique des armes et améliorer les conditions de travail, là où elles laissent à désirer. La fabrique fédérale d'avions à Emmen, les ateliers fédéraux de Thoune, la fabrique de munition d'Altdorf, la fabrique d'armes de Berne bénéficieront d'installations et d'aménagements plus modernes, ce qui coûtera 8,2 millions.

Agrandissement des aérodromes

Mais voici le poste le plus lourd : agrandissement des aérodromes. Il faut ici allonger les pistes, en construire de nouvelles, aménager des voies de roulage, ce qui reviendra à plus de 60,5 millions, augmentés de 37 millions pour l'agrandissement des installations de radar et des stations à ondes ultra-courtes et à faisceaux hertziens.

Fortifications et réseau des transmissions

Les moyens de combat moderne commandent de renforcer le terrain que nos troupes devront tenir. On renonce à construire des ouvrages de type classique à murs de béton pour employer des éléments préfabriqués en béton et aménager ainsi des fortifications que l'on défendra au moyen d'armes de forteresse. Les crédits sont de 5 millions pour ces armes et 11 millions pour les fortifications.

Pour répondre aux besoins du temps de guerre, il est nécessaire d'améliorer et d'étendre le réseau des transmissions. On se propose donc de construire un axe de liaison sur le Plateau, de poser un câble de détournement, d'augmenter la capacité des câbles existants, d'installer une nouvelle centrale de transmission. Ci : 4,2 millions.

Autre poste important : la construction de réservoirs à carburants que la motorisation de l'armée rend indispensables. On construira sous terre et sous roc et les frais dépasseront 59 millions.

Voici une dépense plus modeste ; il s'agit de 700.000 fr. pour les dispositifs d'alarme et d'extinction dans les magasins de munitions.

Service de santé

Le service de santé a besoin d'un laboratoire central pour déterminer par des examens approfondis que l'on ne peut faire dans les laboratoires mobiles de la troupe, les moyens de combat chimiques ou bactériologiques employés par l'adversaire, ainsi que les substances radioactives. Un tel laboratoire pourrait d'ailleurs rendre de grands services à la population civile. Le devis est de 3 millions environ.

De nouveaux bâtiments

Pour les besoins de l'instruction — que l'on songe à la place d'armes pour blindés, en Ajoie — il faut de nouveaux bâtiments. Le département militaire entend limiter aux cas d'urgence la construction de casernes. Il propose donc d'ériger, partout où cela sera possible, des baraquements et d'aménager des camps. Avec 225 baraques de réserve et toutes les installations nécessaires pour l'adduction d'eau, de courant, pour les canalisations et l'aménagement intérieur, cela reviendra à 17,15 millions, auxquels s'ajouteront 12 millions pour les baraques à matériel installées dans les secteurs de base et qui doivent, en raison de la décentralisation, assurer le ravitaillement de l'armée.

Divers

Mentionnons encore près de 11,5 millions pour l'achat d'éléments de tôle ondulée et de mobilier destinés aux fortifications de campagne et aux autres ouvrages militaires, un peu plus de 8 millions pour les installations permettant de produire en quantité suffisante l'oxygène dont on fait grande consommation en temps de guerre, près de 3 millions pour l'achat de terrains à Dübendorf pour la construction d'une caserne destinée aux troupes de radar, un peu plus d'un million pour frais d'études et de projets, nous voici aux 284.994.000 francs demandés.

L'armée est un gros client

On le voit, l'armée reste un des gros clients de l'industrie privée. C'est dire que, dans une certaine mesure tout au moins, l'argent revient dans le circuit économique. Souhaitons que le profit soit équitablement réparti et ne reste pas le privilège d'un petit nombre.

G. P.

Le projet de loi sur l'assurance-invalidité

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Des offices régionaux, disposant du personnel spécialisé indispensable — comme il en existe déjà dans plusieurs cantons — s'occuperont de conseiller et de placer les invalides.

Pour les enfants et les adolescents infirmes, le projet prévoit d'importantes contributions aux cantons chargés de donner, à ces déshérités aussi, une formation scolaire de base. L'assurance participera de même aux frais de pension, lorsqu'un enfant inapte à recevoir une instruction élémentaire devra être placé dans un établissement spécialisé. Bien entendu, l'aide n'est pas accordée lorsque les difficultés d'éducation doivent être mises au compte d'un défaut de caractère.

L'invalide aura droit en outre à tous les moyens auxiliaires nécessaires à l'exercice de sa profession — prothèses, outils spéciaux, voiturettes, etc. Il recevra en outre une indemnité journalière qui doit lui permettre de subvenir à ses besoins lorsque les mesures de réadaptation professionnelle sont de longue durée. Ces indemnités seront calculées selon le salaire que touchait l'intéressé avant d'être frappé par la maladie et selon les charges de famille. A titre d'exemple, signalons qu'un homme marié, père de deux enfants, qui gagnait 18 fr 75 par jour, recevra une indemnité de 18 fr. 20. L'indemnité sera de 21 fr. 95 si la famille compte quatre enfants. Cette mesure doit encourager les invalides à se soumettre à une réadaptation.

Les rentes

Mais la loi assure aussi des rentes à l'invalide qui doit abandonner l'espoir de retrouver jamais sa capacité de travail, du moins dans une mesure qui lui permette de subvenir à son entretien et à celui de sa famille. Toutefois, la rente n'est allouée que si l'assuré n'est plus capable de gagner la moitié au moins de son salaire normal. Un degré d'invalidité compris entre 50 et 66 2/3 % donne droit à la demi-rente, au-delà de 66 2/3 % à la rente entière.

Comme l'A.V.S., le projet prévoit des rentes simples pour les invalides célibataires, veufs ou divorcés, des rentes pour couple, lorsque la femme d'un invalide est invalide elle aussi, ou lorsqu'elle a passé soixante ans. De plus, les proches parents ont droit à une rente complémentaire qui est égale au 40 % de la rente simple pour la femme qui n'est ni invalide ni âgée de plus de soixante ans. Les enfants recevront le 40 ou le 60 % de la rente versée au chef de famille, selon que l'invalidité aura frappé un seul parent ou les deux à la fois.

Les rentes varient avec le salaire de l'assuré. Toutefois, une personne seule ne peut pas toucher moins de 900 fr. ni plus de 1850 fr. Pour un homme marié, sans enfant, et dont la femme n'est pas invalide, le minimum est de 1260 fr., le maximum de 2590 fr. Ces minimums montent à 1980 et 2700 fr. lorsqu'il y a deux ou quatre enfants, et les maximums à 4070 et 5550 fr.

Qui paiera

Je passe pour l'instant sur l'organisation de l'assurance-invalidité — la gestion en sera confiée à l'appareil administratif de l'A.V.S., et on nous assure qu'il ne sera pas besoin de le développer dans une forte mesure — pour en arriver à l'aspect financier du problème qui intéresse tout un chacun.

L'assurance invalidité coûtera, bon an mal an, 145,2 millions, dont 20,2 millions pour la réadaptation professionnelle. Ce sont là, du moins, les estimations des experts.

Confédération et cantons verseront la moitié de cette somme et l'autre moitié sera payée par les assurés. Cela signifie que la cotisation A.V.S. sera augmentée d'un dixième. Comme on ajoutera un autre dixième, à partir de 1960, pour assurer les ressources de la caisse de compensation pour perte de salaire et de gain, la cotisation A.V.S. - assurance invalidité - allocations aux militaires représentera le 4,8 % du salaire ou du traitement, soit 2,4 % à la charge de l'employeur et 2,4 % à la charge de l'ouvrier ou de l'employé.

Tout cela, je le précise, n'est encore qu'un projet. Il est bien évident que si les discussions parlementaires ne doivent pas modifier sensiblement les principes de la loi, elles peuvent apporter au texte présenté par le Conseil fédéral d'importants changements de détail. La répartition des charges financières entre Confédération, cantons et assurés suscitera des débats dont la séance de la commission, convoquée pour le 19 novembre à Lugano, nous donnera un avant-goût. Il faut prévoir aussi de longs marchandages à propos des rentes.

Souhaitons que de trop fortes divergences ne retardent pas encore la mise en vigueur d'une loi réclamée depuis longtemps. L'expérience de l'A.V.S. le montre : il est prudent de partir modestement, quitte à corriger ensuite des décisions qui se révèlent trop timides. Du moins a-t-on déjà quelque chose, tandis qu'en voulant immédiatement charger le bateau, on risque de le faire sombrer contre l'écueil d'un référendum.

G. P.

P.-S. — Nous avons reçu, en même temps, le projet des nouvelles dispositions sur les allocations aux militaires pour pertes de gain. Dès 1960, elles seront augmentées, mais la dépense sera couverte par un supplément de 10 % à la cotisation A.V.S. Les détails seront pour un prochain article.

Les accidents

● Le guide Arthur Reichenbach qui rentrait à son domicile à Gsteig près de Gstaad, a glissé sur le sentier et est tombé dans le torrent, où il a trouvé la mort.

● Une auto qui circulait à vive allure jeudi matin peu avant une heure, sur la route Posieux-Fribourg est sortie de la chaussée à la hauteur de Grangeneuve et a fait une embardée dans un pré. Une jeune fille, Mlle Ida Mauron, âgée de 17 ans, a été tuée sur le coup.

Lancement d'une initiative contre l'armement atomique

(C.P.S.) Dans son numéro du 30 octobre, la « Voix ouvrière » publie un appel du « Mouvement suisse contre l'armement atomique ». Adressé « à tous les Suisses et à toutes les Suissesses, cet appel annonce le lancement d'une initiative populaire pour l'interdiction des armes atomiques dans notre pays sous la forme d'un nouvel article constitutionnel ainsi conçu : « La fabrication, l'importation, le transit, l'entrepôt et l'emploi des armes atomiques de toute nature, ainsi que de leurs parties intégrantes sont interdits sur le territoire de la Confédération. »

ZURICH

Le procès des usuriers

ZURICH, 31. — Le tribunal de district de Zurich a procédé jeudi soir, jusqu'à 23 heures, à l'audition des témoins dans le procès en usure intenté aux frères Adolf et Robert Burgisser, à Aloïs Schwegler et à Emil Hofmann.

Une phase intermédiaire du procès a été ouverte qui, suivant la décision du tribunal, pourrait exiger une suspension des débats de plusieurs mois. Les défenseurs demandent une nouvelle expertise. En outre, le défenseur de Hofmann demande que la procédure de sont client soit séparée du procès principal et soit jugée immédiatement.

GENÈVE

Pierre Jaccoud est encore vice-président des services industriels de la ville

Il perdra son poste d'office à la mi-décembre

D'un correspondant de Genève :

Alors qu'il avait formellement remis sa démission de député au Grand Conseil et de juge suppléant à la Cour de justice de Genève, Pierre Jaccoud n'a notifié en aucune façon ses intentions au directoire des services industriels où il occupait depuis seize ans un poste au conseil d'administration. Il en est d'ailleurs le vice-président. C'est le Conseil communal qui l'avait désigné pour ces charges.

Les règlements des services industriels stipulent qu'un membre qui n'aurait pas assisté pendant six mois consécutifs aux séances du conseil d'administration (lequel se réunit en principe une fois par mois) serait considéré comme démissionnaire. Inculpé et détenu depuis le 17 juin, Pierre Jaccoud sera ainsi automatiquement remplacé dans cette grande administration de caractère semi-public à la mi-décembre.

C'est probablement en raison de cette procédure d'office qu'il n'a pas pris les devants en écrivant aux services industriels comme il l'avait fait pour se libérer d'autres charges publiques.

★ Le Conseil fédéral se fera représenter au couronnement du pape Jean XXIII, par M. Enrico Celio, ancien conseiller fédéral, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, en mission spéciale. La délégation comprenda un second membre en la personne du colonel Georges de Sury d'Aspremont, ancien commandant de la Garde suisse pontificale.

★ Le pasteur William Cuendet vient de mourir à Lausanne à l'âge de 73 ans.

Corsaire

CE SOIR
au Cercle national
GRAND LOTO
des chauffeurs militaires (A.R.T.M.)
Des quines sensationnels !

THÉÂTRE
CE SOIR, à 20 h. 30
SPECTACLE DE DANSE CLASSIQUE
élèves du Conservatoire, classe A. Markorv
Location Agence Strubin Librairie Reymond, tél. 5 44 66

CONTEMPORAINS 1898
NEUCHATEL
Assemblée générale
Mardi 4 novembre, à 20 h. 30, à l'hôtel du Marché
Les nouveaux membres seront les bienvenus

Société suisse des employés de commerce
Nous rappelons à nos membres les visites suivantes prévues pour demain samedi :
— Fabriques de tabac réunies S. A. Serrières, 14 heures
— Chantier nouvelle route Boudry
— Musée du vin, Boudry
Rendez-vous à 14 heures, à Serrières

Ce soir, dès 20 h.
Cercle libéral
LOTO
de la Musique militaire
Pendulettes, jambons, filets garnis, lapins, volailles, etc.
1er TOUR GRATUIT

Société des officiers
CE SOIR, à 20 h. 15
à l'auditoire du Laboratoire de recherches horlogères
CONFÉRENCE - DIALOGUE
sur
L'APPUI AÉRIEN

GRANDE VENTE
de nos traditionnelles
petites langues de bœuf
fraîches, sans gorge, sans graisse, avantageuses
Boucherie-charcuterie MAX HOFMANN
Rue Fleury 20 - Tél. 5 10 50

Ce soir au Buffet C.F.F. les Hauts-Geneveys
DANSE
avec le trio « DOMINO »
Prolongation d'ouverture autorisée

Bagatelle
Ce soir : PIZZA
et... toujours ses délicieuses spécialités

Société coopérative de Consommation
AUJOURD'HUI
INAUGURATION
de notre magasin des Sablons
DOUBLE RISTOURNE
sur tous les articles y donnant droit
Une petite attention sera remise à chaque acheteur

AVIS TARDIFS

Heure de prière pour les malades
Chapelle des Terreaux, à 15 heures

CHAPELLE ADVENTISTE
39, fbg de l'Hôpital
Samedi 1er novembre, culte spécial
Matin, 10 h. 30, M. Robert BUYCK
Après-midi, 15 heures, M. RIEMENS
Cérémonie baptismale par immersion
avec prédication
Invitation cordiale ENTRÉE LIBRE

Réservez vos soirées du jeudi 6 au dimanche 9 novembre, pour assister aux réunions que présidera M. E. Charlet, évangéliste parisien, à la chapelle de la Rochette.

A la chapelle des Terreaux
ce soir, à 20 h. 15, réunion avec film
Pourquoi te laisserais-tu vaincre par le mal ?
Nous prierons avec les malades
Invitation cordiale
Mission évangélique.

La maison
Chauffages Prébandier S. A.
sera fermée cet après-midi pour cause de deuil

STATION-SERVICE DES PARCS S.A.
MISE AU POINT
Pour éviter toute erreur d'interprétation, la Société soussignée informe sa fidèle clientèle et le public en général que dès samedi 1er novembre elle est juridiquement autorisée à réoccuper ses locaux et ses installations dont l'usage lui avait été arbitrairement retiré. Elle n'a pas jugé opportun de renouveler le contrat de fourniture d'essence qui la liait avant son expulsion à la Coopérative MIGROL.
Elle continuera à livrer à tous ses clients une essence de toute première qualité à Fr. —.46 le litre, des huiles de choix aux mêmes prix que jusqu'ici et de nombreux autres avantages. Venez voir vous-même !
STATION-SERVICE DES PARCS S. A.
B. Perrochet, administrateur.

31 octobre

Aujourd'hui

SOLEIL lever 07.10 coucher 17.18

LUNE lever 19.59 coucher 10.28

AU JOUR LE JOUR

Sur un air de séguedille

Un de nous a ouvert la fenêtre du bureau enfumé de la rédaction sur la place du Concert et s'est exclamé : « La ville a un air madrilène ! » Cela ne signifiait pas que les piétons avaient le port fier des Espagnols ni qu'il régnait dans les rues une atmosphère de « fiesta ». Mais, dans l'air frais et sous le soleil automnal, les maisons de pierres ou de briques prenaient des teintes douces comme en Nouvelle-Castille.

C'est avec des sentiments poétiques que nous avons regardé la rue et médité sur la disparition du très prosaïque parcomètre. On se souvient de leur apparition : selon l'autorité, ces engins étaient d'une urgente nécessité, ils étaient réclamés, prétendait-on, à la fois par les commerçants et par les automobilistes, l'asphyxie était proche, le destin de la ville était en jeu. Et aujourd'hui, c'est le calme plat. Personne ne demande la réintroduction du stationnement payant.

Dans l'« air madrilène » de l'après-midi, nous regardions les voitures. Beaucoup d'entre elles roulaient à vitesse réduite et un visage presque collé à la vitre de côté nous permettait de penser que le conducteur ou la conductrice cherchait une place où stationner. Il n'y avait pas de place libre, et les voitures continuaient leur croisière.

Tous les conducteurs savent pertinemment qu'il est très aléatoire de trouver une place dans la « Boucle ». Ils essaient pourtant tous « le coup », quitte à finir leur randonnée sur la place du Port. Cela est entré aujourd'hui dans les habitudes et personne ne récrimine. On considère au contraire la situation avec bonne humeur, car l'ordre s'est fait de lui-même, sans contrainte parcométrique et fiscale. Et on rapprend à circuler à pied !

NEMO.

MERCURIALE DU MARCHE DE NEUCHATEL

du jeudi 30 octobre 1958

Pommes de terre	le kilo	—.30	—.35
Raves	»	—.40	—.50
Choux-raves	»	—.—	—.50
Haricots	»	1.40	1.60
Epinards	»	—.80	—.90
Carottes	»	—.50	—.60
Tomates	»	—.—	1.30
Poireaux blancs	»	—.—	1.20
Poireaux verts	»	—.—	—.70
Laitues	»	—.—	1.—
Choux blancs	»	—.—	—.50
Choux rouges	»	—.—	—.50
Choux marcelin	»	—.—	—.60
Choux-de-Bruxelles	»	—.—	1.20
Choux-fleurs	»	1.60	1.80
Endives	»	1.70	1.80
Ail	100 g.	—.40	—.45
Oignons	le kilo	—.75	—.80
Radis	la botte	—.—	—.40
Pommes	le kilo	—.30	—.95
Poires	»	—.40	—.80
Noix	»	1.80	2.—
Châtaignes	»	—.90	1.20
Oranges	»	—.—	1.60
Raisin	»	1.50	1.60
Œufs	la douz	—.—	4.40
Beurre de table	le kilo	—.—	10.67
Beurre de cuisine	»	—.—	7.60
Fromage gras	»	—.—	6.20
Fromage demi-gras	»	—.—	4.—
Fromage maigre	»	—.—	3.—
Miel	»	—.—	9.—
Viande de bœuf	»	6.—	8.20
Vache	»	5.20	6.80
Veau	»	7.50	11.—
Mouton	»	5.50	9.—
Cheval	»	3.50	—.—
Porc	»	7.—	9.—
Lard fumé	»	—.—	8.50
Lard non fumé	»	—.—	7.50

Les prix de la viande s'entendent pour des morceaux courants avec la charge

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 27 octobre. Viglino, Marcel-Léon, sommelier, et Sattler, Katharina-Maria, les deux à Neuchâtel. 28. Piétrons, Jean-Claude, mécanicien, et Robert-Nicoud, Jacqueline-Monique, les deux à Neuchâtel ; Rivier, Claude-Pierre, fonctionnaire postal, et Gaillard, Eveline, les deux à Montreux.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 octobre. Température : Moyenne : 4,8 ; min. : 3,0 ; max. : 7,9. Baromètre : Moyenne : 722,6. Vent dominant : Direction : est-sud-est ; force : calme à faible. Etat du ciel : brouillard élevé jusqu'à 14 h. environ. Légèrement nuageux à clair ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac du 29 oct. à 6 h. 30 : 429.24
Niveau du lac du 30 oct. à 6 h. 30 : 429.23

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : Ce matin brouillards régionaux sur le Plateau avec limite supérieure entre 600 et 700 m. A part cela, temps partiellement ensoleillé par ciel variable. Quelques faibles précipitations possibles. Températures voisines de 10 degrés l'après-midi en plaine.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

DANS NOS ECOLES

Développement de l'Ecole de mécanique et d'électricité

Dans sa séance du 28 octobre dernier, la commission de l'E.M.E.N., présidée par M. A. Roussy, a nommé M. Albert Monti, technicien électricien, au nouveau poste de la classe d'électricité courant faible en qualité de maître de pratique. Cette classe, qui s'ouvrira au printemps prochain, contribuera à donner à la section d'électricité un heureux essor et lui permettra de répondre plus complètement aux besoins de l'industrie.

Choisi parmi de nombreux candidats, M. Monti est actuellement maître d'électricité à l'Ecole de mécanique et d'électricité de Couvet. Il possède une expérience industrielle qui lui sera précieuse dans ses nouvelles fonctions.

La commission a suivi avec intérêt les rapports de M. Humbert-Droz, directeur de l'instruction publique, et du directeur de l'école sur les modifications du programme d'enseignement et l'évolution des finances de l'école. Elle a appris avec satisfaction que les travaux de rénovation du bâtiment sont complètement achevés. L'accent est mis maintenant sur l'aménagement intérieur des locaux.

Un professeur de l'Ecole de commerce à l'Université de Genève

L'Université de Genève vient d'appeler, en qualité de chargé de cours, M. Jean-Blaise Grize, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de notre ville. Il donnera un cours sur la « logique mathématique ». Cette nomination fait honneur à ce jeune professeur.

Début de l'instruction religieuse d'hiver

L'instruction religieuse d'hiver a commencé. Elle durera jusqu'à Pâques 1959. Près de cent nonante catéchumènes de la paroisse réformée se sont inscrits pour cette instruction religieuse qui est donnée, par quartiers, par les pasteurs Gaston Deluz, André Junod, William Lachat, Armand Méan et Jean Vivien.

DU COTÉ DE THÉMIS

Au tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a tenu séance hier après-midi sous la présidence de M. Bertrand Houriet. M. Serge Durig, commis, remplissait les fonctions de greffier. Il s'est occupé d'infractions peu importantes à la L.A.

FAITS DIVERS

Fin du cours de direction de chœurs d'Eglise

Mercredi soir a eu lieu la dernière séance du cours de direction de chœurs d'église donné au collège latin, sous les auspices de la commission de musique de l'Eglise neuchâteloiseè par M. André Charlet, directeur de chœurs à Lausanne.

M. André Jeanneret, président de la commission, après avoir souligné la parfaite réussite du cours a précisé qu'un nouveau pas en avant sera fait l'année prochaine.

A QUATRE PATTES

Succès canins

La Société de dressage de chiens d'utilité de Neuchâtel a remporté plusieurs succès au cours d'épreuves qui ont eu lieu ce mois. Au concours de Boudry, en classe A, Werner Waldsburger, de Marin, s'est classé 2me excellent avec 286 points ; Aloïs Kessler, de Fontaines, 4me excellent, avec 283 points ; en classe B, 4me excellent, Ernest Gilgen, de Neuchâtel, avec 468 points.

Au concours du Val-de-Travers, Aloïs Kessler est 1er excellent en classe A avec 482 points.

Au concours cantonal, qui a eu lieu le 26 octobre, se sont classés, en classe B, 1er excellent Ernest Gilgen, avec 485 points sur un maximum de 490, et 2me excellent Paul Bedeaux, de Boudevilliers, avec 466 points. La Société de dressage de chiens d'utilité de Neuchâtel a remporté avec ces résultats le challenge de la classe B.

Inauguration à Boudry du central téléphonique rénové

La ville de Boudry pourra bientôt fêter un centenaire. C'est en effet en 1860 que s'ouvrait dans cette localité un bureau des télégraphes. Le Conseil d'Etat, par son président M. Denzler, s'engageait à diverses prestations au nom de la commune de Boudry et à l'égard de la Confédération, soit la fourniture de trois cents poteaux de vingt à trente pieds pour l'entretien de la ligne Neuchâtel-Vaumarcus, une contribution annuelle de cent francs pour les locaux et une contribution annuelle de deux cents francs pour les frais de bureau. La Confédération, de son côté, assurait l'exploitation du télégraphe.

L'ouverture du réseau téléphonique et la mise en service du premier central remonte au 25 avril 1884. En 1929, le central automatique installé dans le bureau de poste comptait deux cents raccordements. C'est en décembre 1942 que ce central fut agrandi et transféré dans le bâtiment de la police cantonale, où il se trouve encore actuellement. Le nombre des raccordements augmenta sans cesse : quatre cents en 1949, cinq cents en 1950, six cents en 1953.

Cette année, une extension était de nouveau indispensable. Il a fallu augmenter la capacité du central et la porter à huit cents possibilités de raccordements. C'est cette extension qui a été inaugurée hier en présence de MM. J.-P. Porchat, chancelier d'Etat, P. Hess, président de la commune de Boudry, des directeurs d'entreprises et des représentants de la direction des téléphones et de la presse.

M. Leuenberger, directeur des téléphones de Neuchâtel, fit l'historique des télécommunications à Boudry d'une manière fort plaisante, puis M. Rossier, chef du service d'exploitation, conduisit les invités dans le central agrandi. Il a fallu en effet démolir une paroi et utiliser le local des accumulateurs pour faire place aux nouvelles installations. Ce local doit pouvoir être suffisant pour les dix années à venir, après quoi le problème d'une construction spéciale sera probablement à l'ordre du jour. Pour l'instant, le central téléphonique automatique HS 31 de Boudry peut satisfaire toutes les personnes qui attendaient depuis fort longtemps déjà l'installation d'un téléphone à leur domicile.

Mais où ont donc disparu les accumulateurs, atout principal d'un central ? Fait certainement unique dans les annales des téléphones, ils ont trouvé asile... dans une cellule de la prison ! Une grille a été aménagée qui sépare ce « cachot » des deux cellules qui restent à la disposition des mauvais garçons du coin.

M. Glanzmann, chef du service de construction, orienta les visiteurs sur le réseau des câbles qui prouve que Boudry est l'objet de toutes les sollicitudes de la direction des téléphones de Boudry.

Une cabine téléphonique a été installée près du château de Boudry. M. Leuenberger propose à ses hôtes d'aller l'admirer puis, comme nous en sommes à quelques pas, le chancelier se transforme en excellent guide pour une visite captivante du château de Boudry.

RWS.

SAINT-BLAISE

Les travaux sur la route cantonale

A Rouges-Terres, les travaux pour le raccordement avancent tout comme la construction du nouvel hangar pour les trolleybus.

Plus à l'est, l'élargissement de la route de Soleure se poursuit. La commune a profité d'installer une nouvelle conduite d'eau et un nouveau canal égout.

COLOMBIER

Séance du Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu une séance hier soir, sous la présidence de M. Henri L'Hardy. Trente-trois conseillers généraux étaient présents.

Le Conseil donne son accord de principe au projet de lotissement du quartier des Brena-Dessus et charge le Conseil communal d'effectuer les démarches conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les constructions et du règlement communal d'urbanisme.

C'est à l'unanimité qu'est accepté le rapport du Conseil communal au sujet d'une demande de crédit de 6600 fr. pour la mise en état du chemin du Crêt-Mouchet.

La création d'un poste de comptable adjoint au bureau communal, étant donné le surcroit de travail imposé à l'administration par l'augmentation de la population est admise sans opposition.

De même, le principe de l'achat d'un véhicule utilitaire pour les services industriels, ainsi que la demande de crédit qui en découle, sont acceptés.

Diverses interventions ont lieu ensuite concernant l'emplacement du poste de gendarmerie cantonale, la réfection du chemin de Chenailletaz, l'utilisation du véhicule des services industriels en cas d'incendie et un règlement de stationnement qui devient nécessaire à la rue Haute aux heures de pointe.

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Tombée d'une table

(c) Jeudi après-midi, vers 16 h. 30, on a amené à l'hôpital d'Yverdon la petite Christine, âgée de 5 mois, fille de M. Paul Bron, de Grandson, qui était tombée d'une table. Le bébé paraît souffrir d'une commotion cérébrale.

BIENNE

Début d'incendie

(c) Jeudi à 16 heures, les premiers secours étaient appelés au No 44 de la rue du Marché-Neuf, où s'était déclaré un début d'incendie. C'est un appareil de radio qui avait pris feu, dans une chambre du troisième étage. Une prompte intervention permit d'empêcher un sinistre.

Un scooter en feu

(c) Au quai du Bas, un scooter a pris feu. Il avait complètement brûlé lorsque les agents des premiers secours arrivèrent sur les lieux.

De la route à l'hôpital

(c) A Port, près de Bienne, M. Ernest Frieden, ouvrier agricole, a été renversé par une moto et a dû être hospitalisé à Beaumont.

Sur la route de Boujean, devant la maison Lechmann, M. Ugo Filippin, manœuvre, a été également blessé dans une collision. Il a fallu le transporter à l'hôpital de district.

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE

Une chute de dix mètres

(c) Un jeune homme de Saint-Sulpice, M. Gilbert Wehren, célibataire, employé dans une fabrique d'horlogerie de Fleurier, réparait des chéneaux au toit d'une maison locative appartenant à son patron, lorsqu'il fit une chute d'une dizaine de mètres. Relevé avec plusieurs côtes brisées, M. Wehren a été transporté d'urgence à l'hôpital de Fleurier où son état inspire de l'inquiétude.

LES VERRIÈRES

Après l'incendie d'un rural

(sp) Selon l'enquête de la police cantonale, l'incendie qui détruisit dimanche après-midi le rural de Chincul, est dû à la fermentation du foin.

Au moment du sinistre, une automobile genevoise appartenant au frère d'un des fermiers, se trouvait dans la grange. Un rapport de police a été dressé pour le stationnement de ce véhicule dans un endroit où se trouvaient des matières inflammables, mais il n'y a pas de lien de causalité entre la présence de cette voiture et l'incendie.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Au tribunal de police

(c) Sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de son commis-greffier M. W. Fleuty, le tribunal de police a tenu audience hier après-midi. Il a condamné R. Md, Fribourgeois, à trois mois de prison, sans sursis, par défaut, et à 60 fr. de frais, pour violation d'entretien.

Un hôtelier loclois s'est vu infliger 60 fr. d'amende et 15 fr. de frais pour injures à un agent et fermeture tardive. Il y avait récidive.

VALLÉE DE LA BROYE

COUSSET

Une enfant renversée par une auto

(sp) Jeudi soir, on a amené à l'hôpital de Payerne la petite Arlette Broillet, âgée de 7 ans, qui a été renversée par une auto alors qu'elle traversait la rue du village de Cousset où elle est domiciliée.

L'enfant souffre d'une fracture du crâne et de la mâchoire. Son état est grave.

PAYERNE

Un conducteur acquitté

(sp) Le 1er juillet, un automobiliste payernois, P. H., roulait au volant de sa voiture, à la rue à Thomas, lorsque le petit Marcel Schneider, 7 ans, débouchant à vive allure d'une ruelle, sur sa trottinette, vint se jeter contre l'avant de l'auto, qui avait stoppé.

A la suite de cet accident, l'enfant dû subir une grave intervention chirurgicale. Il est actuellement rétabli.

Siégeant sous la présidence de M. Ch. Monnard, le tribunal de simple police de Payerne a libéré de toute peine l'automobiliste, contre lequel aucune faute n'a pu être retenue. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Tombé dans l'escalier

(sp) Le petit Denis Engelmann, âgé de 3 ans, dont les parents habitent la route de Corcelles, à Payerne, a fait une chute dans l'escalier extérieur de la maison.

On l'a conduit à l'hôpital de la localité avec une fracture du crâne.

LES TARIFS D'ABONNEMENT
pour la fourniture de l'eau vont être modifiés

Le Conseil général discutera dans sa séance du 3 novembre d'un rapport du Conseil communal concernant un nouveau règlement général pour la fourniture de l'eau et les tarifs d'abonnement.

La fourniture de l'eau était réglée jusqu'ici par plusieurs règlements, complétés et modifiés à plusieurs reprises par le Conseil général. Dès 1939, le service des eaux entreprit d'établir des règles uniformes. Il transforma les abonnements dits de ménage, qui ne correspondaient plus aux besoins du moment, en abonnements au compteur, et unifia la taxe de base, le prix du mètre cube restant celui décidé par le Conseil général.

Ce système semble avoir donné satisfaction, « à quelques exceptions près » dit le rapport, mais il demande à être simplifié dans son application. Le nouveau tarif envisagé, qui en découle, est de forme binôme, comme ceux des téléphones ou de certains services de l'électricité. Il comprend une taxe de base ou d'abonnement et une taxe de consommation.

La taxe de base doit assurer un rendement minimum, permettant d'amortir en un temps normal les investissements faits pour les canalisations publiques. Elle s'établit en tenant compte de l'importance de l'immeuble (nombre de pièces) et de ses principales installations sanitaires, ainsi que du nombre de ces dernières.

La taxe de consommation, ou prix du mètre cube, fixée elle aussi par un arrêté du Conseil général, dépendra des frais d'exploitation des réseaux, de ceux de captage et de pompage, ainsi que des fluctuations de la valeur de l'argent.

Le service des eaux a fait une étude complète sur les modifications qui interviendront dans le montant à payer par les consommateurs pour leur abonnement : 874 abonnements seront augmentés, 677 resteront sans changement et 1154 seront diminués. Au total, les recettes du service des eaux basées sur l'exercice 1957 seront réduites, mais avec l'augmentation de la population dans les années à venir, elles permettront tout de même d'assurer un rendement normal au service des eaux.

Les nouveaux tarifs

Le prix du mètre cube d'eau sera établi sur la base ci-après : les 250 premiers mètres cubes, à 24 ct. le mètre cube ; les 250 m³ suivants, à 21 ct. le mètre cube ; les 250 m³ suivants, à 18 ct. le mètre cube ; les 250 m³ suivants, à 15 ct. le mètre cube ; le surplus, à 12 ct. le mètre cube.

Quelle que soit la consommation, il est dû dans tous les cas une taxe minimum par trimestre, calculée à raison de 1 fr. 50 par pièce habitable, y compris la cuisine, ou par local utilisé dans l'industrie, le commerce et l'artisanat ; 50 ct. par pièce habitable, pour la buanderie ; 2 fr. 50 par W.-C., douche, bidet, garage (une voiture) ou jardin (par surface de 100 m²) ; 5 fr. par lavabo ou aiguière ; 10 fr. par baignoire. Le prix du mètre cube d'eau est de 60 ct. pour les immeubles raccordés au réseau de Chaumont ; les réductions par tranche de consommation sont de 7,5 ct.

La location du compteur, par semestre, est de 2 fr. 50 pour une taxe semestrielle jusqu'à 50 fr. ; elle augmente de 2 fr. 50 jusqu'à 30 fr. au total, par tranche de 50 fr. de la taxe semestrielle.

CHAUMONT

Des recrues en stationnement

(c) Une vingtaine d'hommes de l'école de recrues de radio-télégraphistes 238, venant de Bulach, se sont installés il y a une dizaine de jours au Petit-Hôtel et dans une ferme avoisinante. Il s'agissait d'un poste d'écoute faisant partie d'un exercice important organisé par le chef des troupes de transmissions, le colonel divisionnaire Butikofer.

Le poste de Chaumont avait pour tâche de contrôler toutes les émissions dans un secteur donné, afin de déceler ceux qui se permettent de faire des transmissions en clair. Si le début du séjour fut un peu arrosé par la pluie, la fin n'a pas manqué de soleil et nos braves recrues sont parties hier soir, emportant un excellent souvenir de Chaumont.

Naissances

Monsieur et Madame Charles VEUVE-MONNIER et leurs filles Christiane et Patricia ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Gérard-Charly

Maternité de Landeyeux - Chézard

AVENCHES

Un bras fracturé

Mercredi, vers 10 heures, M. Marcel Junod, âgé de 45 ans, agriculteur à Missy, était en train d'envagonner la betterave, en gare d'Avenches, lorsqu'il fut renversé par une grue. Ayant un bras fracturé, il fut conduit à l'hôpital de Payerne.

VAL-DE-RUZ

Forte gelée blanche

(c) La plus forte gelée blanche de la saison s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi. Le matin les prés étaient blancs et dès l'apparition du soleil les arbres encore feuillus commencèrent à se dépouiller.

Mademoiselle Marguerite Lardy, à Neuchâtel,

les familles parentes et alliées, ainsi que les amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre LARDY

professeur
à l'Ecole polytechnique fédérale

enlevé subitement à leur tendre affection, à Zurich, le 29 octobre 1958.

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.
Ps. 121 : 1.

Ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour.
I Cor. 13 : 3.

La cérémonie funèbre aura lieu à Zurich, lundi 3 novembre, à 11 heures, au crématoire de Zurich (Albisriederstrasse).

L'urne funéraire sera déposée au cimetière de Saint-Blaise où un culte aura lieu pour la famille et les amis, mercredi 5 novembre, à 15 heures.

Monruz-Neuchâtel, chemin des Mulets 26.

---

†

Monsieur Xavier Fasani, à Cernier, et ses enfants :

Monsieur Xavier Fasani et ses enfants Monique et Paul, à la Chaux-de-Fonds ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Bichsel-Fasani et leurs enfants Denis et Pierre, à Neuchâtel ;

Monsieur Angélo Fasani, à Bâle ;

Monsieur et Madame Clément Vauthier, à la Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Frédéric Agustoni et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Fasani-Simonis, en Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Xavier FASANI

née Mathilde AGUSTONI

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui jeudi, après de grandes souffrances, munie des saints sacrements de l'Eglise, à l'âge de 69 ans.

Cernier, le 30 octobre 1958.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 1er novembre. Départ du domicile à 13 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

Monsieur et Madame Gérard Chatelain-Nuding ;

Monsieur et Madame Dr Kurt Kreis-Chatelain et leurs enfants François et Bernard ;

Monsieur et Madame Dr Pierre Zwahlen-Chatelain et leur fille Marie-Hélène ;

Monsieur Jean-Pierre Chatelain ;

Monsieur et Madame Alfred Roulet-Chatelain ;

Madame Albert Chatelain, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Georges Chatelain ;

Mademoiselle Bertha Mohni,

ont le chagrin de faire part du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami,

Monsieur

Charles CHATELAIN

que Dieu a repris à Lui, le 30 octobre 1958, dans sa 83me année.

Neuchâtel, le 30 octobre 1958.

Culte pour la famille au faubourg de l'Hôpital 19b, samedi 1er novembre, à 9 heures.

L'incinération aura lieu au crématoire de la Chaux-de-Fonds, à 10 heures.

Dieu est amour.

Madame veuve Emile Monnet,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy MONNET

leur très cher fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin, ami et connaissance, survenu dans sa 48me année, après une pénible maladie.

Bevaix, le 29 octobre 1958.

L'enterrement aura lieu vendredi 31 octobre. Culte à l'église, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : Coing-Gosset, Bevaix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le Personnel de Chauffage Prébandier S. A., Neuchâtel, ont le douloureux devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Willy MONNET

leur dévoué chauffeur depuis de nombreuses années.

Neuchâtel, le 29 octobre 1958.

GARE DE NEUCHATEL

Superbes fleurs et couronnes
R. Dürner **Tél. 5 17 94**

Madame Jules-Edouard Cornu-Grisel, à Cormondrèche, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Jeanne CORNU

leur chère belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui, dans sa 76me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Cormondrèche, le 30 octobre 1958.
(« L'Aurore »)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'Eternel est celui qui te garde.
Ps. 121.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 1er novembre 1958. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : chapelle des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame René Donner et ses enfants, Elisabeth et Gilbert ;

Madame et Monsieur O. Lutz-Donner, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame H. Donner, à Saint-Raphaël, leurs enfants et petit-fils ;

Madame et Monsieur L. Oddon-Donner, à Saint-Raphaël ;

Madame et Monsieur Quarz, à Kaiserslautern, leurs enfants et petits-enfants ;

les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Monsieur René DONNER

leur très cher époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection le 30 octobre 1958 après une courte maladie.

Domicile mortuaire : chapelle des Cadolles.

L'incinération aura lieu le samedi 1er novembre, à 15 heures. Culte au crématoire.

Prière de ne pas faire de visites

La direction et le personnel des Services industriels

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René DONNER

leur dévoué collaborateur à l'administration générale, survenu le 30 octobre, après une pénible maladie.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Messieurs les membres du **Cercle des Travailleurs de Neuchâtel** sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

Monsieur René DONNER

membre du comité.

L'incinération aura lieu samedi 1er novembre, à 15 heures.

Le comité.

Le comité de la **Fédération suisse du personnel des services publics, V.P.O.D., section de Neuchâtel-commune,** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur René DONNER

membre actif de la section.

L'incinération aura lieu samedi 1er novembre, à 15 heures.

Rendez-vous au crématoire de Beauregard.

Monsieur et Madame Gustave Thiébaud-Piaget ;

Madame veuve Robert-Veuve et ses enfants ;

Monsieur et Madame Clément Blandenier-Veuve et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Louis Veuve Hoffmann et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Henri Veuve-Durand et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Léon Frère-Veuve ;

Mademoiselle Hélène Irlet,

ainsi que les familles Thiébaud, parentes et alliées,

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame veuve

Hélène THIÉBAUD-VEUVE

sage-femme

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante et amie, survenu dans sa 66me année, après une courte maladie.

Saint-Aubin, le 28 octobre 1958.

Seigneur que Ta volonté soit faite.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le vendredi 31 octobre. Culte au temple de Saint-Aubin, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Madame Auguste Mora,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Auguste MORA

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui.

Peseux, le 29 octobre 1958.
(Rue de Corcelles 4 b).

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46 : 2.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 31 octobre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société fraternelle de prévoyance, section de Peseux,** a le regret de faire part à ses membres, du décès de

Monsieur Auguste MORA

membre de la société.